

1ÈRE ÉDITION

Rapport sur le paysage 2024

Un paysage en évolution :

une réflexion sur les fondations philanthropiques au Canada

Rédigé par

Dr. Michele Fugiel Gartner 



Philanthropic
Foundations
Canada

Fondations
Philanthropiques
Canada



PhiLab

À propos de FPC

Organisme de bienfaisance enregistré, [Fondations Philanthropiques Canada \(FPC\)](#) est le réseau philanthropique du Canada. Ses membres travaillent ensemble pour créer un monde plus juste, équitable et durable.

Ce sont des fondations, des organismes de bienfaisance, des programmes de dons d'entreprise, des fonds de dotation et des organismes à but non lucratif dont la fonction et l'activité principales sont l'octroi de subventions. En partenariat avec son membrariat diversifié, et en collaboration avec la société civile, les entreprises et les gouvernements, FPC fait progresser le bien commun par le renforcement des capacités de son réseau, des initiatives de collaboration et des projets de politiques et de recherche.



**Fondations
Philanthropiques
Canada**



PhiLab

À propos de PhiLab

[Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie \(PhiLab\)](#) a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet de développement de partenariat CRSH intitulé « Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes ».

Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, d'échange d'informations et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes.

Les recherches menées en partenariat se prêtent à la coproduction de nouvelles connaissances aux destinataires multiples : gouvernements, universités, secteur philanthropique et ses partenaires ou organismes affiliés. Le Réseau a son siège sur le campus de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il regroupe dans ses rangs des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique de partout dans le monde qui s'échangent des informations, des ressources et des idées.

Présentation de la recherche et remerciements

Produit en 2024, année du 25^e anniversaire de FPC à titre d'organisation visant à renforcer la philanthropie au Canada, ce premier rapport sur le paysage des fondations philanthropiques au Canada représente une nouvelle étape importante pour FPC comme pour notre secteur.

Il relève de l'évolution profonde du programme de recherche, de la capacité et de la contribution de FPC à notre compréhension collective de la philanthropie, mais aussi de l'ensemble du secteur à but non lucratif et caritatif au Canada.



S'appuyant sur les recherches menées dans le cadre des portraits sur les actifs des fondations et les tendances en matière de dons que FPC publie périodiquement depuis 2014, ce rapport établira un modèle complet pour une nouvelle initiative de recherche régulière de FPC qui visera à fournir un compte rendu exhaustif de ce que sont les fondations et de ce qu'elles font réellement. On y trouve une combinaison de données quantitatives actuellement disponibles mais sous-analysées ou non rapportées et de données qualitatives recueillies dans le cadre d'entrevues approfondies réalisées avec un ensemble vaste et diversifié de membres et de non-membres de FPC partout au Canada depuis un an. Contrairement à tout ce qui a déjà été produit sur les fondations canadiennes, ce rapport examine en profondeur ce que les données révèlent sur l'évolution des fondations philanthropiques canadiennes et sur les objectifs, les approches et les rôles qu'elles utilisent pour remplir leurs mandats, de l'investissement à l'octroi de subventions.

Ce qui est encore plus emballant, c'est que ce n'est qu'un début. Le lancement de cette initiative s'inscrit dans un nouveau programme de recherche rigoureux que met en place FPC pour fournir aux praticiens, au grand public et aux décideurs politiques des données fiables pour mieux comprendre l'impact de notre secteur et mieux guider nos pratiques et le cadre réglementaire qui influe sur nos activités.

Au nom de toute l'équipe à FPC, je tiens à remercier Michele Fugiel Gartner, qui a été au cœur des travaux qui ont abouti à ce rapport et joue un rôle déterminant dans le programme de recherche que nous établissons pour FPC. Son savoir et sa contribution nous aideront sans aucun doute à modifier notre compréhension collective des fondations et de la philanthropie au Canada.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Mangin'.

Jean-Marc Mangin

Président-directeur général
Fondations Philanthropiques Canada.

Remerciements

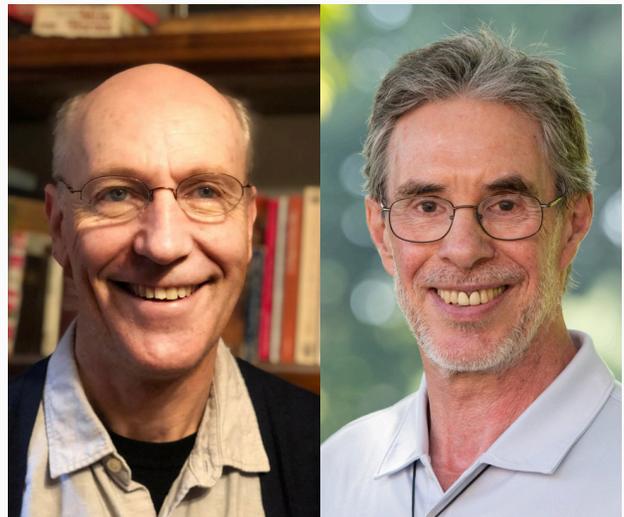
Il nous fait grand plaisir de présenter la première partie d'un projet de recherche réalisé par Michele Fugiel Gartner dans le cadre d'une collaboration postdoctorale entre Fondations Philanthropiques Canada et le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab).

Nos deux organisations ont en effet la volonté commune de mieux représenter le paysage des fondations philanthropiques au Canada.

Les observations et les conclusions des recherches de Michele Fugiel Gartner ont une grande valeur pour le milieu de la recherche et des fondations subventionnaires.

L'analyse documentaire et les entrevues offrent un portrait détaillé qui enrichit nos connaissances tout en soulevant de nouvelles questions. Ce rapport fait ressortir les lacunes des données disponibles et prépare les futures pistes de recherche à explorer. Il y est aussi question de la transformation historique, et surtout récente, du secteur. Les programmes philanthropiques d'octroi de subventions évoluaient dans l'ombre il y a une trentaine d'années, mais ce n'est plus le cas. La philanthropie contemporaine se définit de plus en plus comme un acteur social qui mise désormais sur la collaboration et les partenariats avec d'autres acteurs de la société civile.

Enfin, les recherches de Michele Fugiel Gartner s'inscrivent dans une nouvelle tendance selon laquelle les fondations philanthropiques et les organismes caritatifs sont de plus en plus présents dans les efforts politiques, d'engagement civique et de recherche. Cet activisme sera souligné dans bien des secteurs, mais il s'accompagne de défis à relever, dont il sera question dans les futurs rapports de FPC. Nous saluons ce rapport historique et avons déjà hâte de vous présenter les prochains.



Handwritten signatures of Jean-Marc Fontan and Peter Elson.

Jean-Marc Fontan and Peter Elson

Directeurs du Réseau PhiLab

Remerciements

Il est impossible de saisir l'intégralité de l'expérience philanthropique du Canada en un seul rapport, mais je remercie Fondations Philanthropiques Canada et le PhiLab de m'avoir permis de le tenter.

Ce rapport s'articule autour de trois éléments clés des fondations : la réglementation, les actifs et l'octroi de subventions. Il remet en question notre façon de recourir aux fondations philanthropiques comme outils de bien commun. Il s'appuie sur la solide base de recherches constituée par les praticiens et les universités au Canada depuis une dizaine d'années. Par son concept de recherche exploratoire qualitative, cette étude est fondée sur des observations, des perspectives individuelles et de nouvelles données agrégées. Elle offre un modèle conceptuel qui ne se limite pas aux pratiques exemplaires et qui incite à réfléchir sur la nature des objectifs, des approches et des rôles des fondations.

J'ai toujours pour but de centrer les recherches de manière à réunir le milieu universitaire et le milieu praticien et à proposer une approche pragmatique pour comprendre notre espace philanthropique.

Je remercie toute l'équipe de FPC de m'avoir permis d'observer l'organisation et d'y exercer un rôle depuis l'étranger et l'Ouest canadien. Je remercie particulièrement Jean-Marc Mangin et Sara Krynitzki de m'avoir offert cette possibilité, de m'avoir accordé du temps et de m'avoir donné leurs conseils. Ces personnes, qui comprennent fondamentalement le besoin d'accroître la collaboration entre le milieu universitaire et le milieu praticien au Canada, ont fait le nécessaire pour réaliser de nouvelles recherches à FPC.

Je remercie l'ensemble des chercheurs d'un océan à l'autre qui m'ont chaleureusement réaccueillie, notamment Jean-Marc Fontan, Peter Elson, Laetitia Gill, David Lasby, Nathan Grasse, Susan Phillips et Catherine Pearl. Je remercie particulièrement les chercheurs dont je me suis inspirée pour préparer ce rapport qui, je l'espère, atteindra de nouveaux auditoires. Rien de tout cela n'aurait été possible sans la participation d'acteurs canadiens comme les PDG des fondations philanthropiques, pour leur voix et leur candeur, et les groupes d'auditeurs ciblés, qui ont apporté une analyse complémentaire aux premiers résultats qu'on leur a présentés. Ce rapport est une illustration d'un moment précis et propose une réflexion sur l'avenir de la philanthropie au Canada. Je vous invite à faire connaître votre point de vue et à vous joindre à la conversation.



Michele Fugiel Gartner

Post-doctorante sortante FPC-PhiLab en philanthropie et politiques publiques
Nouvelle chargée principale de recherche,
Fondations Philanthropiques Canada.

Sommaire

Comment lire ce rapport

En créant un rapport sur le paysage, FPC s'est donné comme défi d'amener la recherche au prochain niveau. Si certains voudront peut-être lire le rapport intégral alors que d'autres préféreront le résumé, tous nos lecteurs sont invités à consulter les sections qui les intéressent le plus.

Par exemple, peut-être que certains choisiront de lire séparément les réponses à *Que sait-on?* ([chapitre 1](#)) et *Quels sont les objectifs, les approches et les rôles des fondations canadiennes?* ([chapitre 2](#)). Peut-être regarderont-ils la documentation et les conclusions sur la [réglementation](#), [les actifs](#) ou [l'octroi de subventions](#). Peut-être se rendront-ils directement à la fin pour connaître les [principaux enseignements](#) à tirer pour les parties prenantes.

Peu importe comment vous lirez le rapport, nous vous remercions de nous montrer votre intérêt, de participer aux conversations et de nous faire part de vos questions sur les recherches futures.

Pourquoi créer un rapport sur le paysage?

La philanthropie est une composante essentielle de la société canadienne. Depuis une dizaine d'années, la nature de la philanthropie, et par ricochet sa richesse et son impact, est remise en question. Des recherches menées aux États-Unis et au Royaume-Uni ont souvent été extrapolées ou appliquées au contexte canadien. Sur cette même période, des démarches colossales ont été entreprises pour développer notre compréhension de l'expérience de la réalité canadienne en particulier. Ces efforts de recherche ont ouvert des perspectives intéressantes sur les individus, les institutions et le domaine de la philanthropie au Canada.

Plus on pose de questions dans les recherches, plus les lacunes dans les données sont mises en évidence. Le Canada a la chance de miser sur les données robustes du T3010 de l'Agence du revenu du Canada, le formulaire que doivent acheminer chaque année les organismes de bienfaisance au gouvernement du Canada. Il s'agit du document qui présente la perspective la plus large de la structure, des objectifs et actifs des fondations et des subventions qu'elles octroient. Or les chercheurs qui consultent les données du T3010 font part de problèmes de qualité des données,

de l'interminable effort de nettoyage et de vérification des données et des limites des questions de l'ARC. Comme le T3010 est conçu dans une optique de réglementation des organismes de bienfaisance plutôt que dans un cadre de recherche à proprement parler, les données qu'on y consigne ne répondent pas à toutes les questions de recherche. Il devient donc nécessaire d'établir des partenariats et des concepts de recherche ingénieux pour faire avancer les recherches sur la philanthropie au Canada.

Dans ce rapport, PhiLab et FPC ont uni leurs forces pour créer un rôle postdoctoral. Le projet a été géré par FPC et conçu avec la collaboration des membres du personnel de FPC et la chercheuse. L'objectif était de créer un rapport sur le paysage qui combinerait les recherches et les perspectives du milieu universitaire et de la pratique. Il s'agissait d'une tâche colossale et, pour FPC, ce rapport constitue une première édition, et non une édition définitive. Les rapports sur le paysage que produira FPC au cours des prochaines années continueront de chercher à rendre compte de l'étendue du secteur et de l'ampleur de sa complexité.

Dans ce premier rapport, un concept d'étude exploratoire qualitative s'appuie sur la documentation antérieure et les nouvelles données empiriques recueillies au moyen de travaux ethnographiques, de recherches documentaires et d'entrevues semi-structurées. Ce rapport fait ressortir les connaissances actuelles et cible les changements à apporter au secteur des fondations philanthropiques au Canada. On y met en évidence la réglementation, l'investissement des actifs et l'octroi de subventions, des thèmes qui font partie d'une vaste conversation sur les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques.

Structure et principales constatations du rapport

Ce rapport s'appuie sur vingt ans de recherches à FPC, en particulier des portraits de données et des sondages sur les investissements dans le secteur, pour présenter une perspective plus holistique des fondations philanthropiques au Canada. On y résume des recherches menées ailleurs dans le milieu universitaire et les milieux de pratique pour compléter ces sources. Ce rapport propose de nouvelles données empiriques sur la réglementation et les actifs des fondations et les subventions qu'elles octroient. L'objectif consiste à établir une connaissance approfondie des fondations philanthropiques du Canada pour le grand public, les décideurs politiques et les fondations elles-mêmes. Ces recherches conceptualisent aussi les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques dans le « Triangle des fondations ». ¹ Ce concept propose un schéma et une terminologie qui permettent de visualiser et d'explorer les changements avec le temps. Une explication complète se trouve à [l'annexe 1](#).

Introduction

i. Portrait de données du T3010 pour 2021 ²

	Fondations privées	Fondations publiques	Totaux
Nombre de fondations ³	6,225	4,836	11,061
Dons à des donataires reconnus (CAD) ⁴	5 450 390 633 \$	4 474 747 132 \$	9 925 137 765 \$
Actifs (CAD) ⁵	87 140 918 068 \$	48 141 641 036 \$	135 282 559 104 \$
Région	La plupart des fondations privées et publiques se trouvent en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.		

1. Anheier, Helmut K. « Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective: A Comparative Approach ». *American Behavioral Scientist* 62, no 12 (novembre 2018) : 1591–1602.

2. Imagine Canada, « 2021 T3010 Public and Private Foundation Analysis ».

3. Données à jour en janvier 2024

4. Données à jour en septembre 2023

5. Données à jour en septembre 2023

ii. Recherches et difficultés liées aux données

Il y a un argumentaire convaincant pour investir davantage dans les données et les recherches sur les sociétés philanthropiques canadiennes et y porter une attention soutenue. Le grand manque de données détaillées et agrégées empêche de réaliser une analyse significative des pratiques des fondations philanthropiques, d'autant plus que les capacités sont limitées dans le domaine, résultat d'investissements insuffisants dans l'éducation philanthropique, les intermédiaires et la formation des chercheurs. Ce manque de ressources nuit à la capacité de mener des recherches approfondies.⁶

Depuis une dizaine d'années, des organisations comme Fondations Philanthropiques Canada (FPC), PhiLab, Imagine Canada, l'Université Carleton et le Groupe de travail sur les données fédérales sur les OBNL font preuve d'une initiative remarquable afin de trouver et de mettre en place des solutions pour pallier ces manques. Plus récemment, l'Université Carleton a lancé le Projet Canada perspectives des organismes de bienfaisance, un projet quinquennal qui se traduira par la présentation de données d'actualité sur le secteur caritatif, et la Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif a appelé à la création d'un laboratoire national des OBNL où des données sur le secteur seraient conservées et rendues accessibles.⁷ Des ressources financières et humaines additionnelles sont requises.

iii. Questions de recherche

Deux questions guident cette étude :

1) Que savons-nous sur l'évolution historique des fondations philanthropiques canadiennes et leurs manifestations actuelles?

2) Comment les fondations philanthropiques canadiennes utilisent-elles leurs objectifs, leurs approches et leurs rôles pour aider la société civile?

6. Phillips, « [Supporting the Charity Ecosystem](#) ». Carleton University, PANL Perspectives (blog), January 16, 2024.

7. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif, « [Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2024](#) ».

Sommaire du chapitre 1:

1.1 Un récit philanthropique canadien

L'approche traditionnelle utilisée pour étudier la philanthropie repose souvent sur une illustration chronologique des influences et des figures clés derrière la formation des fondations philanthropiques de renom. Bien que cette méthode offre de précieuses réflexions, elle peut par mégarde donner un portrait simpliste du paysage philanthropique diversifié au Canada et ne pas tenir compte de l'interdépendance complexe des diverses identités culturelles, linguistiques et religieuses.

Ce rapport introduit une nouvelle perspective selon un cadre micro, méso et macro. Au lieu de se baser sur un vaste récit chronologique, il introduit des concepts comme les normes de dons individuels, la reconnaissance des sous-groupes et une réflexion sur l'évolution du domaine. Ce cadre montre le caractère multidimensionnel de la philanthropie canadienne, où la chronologie linéaire fait place à une réflexion sur ses dimensions sociologiques complexes.

1.2 Un portrait d'introduction des fondations canadiennes

Le domaine philanthropique est essentiellement opaque. S'il y a déjà eu des études sur les activités des fondations philanthropiques, elles n'ont pas toujours été accessibles au grand public. Ce rapport s'appuie sur trois piliers des fondations – la réglementation, la gestion des actifs et l'octroi de subventions – sur lesquels reposent les activités de ces institutions distinctes.

Réglementation

- Le cadre réglementaire des fondations philanthropiques au Canada a toujours été établi pour les fondations dotées (Tableau1). La réglementation suit l'augmentation du nombre de fondations. Selon les estimations, on comptait moins de 100 fondations à la fin des années 1940. Ce nombre était passé à plus de 1 000 à la fin des années 1960, et quelque 2 000 se sont ajoutées au total dans les années 1970 et 1980.⁸ Dans les années 1990, on en dénombrait entre 3 000 et 4 000, 20 % d'entre elles octroyant pour plus de 10 000 \$ de subventions.⁹ Entre 2005 et 2021, le nombre de fondations a augmenté de 25 %, passant de 8 852 (en 2005) à 11 061 (en 2021).

1950	Les œuvres caritatives se divisent en trois groupes : organismes de bienfaisance, fiducies de bienfaisance et sociétés de bienfaisance.
1967	Les œuvres caritatives sont enregistrées.
1976/77	Les œuvres caritatives sont divisées en organismes de bienfaisance et en fondations de bienfaisance (privées et publiques).
1984	Les fondations privées et publiques sont assujetties à un contingent des versements (CV) de 4,5 %.
2004	Les fondations publiques et privées sont assujetties à un contingent des versements (CV) de 3,5 %.
2010	Les exigences de versement des revenus sont éliminées pour les fondations publiques et privées, ce qui place le traitement des versements au même niveau pour deux types de fondations.
2022	Le contingent des versements (CV) est haussé à 5 % pour les fondations publiques et privées; les versements admissibles à des donataires non reconnus sont autorisés.

Tableau 1 – Chronologie de la réglementation des fondations philanthropiques depuis 1950

- On constate une concentration historique des fondations dont les versements se situent au CV obligatoire de 3,5 % ou près de celui-ci. [La plupart des personnes interviewées ont pourtant dit être à l'aise avec le nouveau CV de 5 %](#). Les fondations qui ont un manque à gagner ont des options : recours à un fonds de dotation, versements différés, changements opérationnels. À la lumière des données historiques, le changement de comportement dans un contexte de CV à 5 % nécessite un suivi.

8. Khovrenkov, « Size-Based Analysis of Charitable Foundations »; Commission de réforme du droit de l'Ontario, « Report on the Law of Charities, Vol 1 », (p. 132).

9. Commission de réforme du droit de l'Ontario, « Report on the Law of Charities, Vol 1 ».

- Les fondations naviguent parmi les problèmes de capacité, l'aversion au risque et la complexité des lignes directrices sur la possibilité de subventionner des donataires [non reconnus \(DNR\)](#). Trois personnes interviewées sur 21 avaient précédemment subventionné des donataires non reconnus en utilisant divers outils, comme des agents financiers, des commandites, des sociétés à numéros et des contrats. Malgré les incertitudes, on croit avec optimisme que les changements concernant les DNR donneront lieu à de riches discussions sur les comportements en matière d'octroi de subventions, pour éventuellement contribuer à une plus grande équité dans le secteur.
- Le recours aux outils philanthropiques ne se limite plus aux fonds de dotation des fondations traditionnelles. Les fonds individuels orientés par les donateurs (FOD) offrent une souplesse qui n'est pas régie par la réglementation sur les CV, et les fondations gèrent les changements de comportement individuellement, en encourageant ou en exigeant des versements aux FOD. Il est important de reconnaître quand les nouveaux outils philanthropiques sortent du périmètre réglementaire établi et de réfléchir à des solutions idéales pour nous adapter à leur utilisation.

Actifs

- Tant les données historiques que les participants aux entrevues indiquent que les priorités d'investissement [répondent aux exigences sur les versements annuels et préservent le capital réel](#). Certaines personnes interviewées recherchent un meilleur alignement des valeurs sur la justice sociale et les objectifs environnementaux, sans compter qu'elles se disent ouvertes à explorer différents horizons temporels et une utilisation différente des fonds de dotation.
- Depuis vingt ans, une période essentiellement marquée par la faiblesse des taux d'intérêt, on observe une tendance claire à remplacer les placements dans des titres à revenu fixe par l'achat de titres boursiers, et à diversifier les investissements en optant pour des titres sur les marchés mondiaux et des actifs alternatifs. Pendant cette période, on a observé une croissance cumulée de 100 milliards de dollars des actifs des fondations entre 2008 et 2021, ceux-ci étant passés d'environ 35 milliards à 135 milliards de dollars canadiens.
- Malgré cette croissance, le rendement annuel moyen des investissements se situe généralement sous la barre des 10 %. Selon une étude, le rendement moyen autodéclaré entre 2018 et 2020 s'est établi à 7,4%.¹⁰ En raison de la fluctuation du rendement des marchés, ce ne sont pas toutes les fondations qui ont pu maintenir leur croissance.

10. Millani. "Investment & Disbursement Survey, 2018-2020 Executive Summary." Philanthropic Foundations Canada, 2021.

- Le rendement moyen annuel autodéclaré des investissements des membres de FPC entre 1999 et 2020 s'est situé entre -1% et 18%. [Bon nombre de fondations visent un rendement de 7 à 8% pour couvrir les contingents des versements, les frais de gestion des fonds, l'inflation et les coûts opérationnels.](#) Les données postérieures à 2008 indiquent que les coûts opérationnels, comme les ressources humaines et le perfectionnement professionnel, ont tendance à diminuer lorsque le rendement est faible et les exigences quant aux CV doivent être respectées.
- Le rôle des gestionnaires de fonds dans les stratégies d'investissement des fondations est sous-exploré. Il s'agit souvent de postes à long terme, pourvus d'avance ou qui se rapportent à un siège social ou à une société familiale. Les personnes interviewées ont laissé entendre qu'il était nécessaire d'inciter leurs gestionnaires de fonds à s'arrimer aux valeurs de la fondation, en particulier pendant la pandémie de COVID-19 et compte tenu de l'intérêt croissant pour les investissements d'impact et socialement responsables. Plusieurs fondations ont volontairement indiqué qu'elles en étaient à évaluer leurs gestionnaires et leurs stratégies actuelles d'investissement.
- L'investissement d'impact (et ses variations terminologiques) augmente lentement dans le secteur des fondations philanthropiques au Canada depuis le début des années 2000. Si davantage de fondations choisissent des investissements d'impact et socialement responsables, ce n'est pas encore le cas d'un grand pourcentage. En 2021, 25 des 66 répondants au sondage de FPC s'étaient dotés d'une stratégie d'investissement dans des actifs socialement responsables. De 2015 à 2021, le nombre de fondations ayant déclaré des investissements d'impact à FPC est demeuré entre 13 et 19.¹¹ Les données sont limitées, car elles ne reflètent pas l'ensemble des 11000 fondations. Quoi qu'il en soit, selon les sondages de FPC, le nombre absolu de fondations qui optent pour des investissements d'impact demeure faible, les principaux obstacles étant l'éducation, le nombre de possibilités de placement, leur qualité et les risques.
- On observe une diversification des outils philanthropiques dans le paysage canadien : fonds de dotation, fonds orientés par les donateurs et fonds accréditifs adaptés à des stratégies d'investissement ou à des décisions d'affectation particulières.

11. Millani. "Investment & Disbursement Survey 2018-2020." Philanthropic Foundations Canada, 2021.

Octroi de subventions

- Si des secteurs comme l'éducation, la santé et les services sociaux reçoivent un soutien philanthropique d'importance, les données agrégées [des formulaires T3010 offrent un aperçu limité des approches diversifiées des fondations \(figure1\)](#). Il demeure ardu de comprendre la façon dont les fondations établissent la priorité et l'affectation de leurs ressources, même si on dispose de données sur l'évolution des pratiques.

Pourcentage des dons totaux par secteur d'activité, 2018-2020

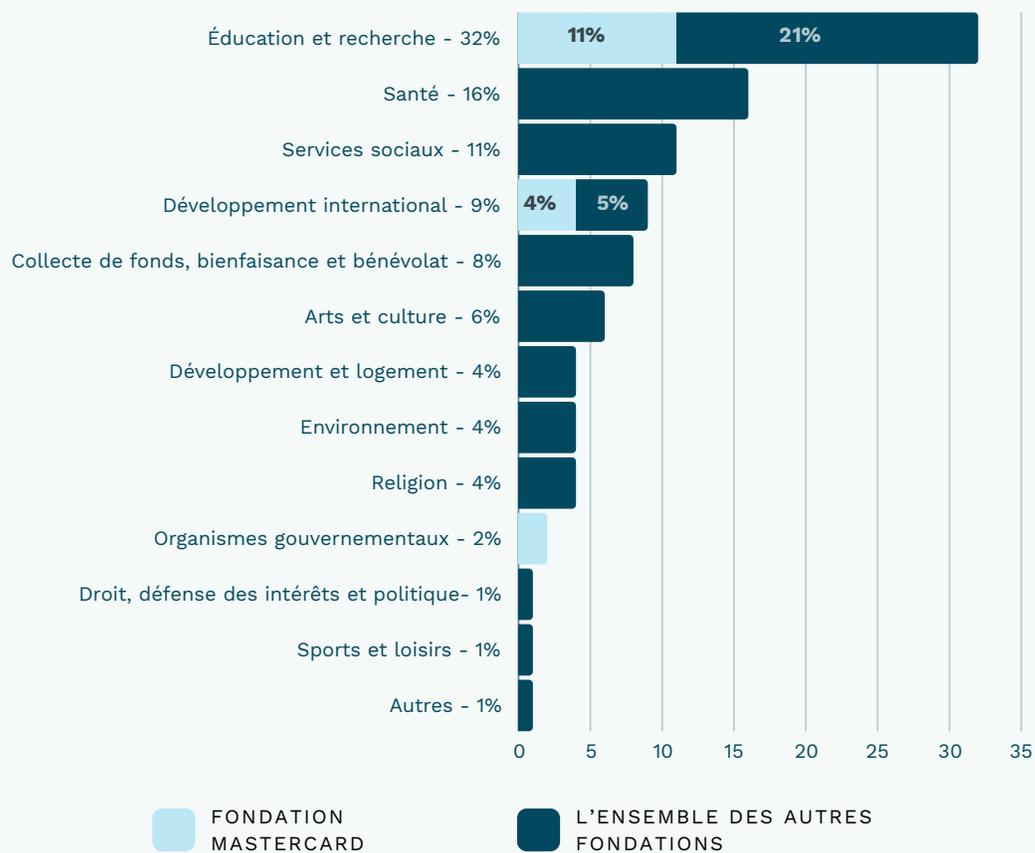


Figure 1 – Pourcentage des dons totaux par secteur d'activité, 2018-2020 (la bande bleu clair représente la Fondation MasterCard, et la bande bleu foncé l'ensemble des autres fondations)¹²

12. Fondations Philanthropiques Canada. « Snapshot of Foundation Giving in Canada in 2018 and Trends 2013–2018 ». Fondations Philanthropiques Canada, Novembre 2021.

- Entre 2018 et 2021, les dons à des donataires reconnus ont augmenté de 23 % pour les fondations publiques et de 72 % pour les fondations privées.
- Les recherches sur les employés et les fiduciaires sont nettement sous-développées. La plupart des fondations n'ont pas d'employés. L'analyse des données sur la rémunération inscrites au formulaire T3010 en 2020 a révélé que seulement 26% des fondations publiques et 9% des fondations privées ont des employés à temps plein ou à temps partiel. De plus, 85% des fondations privées et 75% des fondations publiques qui ont des employés à temps plein ou à temps partiel en comptent moins de dix. Seulement 4% des fondations (peu importe la catégorie) ont plus de 50 employés.
- Les têtes dirigeantes du secteur philanthropique canadien se heurtent à des obstacles sociétaux, organisationnels et individuels. Les PDG ont fait part de la complexité de conjuguer les intérêts des parties prenantes (fondateurs, familles, conseils d'administration, employés, bénéficiaires), chacune d'elles ayant une participation dans leurs projets. Trois thèmes se sont dégagés des entrevues avec les PDG : générosité, diversité et risques.
 - Les perceptions de générosité de la population canadienne demeurent positives, surtout en période de crise, mais certains PDG se disent préoccupés par le niveau de générosité des plus fortunés et l'impact de la polarisation politique sur la collaboration philanthropique.
 - Les PDG qui ont participé à l'étude encouragent en grande partie les efforts visant à accroître la diversité au sein du secteur et des fondations. Cependant, il persiste des inégalités de pouvoir qui nuisent à la pleine collaboration et au financement dans certains secteurs. Le manque de données et d'analyses rend difficile la production de rapports sur la diversité parmi les employés et les fiduciaires.
 - Les fondations philanthropiques affichent des niveaux variés de tolérance au risque, certaines percevant le secteur comme étant frileux, une impression peut-être perpétuée par les contraintes réglementaires. Conscients de l'évolution du paysage philanthropique canadien, les PDG constatent une adoption (prudente) du changement, tout en reconnaissant l'absence d'une vision unifiée de l'orientation future du secteur.

Sommaire du chapitre 2

2.1 Le Triangle des fondations

Le Triangle des fondations (figure 2) est un schéma détaillé qui aide à comprendre les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques dans l'aide offerte à la société civile. Les données empiriques de cette étude et le contexte canadien complètent ce schéma, en le mettant à jour et en améliorant la conceptualisation.

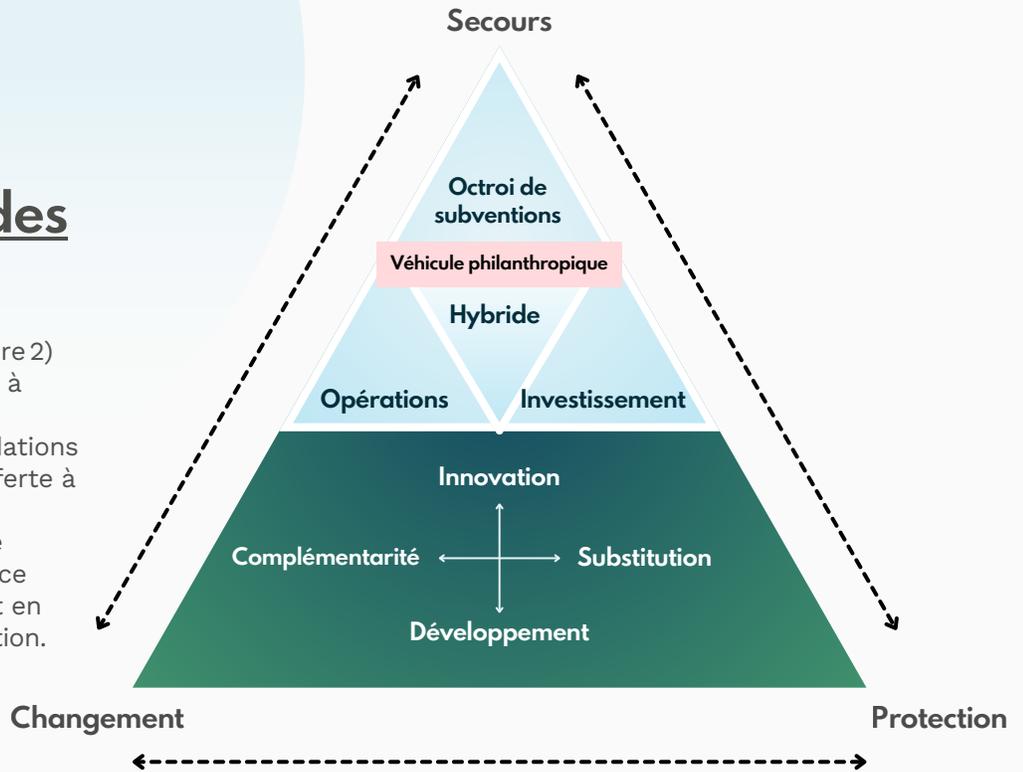


Figure 2 – Adaptation canadienne du Triangle des fondations, de Anheier’s Foundation Triangle (Anheier, 2018:1594)¹³

2.2 L’objectif désigne ce que les fondations cherchent à accomplir.

Les objectifs de secours, de protection et de changement aux trois sommets ne sont pas que de simples buts à atteindre, mais ils sont interreliés. Les objectifs [de secours-protection](#), [de protection-changement](#), et [de changement-secours](#) reflètent tous la philanthropie canadienne. L’objectif de secours-protection caractérise les objectifs historiques des fondations canadiennes. L’évolution des mesures de secours en cas de catastrophe et d’urgence et l’aide apportée aux secteurs sous-financés s’inscrivent dans l’objectif de changement-secours. L’objectif de protection-changement illustre de quelle façon les normes et les comportements basés sur le changement sont en conflit avec les pratiques et mesures de secours philanthropiques traditionnelles. Les tendances contemporaines, comme l’investissement d’impact, les stratégies de décaissement et les subventions participatives, influent sur le positionnement historique en matière de secours et de protection, notamment les perspectives sur la préservation de la richesse, l’anonymat et les dons traditionnels.

13. Anheier, Helmut K. « Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective: A Comparative Approach ». *American Behavioral Scientist* 62, no 12 (novembre 2018) : 1591–1602.

2.3 L'approche désigne la manière ou les méthodes par lesquelles une fondation atteint les buts qu'elle se fixe.

Les fondations canadiennes adoptent des approches opérationnelles diversifiées par rapport à l'aide financière et non financière qu'elles reçoivent. Le recours à de nouveaux véhicules philanthropiques, comme les FOD et les fonds accréditifs, signifie que l'approche ne se limite pas aux fonds de dotation. L'inclusion des investissements des fondations, en plus de l'octroi de subventions, des coûts opérationnels et des dépenses hybrides, élargit davantage la perspective afin de comprendre comment les fondations alignent l'ensemble de leurs actifs sur leurs valeurs et leurs objectifs.

2.4 Le rôle désigne les types d'activités des fondations.

Quatre activités sont présentées dans le Triangle des fondations original : la complémentarité, la substitution, le développement et l'innovation. Cette étude les situe dans un schéma pour mieux expliquer les initiatives actuelles des fondations. Il y a une relation évolutive entre le secteur philanthropique et les administrations gouvernementales au Canada. Certains rôles historiques, comme celui de complément du gouvernement, illustrent dans une certaine mesure des comportements de substitution. Le développement des programmes et des services est complété par des mesures d'innovation caractérisées par de nouvelles tendances, comme le financement de la lutte contre les changements climatiques et l'investissement dans des mesures d'équité des genres.

L'objectif, l'approche et le rôle définissent une terminologie et un cadre pour réfléchir à l'utilisation des fondations philanthropiques pour appuyer la société civile. Dans cette étude, le cadre illustre les changements survenus entre les influences historiques et contemporaines en philanthropie au Canada et constitue un outil pour suivre l'évolution au fil du temps.

Conclusion

Les questions de recherche de ce projet mettent au jour l'évolution du portrait des fondations philanthropiques au Canada, notamment leur message, leurs activités essentielles et la conceptualisation de leurs objectifs, de leurs approches et de leurs rôles.

Les données analysées, dont le volume et la nature demeurent limités, rappellent le besoin de mieux encadrer et financer la recherche philanthropique au Canada.

Ce rapport contient huit enseignements à tirer ([figure 3](#)) qui reflètent l'état actuel, le secteur, l'organisation, les véhicules, la gouvernance, la direction, les dons et les actifs. À titre de première étape du programme de recherche renouvelé de FPC, nous vous invitons à nous adresser vos commentaires, vos points de vue et vos questions sur les recherches.

Principaux enseignements à tirer : fondations philanthropiques du Canada

Décideurs

État actuel

L'évolution des questions sociétales influe sur les rôles des fondations philanthropiques canadiennes. La prévention a fait place aux besoins immédiats pendant la pandémie. La portée grandissante des catastrophes climatiques change la façon d'offrir du secours. La croissance de la demande de services sociaux augmente la demande de dollars philanthropiques.

Secteur

Les données et les recherches sur le secteur philanthropique sont sous-financées et fragmentées, si bien que les fondations philanthropiques sont mal comprises et de plus en plus critiquées.

Chercheurs

Organisation

11 000 fondations au Canada régies de façon indépendante fonctionnent selon des mandats individuels et des approches variées d'octroi de subventions, d'opérations et d'investissement. D'autres perspectives et d'autres outils sont requis pour nuancer l'analyse.

Véhicules

Les fondations dotées ne sont pas le seul véhicule philanthropique dans l'écosystème, mais elles en demeurent la forme dominante et la plus observée étant donné la réglementation de longue date.

Praticiens

Gouvernance

Les approches et les nominations traditionnelles (perpétuité, intolérance au risque) se butent à l'évolution des normes (diversité, dépense des actifs, investissement social).

Direction

Les PDG se trouvent à cheval entre tradition et changement. Ils font le lien entre les parties prenantes, les générations et les pratiques sur le terrain, qui est différent de ce qu'il était au début de leur carrière. Ils composent avec l'évolution des pratiques philanthropiques.

Grand public

Dons

Les fondations canadiennes versent des dons totalisant près de 10 milliards de dollars chaque année. Elles versent un minimum de 5 % de leur fonds de dotation, ont le droit de subventionner des donataires non reconnus, et peuvent utiliser leur fonds de dotation dans un but d'investissement social.

Actifs

Ensemble, les actifs des fondations privées et publiques ont augmenté de 100 milliards de dollars entre 2008 et 2021. Chaque fondation s'attend pourtant à un rendement annuel de 7 à 8 % pour couvrir les CV, l'inflation, le salaire des gestionnaires de fonds et les coûts opérationnels.

Figure 3 – Principaux enseignements à tirer pour les décideurs, les praticiens, les chercheurs et le grand public

Programme de recherche de FPC pour 2025-2028 :

Personnes et pratiques dans les fondations philanthropiques du Canada

Nos recherches analyseront les fondations canadiennes au niveau organisationnel (pratiques) et examineront les facteurs internes qui influent sur leur fonctionnement et leur impact (personnes).

Nous visons à publier un rapport de recherche par année, en commençant par ce premier rapport sur le paysage en 2024. Ce rapport s'appuie sur les recherches menées dans le cadre des portraits sur les actifs des fondations et les tendances en matière de dons que FPC publie périodiquement depuis 2014. On y trouve des données quantitatives actuellement disponibles mais non rapportées et des données qualitatives recueillies dans le cadre d'entrevues approfondies.

01 ***Nous prévoyons un deuxième rapport d'envergure qui se penchera sur la dynamique interne des fondations.***

On y explorera les rôles et les fonctions des employés et des conseils d'administration des fondations philanthropiques canadiennes, de manière à faire ressortir l'interaction entre ces personnes, les objectifs organisationnels et les attentes de la société. Compte tenu de la complexité grandissante du secteur philanthropique, ces recherches tombent à point, puisqu'elles portent avant tout sur la reddition de comptes, la transparence et l'impact.

02 ***Produire l'enquête sur les investissements et l'enquête sur la rémunération***

En plus de ces rapports d'envergure, FPC continuera de produire l'enquête sur les investissements et l'enquête sur la rémunération, qui offrent de précieuses données pour nos publications et servent également de ressources pour nos membres. Ces efforts stimulent la réflexion au sein des fondations philanthropiques et augmentent le niveau de connaissance de leurs rôles parmi les praticiens, les décideurs politiques, le grand public et les autres parties prenantes.

Table des matières

Un paysage en évolution : une réflexion sur les fondations philanthropiques au Canada

À propos de FPC	1
À propos de PhiLab	1
Présentation de la recherche et remerciements	2
Sommaire	5
Table des matières	19
Figures	21
Tableaux	21

Introduction : L'importance d'une recherche exhaustive sur les fondations philanthropiques au Canada

i. Portrait de données de 2021	22
ii. Recherches et difficultés liées aux données	24
iii. Conception des recherches	28

Chapitre 1 : Que savons-nous sur l'évolution historique des fondations philanthropiques canadiennes et leurs manifestations contemporaines?

1.1 Un récit philanthropique canadien	31
1.2 Un aperçu du fonctionnement des fondations canadiennes	36
1.3 Résumé du chapitre	66

Chapitre 2 : Comment les fondations philanthropiques canadiennes utilisent-elles leurs objectifs, leurs approches et leurs rôles pour aider la société civile?	69
2.1 Le Triangle des fondations	70
2.2 Objectif des fondations canadiennes : un récit évoluant de secours-protection à protection-changement	72
2.3 Approche : nouveaux véhicules philanthropiques et investissements	77
2.4 Rôle : la philanthropie canadienne dans une démocratie moderne d'État-providence	78
2.5 Résumé du chapitre	81
Conclusion	83
Annexe 1 : Méthodologie – notes de l'auteure	86
A.1 Concept de la recherche	86
A.2 Revue de la littérature	86
A.3 Collecte des données	87
A.4 Analyse des données	89
A.5 Limites	90
A.6 Réflexivité de la chercheuse	90
A.7 Éthique et consentement éclairé	90
Annexe 2 : Questions d'entrevues semi-structurées	91
Références	93

Figures

Figure 1 Pourcentage des dons totaux par secteur d'activité, 2018-2020	12
Figure 2 Adaptation canadienne du Triangle des fondations, de Anheier's Foundation Triangle (Anheier, 2018:1594)	14
Figure 3 Principaux enseignements à tirer pour les décideurs, les praticiens, les chercheurs et le grand public	17
Figure 4 Nombre de fondations philanthropiques au Canada, 2005-2021	22
Figure 5 Dons des fondations publiques et privées à des donataires reconnus, 2018-2021	23
Figure 6 Actifs des fondations, 2008-2021	24
Figure 7 Répartition géographique des fondations philanthropiques au Canada, 2021	34
Figure 8 Distribution des dons et dépenses caritatives en % des actifs des 500 plus grandes fondations privées canadiennes, 2021 (d'après Blumberg et Pasha, 2023)	40
Figure 9 Affectation des actifs 2015-2021	48
Figure 10 Part attribuée à des investissements responsables et d'impact selon la taille de l'actif des fondations	54
Figure 11 Pourcentage des dons totaux par secteur d'activité, 2018 (La bande bleu clair représente la Fondation MasterCard, et la bande bleu foncé l'ensemble des autres fondations.)	58
Figure 12 Le Triangle des fondations (Anheier, 2018: 1595)	70
Figure 13 Relations entre les objectifs de secours, de changement et de protection	72
Figure 14 Objectifs des fondations philanthropiques canadiennes : relations entre protection, secours et changement	76
Figure 15 Approche des fondations : Inclure les véhicules et les investissements	77
Figure 16 Schéma matriciel des rôles des fondations canadiennes	79
Figure 17 Adaptation du Triangle des fondations d'Anheier : objectifs, approches et rôles	81
Figure 18 Principaux enseignements à tirer pour les décideurs et le grand public sur les fondations philanthropiques au Canada	85

Tableaux

Tableau 1 Chronologie de la réglementation des fondations philanthropiques depuis 1950	9
Tableau 2 Chronologie de la réglementation des fondations philanthropiques depuis 1950	37
Tableau 3 Autodéclaration des principales priorités parmi les politiques et pratiques d'investissement (d'après les enquêtes sur les investissements de FPC de 2003 à 2021)	46
Tableau 4 Rendement annuel moyen autodéclaré des investissements des fondations (%) (d'après les enquêtes sur les investissements de FPC de 2003 à 2021)	49
Tableau 5 Nombre de fondations effectuant des investissements d'impact (données autodéclarées dans l'enquête sur les investissements de FPC en 2015)	53
Tableau 6 Participants aux entrevues (personnes interviewées)	88

Introduction :

L'importance d'une recherche exhaustive sur les fondations philanthropiques au Canada

i. Portrait de données de 2021

Le Canada peut être fier de compter sur un secteur philanthropique bien vivant, tant par ses fondations publiques que ses fondations privées.¹⁴ D'après le plus récent rapport s'appuyant sur les formulaires T3010, ce sont plus de 11 000 fondations publiques et privées (6 225 fondations privées et 4 836 fondations publiques) (figure 4) qui gèrent collectivement des actifs dépassant 135 milliards de dollars canadiens (figure 6).

Nombre de fondations philanthropiques au Canada, 2005-2021

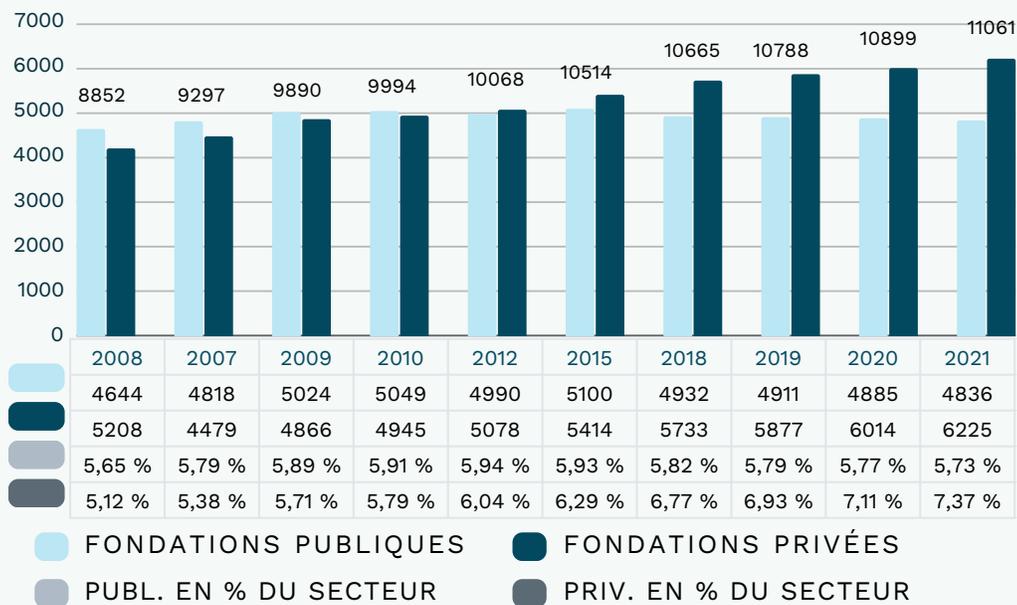


Figure 4 – Nombre de fondations philanthropiques au Canada, 2005-2021¹⁵

14. Il existe trois types d'organismes de bienfaisance enregistrés au Canada : les œuvres de bienfaisance, les fondations publiques, et les fondations privées. La désignation d'un organisme de bienfaisance dépend de sa structure, de sa source de financement et de son mode de fonctionnement. Le gouvernement distingue les fondations privées, contrôlées par un seul donateur ou un groupe de donateurs apparentés, des fondations publiques, qui fonctionnent de façon indépendante et ne sont pas sous la gouverne d'un seul groupe. D'autres distinctions en sous-groupes existent dans le langage courant : fondations communautaires, fondations familiales, fondations indépendantes et fondations d'entreprise. En pratique, Fondations Philanthropiques Canada (FPC) différencie les fondations entre celles qui participent principalement à des activités philanthropiques, par opposition à des activités de financement, c'est-à-dire celles dont les fonctions et les activités principales sont l'octroi de subventions, par opposition à celles qui agissent comme véhicules de collecte de fonds, comme les hôpitaux et les universités.

15. Données tirées du précédent portrait de données de FPC, telles que fournies par Imagine Canada.
Rapport sur le paysage 2024

Ces fondations font partie du vaste secteur caritatif et à but non lucratif de 84 426¹⁶ organismes de bienfaisance et quelque 190 000 organisations qui constituent le secteur social.¹⁷ Par ailleurs, les données montrent que, chaque année, ces fondations versent pour près de 10 milliards de dollars canadiens (figure 5) à des donataires reconnus pour encourager divers projets de société dans des milieux comme l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le développement international, le bénévolat, les arts et la culture.¹⁸ Avec le temps, on a constaté que les fondations publiques donnent davantage que les fondations privées, bien qu'elles soient moins nombreuses. Les données de 2021 montrent toutefois que cet écart se referme : on a effectivement observé une forte hausse des dons des fondations privées entre 2020 et 2021.

Dons à des donataires reconnus 2018-2021

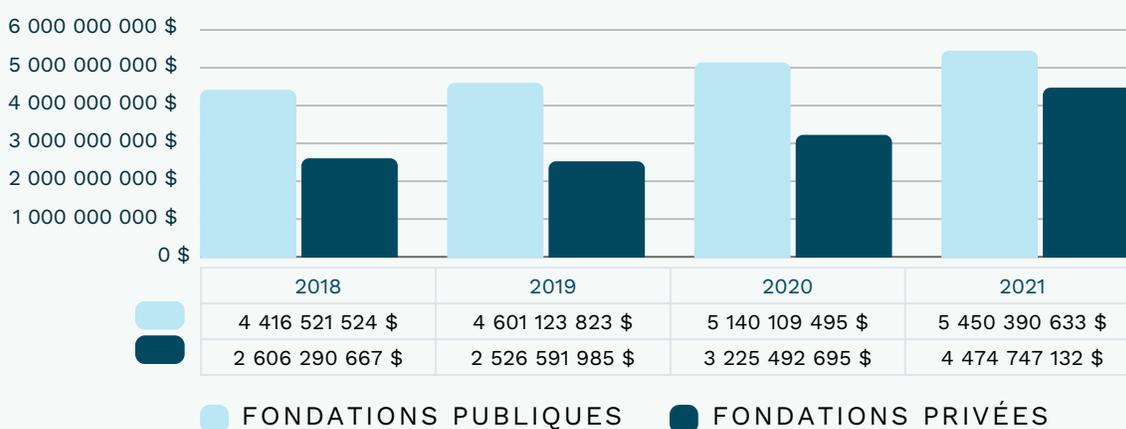


Figure 5 – Dons des fondations publiques et privées à des donataires reconnus, 2018-2021¹⁹

Aujourd'hui, la trajectoire des fondations privées continue d'augmenter, tandis que les fondations privées connaissent un léger repli (figure 4). Les fondations privées ont surpassé les fondations publiques en 2012.²⁰ Elles sont passées de 5,1 % du secteur caritatif en 2005 à 7,3 % en 2021. L'augmentation du nombre de fondations privées suit la tendance croissante de la richesse personnelle et familiale au Canada.²¹

Cependant, les fondations publiques ont également constaté une importante croissance de leurs actifs en 2021 (figure 6), qui peut s'expliquer par le développement des fonds orientés par les donateurs²² (FOD).²³ Dans l'ensemble, les actifs des fondations publiques et privées ont crû de 100 milliards de dollars en 13 ans, étant passés de 35 milliards en 2008 à 135 milliards en 2021 (figure 6).

16. Il s'agit des données publiées au début de 2024, basées sur les données des T3010 de 2021. Le nombre d'organismes de bienfaisance enregistrés variera avec l'épuration des données et le nombre de déclarations : 84 426 organismes de bienfaisance ont produit un T3010, sur le total estimé de 86 000.

17. Brouard and Litalien, "Canadian Registered Charities Statistics – An Examination of CRA Data, #PARG 2024-39RN, Research Note, Professional Accounting Research Group (PARG)."

18. Philanthropic Foundations Canada, "Snapshot of Foundation Giving in Canada in 2018 and Trends 2013–2018."

19. Imagine Canada, "Analysis of T3010 Data (2018-2021)."

20. Pearson, "The Philanthropic Landscape in Canada."

21. Elson et al., "Foundations in Canada."

22. Les fonds orientés par les donateurs sont des fonds ouverts par des particuliers, des familles, des groupes, des associés ou des organisations. Au Canada, les FOD font partie des fondations ou des œuvres de bienfaisance, les dons étant détenus dans des fonds distincts, utilisés aux fins désignées par le donateur et alignés sur les normes de l'institution. (KCI and CAGP Foundation, Influence, Affluence, & Opportunity: Donor-Advised Funds in Canada.)

23. KCI and CAGP Foundation, "Influence, Affluence, & Opportunity: Donor-Advised Funds in Canada."

Dans l'ensemble, les actifs des fondations publiques et privées ont crû de 100 milliards de dollars en 13 ans, étant passés de 35 milliards en 2008 à 135 milliards en 2021 (figure 6)

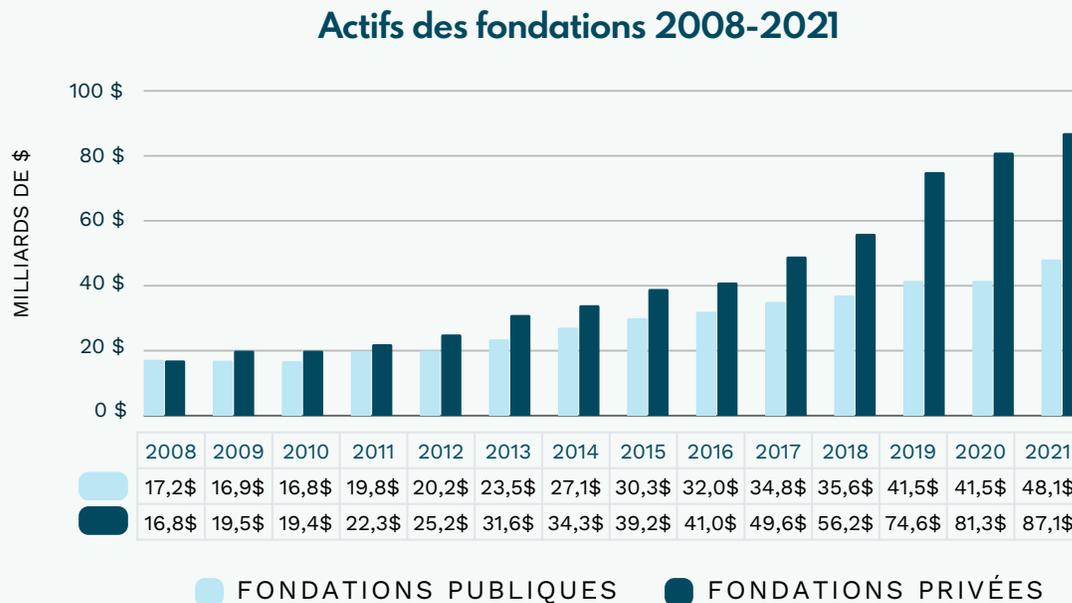


Figure 6 – Actifs des fondations, 2008-2021²⁴

ii. Recherches et difficultés liées aux données

Même si les fondations philanthropiques ont une forte présence et apportent une contribution appréciable à la société canadienne, les recherches sur leur fonctionnement et leur impact demeurent fragmentaires.

Depuis 1967, l'Agence du revenu du Canada (ARC) oblige les organismes de bienfaisance canadiens, dont les fondations philanthropiques, à présenter des rapports financiers et opérationnels annuels à un registre central.²⁵ Comme l'ARC s'intéresse à la réglementation et au respect du statut fiscal particulier des organismes de bienfaisance, ses mécanismes de présentation de rapports ne sont pas conçus de manière à ce que les données soient recueillies dans une optique de recherche.

24. Imagine Canada, "Analysis of T3010 Data (2018-2021)"; Philanthropic Foundations Canada, "Canadian Foundation Facts."

25. Pearson, From Charity to Change.

En 2013, dans le cadre d'efforts de numérisation, tous les ensembles de données constitués depuis 2000 sont devenus accessibles en ligne, si bien qu'il existait désormais un dossier électronique pour l'ensemble des organismes de bienfaisance et des fondations, une ressource unique au Canada. Malgré ses imperfections, cette numérisation a facilité les recherches et rend aujourd'hui service aux diverses personnes intéressées à comprendre le secteur philanthropique.²⁶ Le Groupe de recherche des utilisateurs de données du T3010, formé en 2011, vise à simplifier l'accès aux données du T3010 et, dans un esprit de collaboration, à relever les défis et saisir les occasions de recherche dans le secteur philanthropique.²⁷

Toutefois, les données ouvertes du T3010, bien qu'elles offrent un aperçu global du secteur, ne parviennent pas à expliquer en détail le travail des fondations, sans compter que des erreurs de déclaration dans le T3010 peuvent se traduire par des données absentes ou erronées. Par exemple, il peut y avoir de la confusion sur la déclaration des actifs selon leur valeur comptable ou leur valeur marchande, ce qui pourrait produire une déclaration fortement erronée de la valeur des actifs du secteur.²⁸ Une analyse des fondations ayant produit une déclaration a révélé que bon nombre d'entre elles avaient déclaré des actifs nuls ou de très faibles dépenses.²⁹ Cette situation nécessite une analyse manuelle et des évaluations individuelles des opérations.

FPC a analysé en détail le formulaire T3010 et ses systèmes de collecte d'information et fait état de leurs faiblesses. FPC plaide pour une refonte du T3010 en raison de sa valeur unique comme outil de transparence, notamment par l'approbation de la recommandation que des données soient recueillies sur les donataires non reconnus.³⁰ Bien que le gouvernement ait inséré quelques nouvelles questions sur les fonds orientés par les donateurs et les donataires non reconnus dans la mise à jour du T3010 en janvier 2024, les données dans ces catégories demeureront limitées. Statistique Canada a également un rôle à jouer, particulièrement dans la collecte de données sur les organismes à but non lucratif. L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles, menée en 2003 auprès de 20 000 organisations, est aujourd'hui désuète. De nouveaux efforts pour interroger 8 000 se sont amorcés au début de 2024.³¹



26. McMurren, Verhulst, and Young, "Opening Canada's T3010 Charity Information Return Data: Accountability of Charities through Open Data."

27. Brouard, "T3010 Research Group."

28. McMurren, Verhulst, and Young, "Opening Canada's T3010 Charity Information Return Data: Accountability of Charities through Open Data."

29. Pemsel Case Foundation, "The Disbursement Quote Data Analysis."

30. Krynitzki, "Refresher and Updates on Latest Regulatory Changes"; Philanthropic Foundation Canada, "Overhauling the T3010 Reworking the Annual Return Charities Submit to the Government of Canada for Transparency and Accountability."

31. Larochelle-Côté, "Statistics Canada Surveys 8,000 Nonprofits"; Nonprofit Federal Data Working Group, "Submission for the Pre-Budget Consultations in Advance of the 2023 Federal Budget."

D'autres intermédiaires philanthropiques ont fait de grands efforts, notamment Fondations Philanthropiques Canada, Powered by Data, le Réseau canadien des subventionneurs en environnement, Fondations communautaires du Canada, The Circle on Philanthropy et Imagine Canada. Chacun de ces intermédiaires produit des informations et des perspectives essentielles sur le rôle des fondations philanthropiques au Canada. Au cours de la dernière décennie, le PhiLab et l'Université Carleton ont joué un rôle crucial pour catalyser les recherches universitaires pancanadiennes sur les secteurs philanthropique et à but non lucratif en proposant des analyses et des perspectives complémentaires. Ces efforts sectoriels sont le résultat de compilations de recherches savantes, notamment *Intersections and Innovations*,³² *Philanthropic Foundations in Canada*,³³ une première monographie à un seul auteur sur les fondations privées au Canada³⁴ et de nombreux rapports de praticiens sur les pratiques exemplaires.



Depuis quelques années, on constate plus de motivation à établir une stratégie de données communes pour le secteur philanthropique au Canada. On souhaite en effet rendre la philanthropie canadienne plus efficace et responsable en décloisonnant les données. Plusieurs recommandations ont été faites pour remédier aux difficultés des recherches. Bien qu'on constate un fort intérêt à discuter de la façon dont le secteur utilise les données et qu'on reconnaisse de plus en plus l'étendue des difficultés liées au déficit de données dans le secteur, il subsiste un manque de clarté et une absence de consensus sur les acteurs qui devraient être chargés de mener une stratégie de données sectorielle et les meilleures approches à adopter.³⁵ L'une des propositions consisterait à créer une commission indépendante des organismes de bienfaisance à laquelle serait confiée l'administration de rapports détaillés, une responsabilité qui revenait jusque-là à l'ARC.³⁶ De plus, on demande la collecte de données administratives, c'est-à-dire des données fiscales mais de portée élargie. Ces données seraient recueillies aux niveaux fédéral, provincial et organisationnel, de même que dans les communautés autochtones, ce qui améliorerait le partage et l'analyse des données.³⁷ Plus récemment, l'Université Carleton a lancé le *Projet Canada perspectives des organismes de bienfaisance*, un projet de recherche quinquennal qui produira des données actuelles sur le secteur caritatif, et la Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif a demandé la mise sur

32. Phillips and Wyatt, *Intersections and Innovations*.

33. Elson, Lefèvre, and Fontan, *Philanthropic Foundations in Canada*.

34. Pearson, *From Charity to Change*.

35. McDonald and Chaalala, "Towards a Shared Data Strategy for the Philanthropic Sector"; *Philanthropic Foundations Canada, "Consultations by the Government of Canada on Boosting Charitable Spending in Our Communities."*; Powered by Data, "Administrative Data for Social Impact in Canada February 2019 Progress Report."

36. Imagine Canada, "Our Vision for a Home in Government for the Nonprofit Sector."

37. Powered by Data, "Administrative Data for Social Impact in Canada February 2019 Progress Report."

pied d'un laboratoire sans but lucratif national qui s'occuperait de conserver les données sur le secteur et d'y donner accès.³⁸ Il existe aussi ailleurs dans le monde des exemples de production de données communes au moyen d'initiatives comme des normes de données ouvertes et des laboratoires de données.³⁹ Il reste que certaines difficultés persistent, en particulier les ressources limitées en temps et en capacités, le peu d'intérêt envers le domaine, la diffusion cloisonnée et les horizons à long terme qui agissent défavorablement sur l'élan de ces projets.⁴⁰

Pour les fondations, il faut des données plus exhaustives pour produire une évaluation complète de leur travail, notamment sur l'état d'équité dans le secteur, le travail des fondations et leur fonctionnement, les populations pour lesquelles elles travaillent et les têtes dirigeantes du secteur.

Au Canada, les fondations ont souvent un nombre limité d'employés, voire pas d'employés du tout, et font appel à des bénévoles ou à des sociétés familiales pour la gestion des affaires courantes et à des sous-traitants pour les services financiers et de production de rapports. Il n'est même pas rare que les grandes fondations ne comptent que sur une poignée d'employés à temps plein même si elles gèrent des actifs substantiels.⁴¹

La présente étude combine les données existantes et de nouvelles analyses pour présenter un portrait holistique. L'objectif est de renseigner plusieurs groupes de parties prenantes et de faire en sorte que la recherche devienne une priorité sur le terrain.

Au Canada, les fondations ont souvent un nombre limité d'employés, voire pas d'employés du tout, et font appel à des bénévoles ou à des sociétés familiales pour la gestion des affaires courantes et à des sous-traitants pour les services financiers et de production de rapports. Il n'est même pas rare que les grandes fondations ne comptent que sur une poignée d'employés à temps plein même si elles gèrent des actifs substantiels

38. Federal Nonprofit Data Coalition, "Submission to 2024 Federal Pre-Budget Consultations"; Carleton University, "Knowledge Infrastructure Project to Create New Understanding About Canada's Charitable Sector."

39. McMurren, Verhulst, and Young, "Opening Canada's T3010 Charity Information Return Data: Accountability of Charities through Open Data."

40. McDonald and Chaalala, "Towards a Shared Data Strategy for the Philanthropic Sector."

41. Pearson, From Charity to Change.

iii. Conception des recherches

Depuis le milieu des années 1990, Fondations Philanthropiques Canada assure le soutien et la défense des intérêts du secteur philanthropique. L'organisation a d'abord été formée par les membres de 18 fondations privées, en complément d'initiatives préalables, l'Association des fondations canadiennes et le Centre canadien de philanthropie. Elle visait à faire valoir les intérêts des fondations privées en matière de politique publique. C'est en 1999 que Fondations privées Canada a été créée, avant d'être renommée Fondations Philanthropiques Canada peu de temps après, en 2002, afin de représenter le secteur philanthropique dans son ensemble : ⁴²

Les membres de FPC représentent en effet tous les courants de pensée politique et sociale. Ils soutiennent les arts, des projets environnementaux, l'éducation, la recherche et les services sociaux, pour ne nommer que quelques-uns des domaines qu'ils subventionnent. Ce sont des fondations familiales établies de longue date ou ils représentent la richesse issue de la nouvelle économie. De petites fondations et de grandes fondations. Francophones et anglophones. De tous les coins du pays.⁴³

Peu à peu, FPC a pris de l'expansion pour englober un réseau philanthropique plus holistique, sans se limiter aux fondations privées, en cherchant un équilibre entre le plaidoyer pour le secteur et la mobilisation des connaissances pour ses membres. Plus récemment, FPC a affiné sa mission pour viser principalement à renforcer la philanthropie pour le bien commun, en centrant son travail pour aider le secteur à promouvoir un monde juste, équitable et durable au moyen d'initiatives de renforcement des capacités et de collaboration, de politiques publiques et de recherches. Cela a grandement contribué à faire évoluer la politique philanthropique, notamment par la majoration du contingent des versements et la possibilité pour les fondations d'octroyer des subventions à des donataires non reconnus.

FPC a affiné sa mission pour viser principalement à renforcer la philanthropie pour le bien commun, en centrant son travail pour aider le secteur à promouvoir un monde juste, équitable et durable au moyen d'initiatives de renforcement des capacités et de collaboration, de politiques publiques et de recherches.

42. Pearson, "Philanthropic Foundations Canada: Building a Community and a Voice for Philanthropy."

43. Private Foundations Canada, Annual Report 2000, Report of the President/CEO



Dans la promotion d'un nouveau programme de recherche, FPC vise à atteindre deux objectifs primaires par ce présent projet initial : d'une part, mieux comprendre le fonctionnement moderne des fondations philanthropiques au Canada et, d'autre part, présenter au grand public et aux décideurs un portrait plus complet des fondations philanthropiques. En atteignant ces objectifs, nous aiderons à combler d'importantes lacunes dans les données et offrirons des informations inestimables aux praticiens, aux décideurs et aux futurs chercheurs universitaires. À cette fin, la présente recherche pose deux questions clés :

1. Que savons-nous sur l'évolution historique des fondations philanthropiques canadiennes et leurs manifestations contemporaines?

2. Comment les fondations philanthropiques canadiennes utilisent-elles leurs objectifs, leurs approches et leurs rôles pour aider la société civile?

Ces questions établissent les bases de la présente étude, qui vise à nous aider à mieux comprendre le paysage de la philanthropie au Canada.

Le présent rapport se décline en deux parties, chacune répondant aux questions de recherche qui précèdent. Le chapitre 1 s'appuie sur les recherches antérieures et les résultats empiriques de la présente étude pour renseigner sur la réglementation, les actifs et l'octroi de subventions des fondations, en proposant un récit plus holistique et nuancé des fondations philanthropiques au Canada. Le chapitre 2 établit quant à lui un lien entre la littérature et les résultats et le Triangle des fondations,⁴⁴ un schéma conceptuel explorant les objectifs, les approches et les rôles des fondations canadiennes. [L'annexe 1](#) contient la méthodologie, et le rapport se conclut par les principaux enseignements à tirer pour les praticiens, les décideurs et le grand public.

44. Anheier, "Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective."

Chapitre 1 :

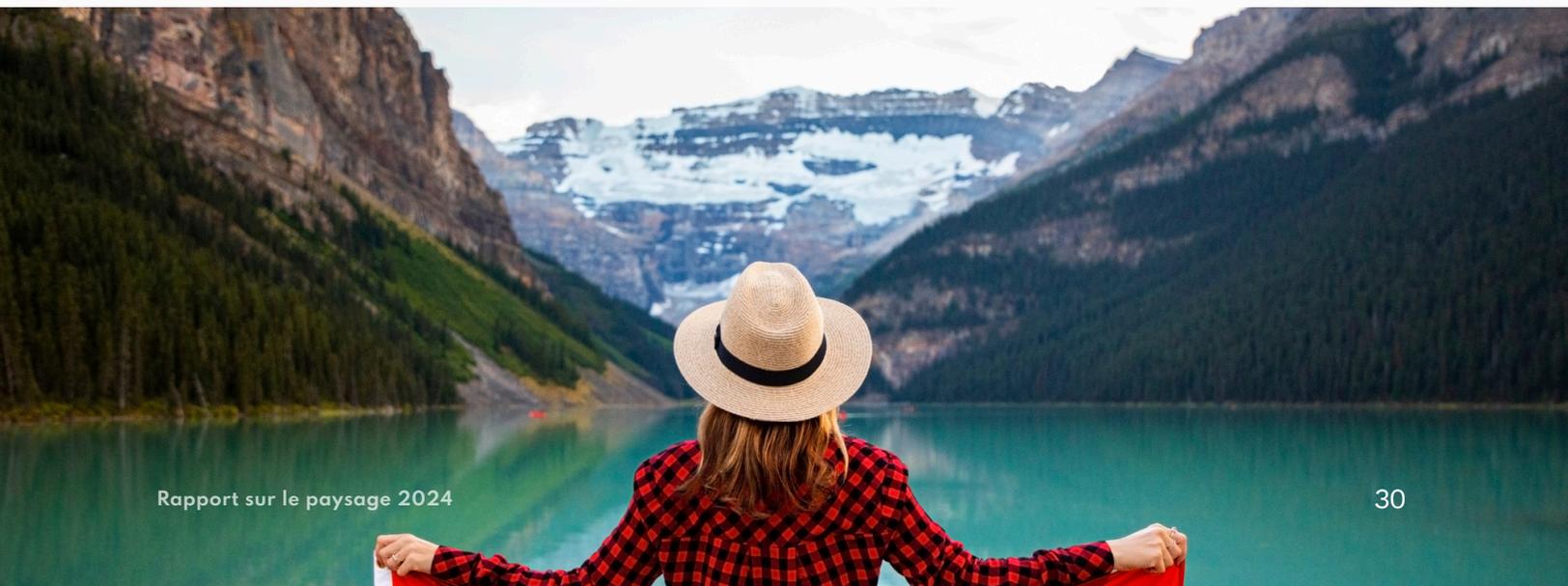
Que savons-nous sur l'évolution historique des fondations philanthropiques canadiennes et leurs manifestations contemporaines?

Le Canada se veut une riche mosaïque où diverses cultures convergent : Autochtones, francophones, anglophones, immigrants.

Cette richesse des contextes et des milieux culturels revêt une importance particulière quand on examine le paysage des fondations philanthropiques au Canada.

Cette section s'inspire des recherches antérieures pour nous guider vers les connaissances actuelles et les concepts toujours méconnus dans le vaste récit du fonctionnement des fondations et des raisons pour lesquelles un programme de recherche plus complet est nécessaire.

(La stratégie de revue de la littérature est expliquée à [l'annexe 1.](#))



1.1 Un récit philanthropique canadien

Les recherches ont fait ressortir le peu d'analyses et d'écrits historiques sur l'évolution du secteur à but non lucratif au Canada.⁴⁵ Dans la littérature philanthropique antérieure, on a essayé de rectifier le tout en expliquant les lignées philanthropiques classiques et en mettant en évidence diverses lignées et progressions canadiennes : Autochtones, premiers colons, francophones, anglophones, catholiques, protestants et juifs.⁴⁶ Il peut être tentant de commencer le récit de la philanthropie canadienne par une perspective historique, selon laquelle un fil narratif suit une ligne du temps pour nous mener jusqu'à aujourd'hui. Au fil du temps, les intrigues s'entrecroisent, preuve des particularités uniques de l'évolution du Canada comme nation. Cependant, présenter le récit comme une ligne du temps crée des dichotomies (notamment entre le français et l'anglais) et une fragmentation d'un récit plus holistique.

Cette section délaisse le modèle linéaire d'une ligne du temps en optant plutôt pour une analyse sociologique des divers aspects du récit philanthropique canadien. Elle suit les recherches antérieures dans le but de comprendre les traditions du secteur à but non lucratif au Canada en examinant les éléments clés et en analysant les multiples aspects.⁴⁷ Dans cette étude, le récit est centré sur le témoignage individuel, puis il est élargi jusqu'à son impact sur la société : le micro (l'individu), le méso (le groupe) et le macro (le secteur). Selon cette perspective, il est possible de passer d'un niveau à l'autre et de changer ainsi la conversation. Une itération plus nuancée et plus complexe de la philanthropie canadienne fait son apparition et, chose certaine, il faudra combler de nombreuses lacunes de connaissances si on veut présenter un récit détaillé de la philanthropie au Canada.

Dans cette étude, le récit est centré sur le témoignage individuel, puis il est élargi jusqu'à son impact sur la société : le micro (l'individu), le méso (le groupe) et le macro (le secteur). Selon cette perspective, il est possible de passer d'un niveau à l'autre et de changer ainsi la conversation.

45. Marshall, "Four Keys to Make Sense of Traditions in the Nonprofit Sector in Canada: Historical Contexts."

46. Pearson, *From Charity to Change*; Fontan and Pearson, "Philanthropy in Canada: The Role and Impact of Private Foundations"; Lefèvre and Elson, "A Contextual History of Foundations in Canada"; Berger, "The Influence of Religion on Philanthropy in Canada."

47. Marshall, "Four Keys to Make Sense of Traditions in the Nonprofit Sector in Canada: Historical Contexts."; Berger, "The Influence of Religion on Philanthropy in Canada."

1.1.1 Micro : l'individu

Sur le plan individuel, l'action philanthropique est définie par les attitudes et les motivations personnelles par rapport à l'acte de donner. Des théories ont examiné les motivations publiques et privées des donateurs : altruisme, confiance, avantage pour la société, égoïsme, incitatifs financiers, culpabilité, estime personnelle.⁴⁸ Dans la littérature canadienne, il est expliqué que l'altruisme personnel est un facteur qui motive les gens à donner, en particulier les protestants.⁴⁹ De même, les Autochtones accordent une importance particulière aux actions individuelles, notamment aux enseignements entourant la cupidité (le wendigo), à la lumière au bénéfice de l'homme (le corbeau qui vole le soleil) et aux précautions à prendre contre les escroqueries (histoires de coyotes).⁵⁰

Selon de récents sondages auprès de la population canadienne, les motivations personnelles étaient l'objectif de rendre les

communautés meilleures, le sentiment de responsabilité d'aider les autres et le soutien du travail des organismes de bienfaisance et à but non lucratif. Notamment, l'établissement de normes canadiennes de don pendant l'enfance renouvelle pour beaucoup les sentiments selon lesquels aider et donner sont des qualités personnelles essentielles.⁵¹ Les recherches montrent l'intérêt de la population canadienne pour l'action coopérative et le bien collectif, parallèlement au maintien des valeurs individuelles. Par ailleurs, trois caractéristiques influent sur l'activité donatrice et bénévole au Canada : le milieu familial et les premières années de vie, l'appartenance religieuse et les études universitaires. Bien qu'il soit utile de nommer ces caractéristiques individuelles, il faudra mener d'autres recherches au Canada pour en comprendre l'impact spécifique et explorer le paradoxe de l'individualisme et du bien collectif.⁵²

1.1.2 Méso : le groupe

À mesure qu'on s'éloigne de l'individu, on constate que les motivations personnelles sont liées au groupe. Ici, ce sont les identités sociales – découlant de caractéristiques comme la famille, la religion et l'éducation – qui créent les sous-cultures de la population. L'identité sociale des sous-cultures serait déterminante dans les pratiques philanthropiques. Le comportement donateur et la signification de ce comportement pour l'individu et son statut parmi le groupe varient d'une sous-culture à l'autre.⁵³ Ces regroupements signifient que les affiliations canadiennes avec une religion ou un milieu d'études, comme les affaires, influent sur les décisions à savoir comment et où donner.

La diversité des sous-cultures canadiennes met en cause les dichotomies rigides des lignes du temps historiques mentionnées précédemment. Par exemple, parmi les sous-cultures religieuses seulement, l'Enquête sur le don, le bénévolat et la participation (EDBP), menée à l'échelle nationale par Statistique Canada, a permis de dénombrer vingt groupes religieux dans l'ensemble du Canada.⁵⁴ Les recherches démontrent que les sous-cultures donnent pour des motivations personnelles, comme l'altruisme, et en raison de la dynamique de groupe, comme la cohésion sociale. Les sous-cultures donnent aussi de différentes façons, soit par des dons en espèces ou des heures de bénévolat.⁵⁵

48. Konrath and Handy, "The Development and Validation of the Motives to Donate Scale."

49. Berger, "The Influence of Religion on Philanthropy in Canada."

50. Archie, "Philanthro...WHAAAT? A Philanthropy 101 Session with Kris Archie."

51. Hallward, "Generosity in Canada: An Exploration of Giving and Volunteering, the Drivers + Barriers, and Why Generosity Is Declining."; Lasby and Barr, 30 Years of Giving in Canada.

52. Reed and Selbee, "Is There a Distinctive Pattern of Values Associated with Giving and Volunteering? The Canadian Case."

53. Berger, "The Influence of Religion on Philanthropy in Canada."

54. Statistics Canada, "2000 National Survey of Giving, Volunteering and Participating (NSGVP) Questionnaire."

55. Berger, "The Influence of Religion on Philanthropy in Canada."

Les chefs d'entreprise du début du xxe siècle qui se sont enrichis avec l'industrialisation du Canada ont consacré une partie de leurs nouvelles ressources financières à la philanthropie.⁵⁶ À titre de haut placés dans leur communauté, ils ont su, par la philanthropie, convertir leur richesse économique en monnaie sociale. Ce type particulier de sous-culture d'entreprise était présent dans le développement de la philanthropie aux États-Unis.⁵⁷ À l'époque, l'absence de financement du gouvernement fédéral faisait en sorte qu'un grand nombre de municipalités s'en remettaient aux dons d'individus et d'entreprises pour mettre en place des initiatives communautaires. Au sein même de la sous-culture, les dirigeants appliquaient leurs normes d'entreprise, comme la hiérarchie, la centralisation, la planification et la capitalisation, à leurs projets philanthropiques, c'est-à-dire le soutien de musées, d'universités, d'hôpitaux et de services sociaux au Canada. Leur comportement collectif changea, passant des actes spontanés de générosité de l'ère préindustrielle à une sous-culture de don plus structurée et apparentée à l'investissement.⁵⁸ Signe d'un changement par rapport à la philosophie keynésienne d'après-guerre, les influences de plus en plus marquées des politiques néolibérales et la réduction des dépenses sociales des gouvernements ont créé des incitatifs fiscaux, ce qui a contribué à l'essor des modèles opérationnels philanthropiques de ce sous-groupe d'entreprises.⁵⁹

Il est primordial de comprendre l'expérience des sous-groupes dans le récit du Canada en matière de soutien de la diversité et de l'intégration.

Il est primordial de comprendre l'expérience des sous-groupes dans le récit du Canada en matière de soutien de la diversité et de l'intégration. Les premières politiques d'immigration au Canada ont augmenté la diversité démographique, mais les obstacles sociaux auxquels se sont heurtés les immigrants et les autres sous-groupes ethniques et religieux et minorités raciales sont bien documentés.⁶⁰ Aujourd'hui, les recherches en philanthropie commencent à s'intéresser à l'expérience des immigrants et des nouveaux arrivants,⁶¹ y compris les communautés canadiennes d'origine sud-asiatique,⁶² sud-africaine,⁶³ jamaïcaine⁶⁴ et de confession musulmane,⁶⁵ de même qu'aux dons de la diaspora.⁶⁶ Sont aussi explorées les contributions du secteur philanthropique aux communautés LGBTQ au Canada.⁶⁷ Il faut que les recherches continuent de s'intéresser à ces expériences et à celles qui ne font pas actuellement partie des récits dominants. Certains groupes font face à des difficultés d'accessibilité, d'inclusivité et d'équité dans les institutions et les processus canadiens plus grandes que celles qu'on raconte dans le récit actuel de la mosaïque culturelle dominante. Il est donc crucial de sortir du cadre des dichotomies et de chercher à voir comment les sous-groupes tirent leur épingle du jeu dans les systèmes et structures philanthropiques.⁶⁸



56. Liverant, "The Incorporation of Philanthropy."

57. Lefèvre and Elson, "A Contextual History of Foundations in Canada."

58. Liverant, "The Incorporation of Philanthropy."

59. Saifer, "Philanthropic Nation Branding, Ideology, and Accumulation."

60. Trigger, *Natives and Newcomers*.

61. Pearl et al., "What Are the Antecedent Factors That Influence Immigrant and Newcomer Philanthropic Practices and Understandings in Canada? A Literature Review of the Ethnocultural Perspectives and Practices in Philanthropy and Entrepreneurship Engagement of Canadian Immigrants."; Mehta, "The Power and Politics of Immigrant Philanthropy: Charitable Giving and the Making of the New Canadian Establishment."

62. Sridhar, "An Opportunity to Lead: South Asian Philanthropy in Canada."

63. Ramachandran, "Benevolent Funds: Philanthropic Practices of the South African Diaspora in Ontario, Canada."

64. Pinnock, "Young Jamaican-Canadians as Diaspora Philanthropists: A Case for Intergenerational Collaboration."

65. Rizvi, "Muslim Philanthropy in a Canadian Context."

66. Mehta and Johnston, "Diaspora Philanthropy and Civic Engagement in Canada: Setting the Stage."

67. Mulé, "Canadian LGBTQ Communities and Philanthropy: A Questioning of Well-Being."

68. Liverant, "The Incorporation of Philanthropy."

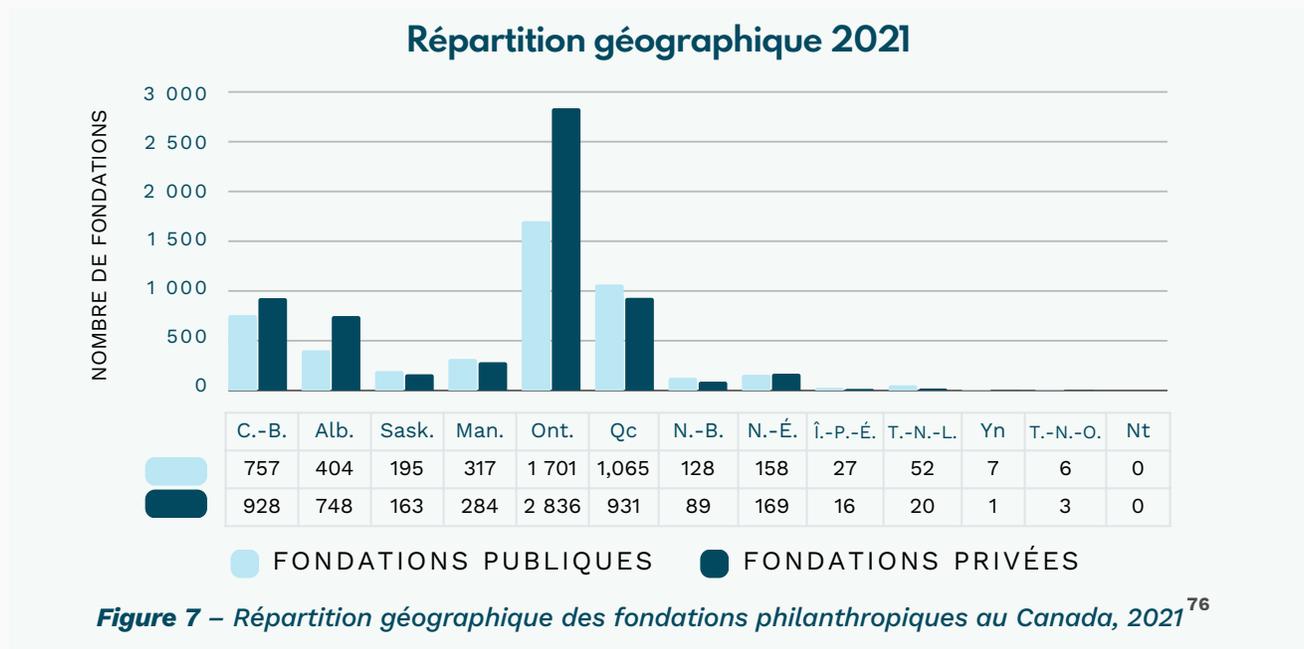
1.1.3 Macro : le secteur

Quand on étudie l'histoire des fondations philanthropiques au Canada, on a tendance à commencer par leur constitution en personne morale. Le parcours des fondations canadiennes remonte à la Première Guerre mondiale, à l'époque où la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu de 1917 a introduit des exemptions fiscales pour les organismes de bienfaisance enregistrés approuvés.⁶⁹ La première fondation, la Fondation Massey, a été établie en 1918, suivie de la Fondation de Winnipeg en 1921 et de la Fondation J.W. McConnell en 1937, toutes financées essentiellement par des entrepreneurs de la révolution industrielle.⁷⁰ Bien qu'elles aient subi l'influence de contextes politiques, sociaux et économiques semblables à ceux des États-Unis, les fondations canadiennes se sont développées plus lentement.

Les deux tiers des fondations privées se trouvent en Ontario ou au Québec, là où les membres des sous-groupes d'entreprises prospères ont créé des fiducies caritatives dans les années 1930 et 1940.⁷¹ Sur cette même période, le développement des fondations ailleurs au Canada s'est fait de manière plus graduelle.⁷²

Parallèlement à la proportion de la population et de la richesse de l'Ontario par rapport au reste du Canada, près de la moitié des fondations enregistrées sont aujourd'hui en Ontario, surtout dans la région métropolitaine de Toronto.⁷³ La figure 7 illustre la répartition géographique des fondations canadiennes en 2021.

Le développement historique des fondations philanthropiques au Canada est intrinsèquement lié à la Loi de l'impôt sur le revenu, qui encadre la structure des dons de bienfaisance au Canada. Basée sur les traditions anglaises, cette loi préconise toutefois les concepts de gouvernance et de droit à l'européenne. Elle a préséance sur les systèmes autochtones et ceux des sous-groupes issus de l'immigration.⁷⁴ Par exemple, elle fait la distinction entre donataires reconnus et non reconnus, un clivage faisant croire à la majorité qu'il existe des donataires plus dignes que d'autres. Cette distinction s'est répercutée sur le soutien offert aux Autochtones et aux autres sous-groupes historiquement marginalisés.⁷⁵



69. Elson et al., "Foundations in Canada."

70. Lefèvre and Elson, "A Contextual History of Foundations in Canada."

71. Pearson, From Charity to Change.

72. Lefèvre and Elson, "A Contextual History of Foundations in Canada."

73. Pearson, From Charity to Change.

74. Lee, "Remaining Unreconciled."

75. Lee.

76. Imagine Canada, "2021 T3010 Public and Private Foundation Analysis."

Comme indiqué précédemment, on ne peut limiter la perspective du Canada à l'histoire des groupes fondateurs dominants, à savoir les catholiques francophones et les protestants anglophones. Pour bien comprendre l'histoire de la philanthropie au Canada, il est primordial de tenir compte du vécu de tous les sous-groupes. Cette inclusion rend complexe la description de l'histoire philanthropique au Canada, mais elle est nécessaire.

L'étude du vécu de ces sous-groupes remet en question l'image de nation philanthropique que veut se donner le Canada, une aspiration qui se dégage du discours de diverses fondations philanthropiques, marqué par des qualificatifs comme inclusif, durable, progressiste et résilient.⁷⁷ Cette aspiration vise à présenter un récit positif de la philanthropie au Canada, mais d'aucuns sont d'avis que le ton masque l'expérience des sous-groupes. Les critiques ne s'arrêtent pas là : la culture philanthropique au Canada étoufferait les façons de faire du capitalisme, de l'élimination et de l'extraction, qui ont rendu la philanthropie possible.⁷⁸

Le domaine philanthropique au Canada commence malgré tout à se heurter à ces réalités. Les dichotomies entre la « philanthropie des premiers colons » et les pratiques autochtones sous-tendent le dialogue contemporain, en partie grâce au travail du Cercle de la philanthropie.⁷⁹ En 2015, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ont inspiré les têtes dirigeantes de la communauté philanthropique à produire une [Déclaration d'action](#) et à trouver des signataires. Bien que les [94 appels à l'action](#) de la Commission de vérité et réconciliation en 2015 ne se soient pas traduits par des actions explicites du secteur bénévole, cinq des plus grandes fondations, Donner, McConnell, Metcalf, Lawson et Webster, ont octroyé d'importantes subventions aux communautés autochtones dans la foulée de cette déclaration.⁸⁰

Il s'agissait là d'un important point de départ et d'une expression manifeste de leadership du secteur pour ouvrir la voie à la reconnaissance du manque de visibilité des autres sous-groupes, comme les communautés noires, dans le récit et les structures de la philanthropie.⁸¹ Comme on l'indique dans les recherches, la prochaine étape sera de continuer de s'attaquer et de remédier au fait que le récit d'aspiration fait ombrage au vécu de bien des sous-groupes. Les organisations dirigées par des Autochtones ou des Noirs reçoivent moins de 1 % du financement du secteur philanthropique.⁸² L'héritage colonial persiste dans les pratiques philanthropiques, et les fondations ont été prévenues de ne pas minimiser le risque de reproduire les modèles coloniaux dans leur désir de briser le lien avec le passé.⁸³

Deux ou trois intrigues différentes se dégagent du portrait historique dominant de la philanthropie au Canada.⁸⁴ La perspective limitée crée des dichotomies qui sont difficiles à corriger. Quand on analyse le récit sous divers angles, l'individu, le groupe et le secteur, on constate qu'il reste bien des histoires à raconter et à inclure dans les recherches. L'histoire de la philanthropie au Canada demeure incomplète, façonnée par trop peu de gens. Les motivations personnelles, l'identité sociale des sous-groupes et l'évolution du domaine proposent trois nouveaux angles sous lesquels analyser l'évolution du récit de la philanthropie et des fondations philanthropiques au Canada.

Quand on analyse le récit sous divers angles, l'individu, le groupe et le secteur, on constate qu'il reste bien des histoires à raconter et à inclure dans les recherches.

77. Saifer, "Philanthropic Nation Branding, Ideology, and Accumulation." (Page 570)

78. Saifer.

79. Pearson, From Charity to Change; Trimble, "Ongoing Harm under a Prettier, Brighter Umbrella."

80. Trimble, "Ongoing Harm under a Prettier, Brighter Umbrella."

81. Pereira, "Unfunded: Black Communities Overlooked by Canadian Philanthropy"; Tune, "Moving Beyond the Words: Where Is Canadian Philanthropy on Its Journey to Dismantle Anti-Black Racism?"

82. Lee, "Remaining Unreconciled"; Trimble, "Ongoing Harm under a Prettier, Brighter Umbrella"; Pereira, "Unfunded: Black Communities Overlooked by Canadian Philanthropy"; The Catherine Donnelly Foundation, "Healing Through the Land Navigating Philanthropy's Role in Reconciliation: A Funder's Learning Journey."

83. Lee, "Remaining Unreconciled"; The Catherine Donnelly Foundation, "Healing Through the Land Navigating Philanthropy's Role in Reconciliation: A Funder's Learning Journey."

84. Pearson, From Charity to Change; Lefèvre and Elson, "A Contextual History of Foundations in Canada."

1.2 Un aperçu du fonctionnement des fondations canadiennes

Les fondations philanthropiques au Canada demeurent opaques pour le commun des mortels en dépit de l'accessibilité des données ouvertes de l'ARC et des recherches antérieures. Cette opacité entraîne une compréhension limitée du travail des fondations, des professionnels qui en font partie, et de son impact en général sur la société. L'étude avait pour stratégie de recenser la littérature récente sur les fondations philanthropiques publiques et privées au Canada. La collecte de nouvelles données empiriques a permis d'optimiser cette revue de la littérature pour comprendre le comportement des fondations dans un contexte réglementaire en évolution, explorer leurs actuelles stratégies d'investissement et réfléchir aux nouveaux besoins d'octroi de subventions. Comme on l'explique dans la méthodologie ([annexe 1](#)), les recherches étaient guidées par un concept de recherche exploratoire qualitative fondé sur des travaux ethnographiques, des entrevues semi-structurées et des recherches documentaires nouvellement agrégées. Cette section s'appuie sur la littérature actuelle et de nouvelles données sur les trois piliers du fonctionnement des fondations – la réglementation, les actifs et l'octroi de subventions – pour présenter un aperçu préliminaire des fondations canadiennes.



1.2.1 Réglementation

Jusqu'au milieu du xxe siècle, le régime de réglementation des fondations au Canada était relativement léger.⁸⁵ Conscient de l'influence grandissante des fondations, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour mieux les surveiller et les responsabiliser ([tableau 2](#)). Ces mesures réglementaires ont coïncidé avec l'augmentation du nombre de fondations, qui est passé de moins de 100 à la fin des années 1940 à plus de 1 000 à la fin des années 1960, avant que quelque 2 000 autres s'ajoutent au total dans les années 1970 et 1980.⁸⁶ Dans les années 1990, on en dénombrait entre 3 000 et 4 000, 20 % d'entre elles octroyant pour plus de 10 000 \$⁸⁷ de subventions. De 2005 à 2021, le nombre de fondations s'est accru de 25 %, étant passé de 8 852 en 2005 à 11 061 en 2021 ([tableau 4](#)).

En 1950, le gouvernement a défini les fondations caritatives et exigé qu'elles redistribuent 90 % de leurs revenus sous forme de dons de bienfaisance.⁸⁸ En 1967, les organismes de bienfaisance étaient tous tenus de s'enregistrer et de produire une déclaration annuelle.⁸⁹ La structure réglementaire a davantage été officialisée dans la réforme fiscale de 1976-1977.⁹⁰

De 2005 à 2021, le nombre de fondations s'est accru de 25 %, étant passé de 8 852 en 2005 à 11 061 en 2021.

85. Khovrenkov, "Size-Based Analysis of Charitable Foundations."

86. Khovrenkov; Ontario Law Reform Commission, "Report on the Law of Charities, Vol 1."

87. Ontario Law Reform Commission, "Report on the Law of Charities, Vol 1."

88. Khovrenkov, "Size-Based Analysis of Charitable Foundations"; Man, "Charitable Organizations and Public Foundations: The Need for Re-Categorization"; Watson, "Charity and the Canadian Income Tax: An Erratic History."

89. Watson, "Charity and the Canadian Income Tax: An Erratic History."

90. Elson et al., "Foundations in Canada"; Khovrenkov, "Size-Based Analysis of Charitable Foundations."

1950	Les œuvres caritatives sont divisées en trois groupes : organismes de bienfaisance, fiducies de bienfaisance et sociétés de bienfaisance.
1967	Les œuvres caritatives sont enregistrées.
1976/77	Les œuvres caritatives sont divisées en organismes de bienfaisance et en fondations de bienfaisance (privées et publiques).
1984	Les fondations privées et publiques sont assujetties à un contingent des versements (CV) de 4,5 %.
2004	Les fondations publiques et privées sont assujetties à un contingent des versements (CV) de 3,5 %.
2010	Les exigences de versement des revenus sont éliminées pour les fondations publiques et privées, ce qui place le traitement des versements au même niveau pour deux types de fondations.
2022	Le contingent des versements (CV) est haussé à 5 % pour les fondations publiques et privées; les versements admissibles à des donateurs non reconnus sont autorisés.

Tableau 2 – Chronologie de la réglementation des fondations philanthropiques depuis 1950

Les fondations ont été divisées en fondations publiques et fondations privées et soumises à une réglementation plus stricte, car on craignait la rétention du patrimoine et l'évitement fiscal. Des restrictions leur ont été imposées sur les activités commerciales et les titres non reconnus.⁹¹ Cette réforme a jeté la base du contingent des versements (CV), qui dicte quelle part de leurs actifs les fondations doivent consacrer chaque année à leurs activités caritatives ou aux activités caritatives des autres par l'octroi de dons et de subventions. Ces mesures ont constitué un pivot dans l'établissement du contexte réglementaire des fondations.

À l'époque, il y avait deux critères : l'écoulement des actifs et les revenus, exprimés différemment pour les fondations privées et les fondations publiques.⁹²

En 1984, le portrait a beaucoup changé après qu'elles eurent été assujetties à la même réglementation : un CV de 4,5 % de leurs actifs, selon la moyenne des deux années précédentes, et 80 % de leurs revenus de la dernière année.⁹³ En 2004, ce contingent a été réduit à 3,5 % pour tenir compte des taux de rendement historiques du portefeuille de placements d'un organisme de bienfaisance typique, et l'exigence de 80 % des revenus a été maintenue.⁹⁴ Ce n'est qu'en 2010 que le Canada a éliminé l'exigence que les organismes de bienfaisance distribuent une partie de leurs revenus provenant des dons assortis d'un reçu d'impôt de l'année précédente en la remplaçant par un pourcentage annuel des actifs.

91. Payne, Firm Foundations.

92. Pour les fondations privées, le critère était de verser le plus élevé de deux montants, soit 5 % de la valeur marchande des actifs immobilisés ou 90 % des revenus gagnés sur les actifs dans l'année précédente, et de distribuer 90 % des revenus excédentaires de l'année précédente, c'est-à-dire la différence entre le revenu total de la fondation et le revenu généré par ses actifs immobilisés au cours de l'exercice précédent. Les fondations publiques n'étaient pas tenues de dépenser leurs actifs, mais elles devaient redistribuer leurs revenus selon le montant le plus élevé entre 80 % des dons admissibles au cours de la période précédente et 90 % des revenus de l'exercice précédent (Khovrenkov, 2016:339).

93. Khovrenkov, "Size-Based Analysis of Charitable Foundations"; Man, "Charitable Organizations and Public Foundations: The Need for Re-Categorization"; Watson, "Charity and the Canadian Income Tax: An Erratic History."

94. Government of Canada, "Backgrounder for Disbursement Quota Consultation - Canada."

Ce changement a équilibré les règles du jeu en éliminant les différences de longue date dans le traitement de la redistribution des revenus entre les deux types de fondations. Par ailleurs, les organismes ayant des actifs de moins de 25 000 \$ (plafond plus tard majoré à 100 000 \$) furent exemptés de l'exigence de distribution annuelle des actifs, de manière à ce que soit allégé le fardeau administratif des petits organismes.⁹⁵ La modification du contingent des versements en 2022 a porté le montant de l'écoulement des actifs à 5 % des actifs dépassant 1 million de dollars, tout en maintenant le CV de 3,5 % pour les actifs de 1 million de dollars ou moins.⁹⁶

Les recherches s'intéressent à la valeur et aux difficultés liées au CV, qui fait toujours l'objet de débats. Une étude du début des années 1980 a analysé la viabilité du contingent des versements (CV) de 4,5 % par rapport à l'inflation et aux rendements sur le marché. Elle a conclu que, d'après les critères régissant le CV, le gouvernement favorisait la distribution actuelle des actifs des fondations aux dépens de la distribution future, qui nécessiterait davantage de placements dans les titres boursiers.⁹⁷ (Voir la section sur les placements et la tendance à préférer désormais les titres boursiers au lieu des titres à revenu fixe.) Il a déjà été proposé d'opter pour un système de CV modulé tenant compte du volume des actifs et des catégories de désignation des fondations.⁹⁸ D'autres ont craint que le manque de clarté de la définition des activités caritatives dans la législation fiscale complique la production de déclarations exactes, ce qui réduirait la fiabilité d'une mesure comme le CV.

De plus, il doit y avoir des mécanismes qui veillent à ce que les fonds augmentés par la majoration du CV soient répartis entre un plus grand nombre d'organisations, et à ce que les fonds distribués aux donataires actuels ne soient pas doublés.⁹⁹ FPC milite pour une approche gouvernementale plus holistique de la réglementation philanthropique, rappelant que le taux de CV doit être un outil de promotion de l'impact du secteur philanthropique et empêcher l'accumulation de richesse dans les fonds de dotation. L'organisme soutient l'idée selon laquelle le CV ne peut à lui seul répondre aux complexités et aux besoins du secteur caritatif et à but non lucratif dans son ensemble.¹⁰⁰

FPC milite pour une approche gouvernementale plus holistique de la réglementation philanthropique, rappelant que le taux de CV doit être un outil de promotion de l'impact du secteur philanthropique et empêcher l'accumulation de richesse dans les fonds de dotation.

95. Khovrenkov, "Size-Based Analysis of Charitable Foundations."

96. Krynitzi, "New Disbursement Quota Is Now Law and in Force – What You Need to Know."

97. Fowler and Rorke, "Endowed Charitable Foundations in Canada: A Study of Spending and Investment Strategies Under Revenue Canada Regulations."

98. Imagine Canada, "Consultation: Boosting Charitable Spending in Our Communities."

99. Juneau, "The Disbursement Quota Revisited."

100. Philanthropic Foundations Canada, "Consultations by the Government of Canada on Boosting Charitable Spending in Our Communities."

L'évolution du contingent des versements découle en partie de délibérations supplémentaires sur la façon d'effectuer les versements admissibles et à qui. Depuis 1950, la Loi de l'impôt sur le revenu prévoit que les organisations caritatives sont tenues de consacrer l'ensemble de leurs ressources à des activités caritatives, que les sociétés caritatives sont établies uniquement à des fins caritatives et que les fiducies caritatives conservent leurs biens en fiducie pour les utiliser à des fins caritatives.¹⁰¹ La Loi de l'impôt sur le revenu a prévu un « système fermé » pour les fonds caritatifs afin d'éviter qu'ils soient détournés pour financer des projets inappropriés.¹⁰² Les réformes fiscales de 1976 distinguaient les fondations caritatives et exigeaient qu'une proportion des fonds résultant de leurs activités ou de dons soit remise à des donataires reconnus.¹⁰³ Les modifications subséquentes à la réglementation ont élargi les activités caritatives pour y inclure les contrats avec des agences ou des employés, les contrats communs et les contrats de résultats.¹⁰⁴

Le critère de « direction et contrôle » est ainsi devenu une exigence de fond. Les organismes de bienfaisance étaient désormais tenus d'exercer un contrôle actif et continu de leurs intermédiaires, de maintenir des dossiers détaillés et de prouver leurs liens.¹⁰⁵ Le plus récent développement remonte au budget fédéral de 2022, où l'on a introduit un nouveau concept de « versements admissibles ». En vertu de ce concept, les organismes de bienfaisance enregistrés sont autorisés à effectuer des versements admissibles à des donataires reconnus et non reconnus (DNR), c'est-à-dire des organisations n'ayant pas le statut d'organisme caritatif selon l'ARC, sous réserve de remplir certains critères.¹⁰⁶ En se prévalant de cette autorisation à subventionner des DNR, les fondations canadiennes peuvent ainsi venir en aide à un éventail élargi d'organisations et d'initiatives à vocation caritative. Dans le cadre de l'étude, il a été demandé aux participants aux entrevues de parler de leur changement de comportement vis-à-vis des modifications aux politiques concernant le CV et les DNR.

En se prévalant de cette autorisation à subventionner des DNR, les fondations canadiennes peuvent ainsi venir en aide à un éventail élargi d'organisations et d'initiatives à vocation caritative.



101. Carter and Man, "Direction and Control: Current Regime and Alternatives."

102. Juneau, "Reflections from an Uncomfortable Fence: Recent Discussions on the Regulation of Canadian Charities Operating Abroad," page 3.

103. Juneau; Carter and Man, "Direction and Control: Current Regime and Alternatives."

104. Carter and Man, "Direction and Control: Current Regime and Alternatives."

105. Carter and Man; Juneau, "Reflections from an Uncomfortable Fence: Recent Discussions on the Regulation of Canadian Charities Operating Abroad."

106. Philanthropic Foundations Canada, "Submission to the Government of Canada 'Registered Charities Making Grants to Non-Qualified Donees (Draft)'; Government of Canada, "Registered Charities Making Grants to Non-Qualified Donees (Draft)."

a) Contingent des versements

La figure 8 illustre le CV des 500 plus grandes fondations philanthropiques privées selon les données du T3010 de 2021. Le pourcentage de versement moyen est de 7,14 %, mais l’affichage par distribution montre que de nombreuses fondations se situaient au CV de 3,5 % ou tout près, alors qu’un autre groupe de fondations est nettement supérieur à ce taux.¹⁰⁷

Dans la nouvelle réalité d’un CV de 5 %, la plupart des personnes interviewées ont indiqué qu’elles pouvaient respecter les nouveaux taux sans modifier leur stratégie d’investissement. La réponse la plus fréquente parmi ce groupe était : « Nous versons déjà plus de 5 % ». Ce graphique comprend les nouvelles fondations créées alors que le taux attendu était déjà de 5 %.

Une personne a observé que la politique l’avait obligée à passer à 5 %, ce qu’elle n’aurait pas nécessairement fait de plein gré. Une autre a affirmé qu’elle respecterait le taux sans faire de bruit, tout en espérant qu’il ne serait pas majoré de nouveau. Deux mises en garde s’imposent toutefois.

D’un côté, certaines fondations projettent des rendements inférieurs à 5 % qui les forceraient à puiser dans leur fonds de dotation, ce qui s’est traduit par des changements dans la gestion de leurs actifs et un nouveau calcul de leurs investissements à long terme, en plus d’implications opérationnelles. D’un autre côté, les très grandes fondations qui ont moins d’investissements liquides ont exprimé le besoin d’effectuer des versements dans d’autres instruments ou de s’en remettre à l’option de respecter le CV moyen annuel sur deux ans.

Distribution des dons et dépenses caritatives en % des actifs 2021

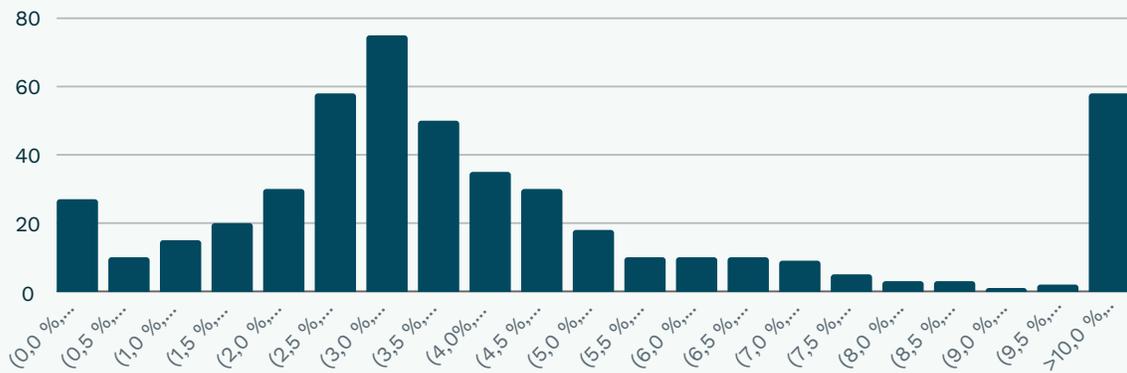


Figure 8 – Distribution des dons et dépenses caritatives en % des actifs des 500 plus grandes fondations privées canadiennes, 2021 (d’après Blumberg et Pasha, 2023).

107. Blumberg and Pasha, “How Much Did the Largest Canadian Private Foundations Spend in 2021?”

Plusieurs personnes interrogées ont parlé des outils de leurs fonds de transit et de leurs fonds orientés par les donateurs, sur lesquels l'impact du contingent des versements n'est pas le même. Pour ce qui est des fonds de transit, en règle générale, quand un don est acheminé là où le donateur le demande, le versement est rapide. Les sommes détenues sont conservées dans des véhicules très liquides pour répondre aux demandes de versement d'un donateur. Les fonds de transit détenus dans les fondations ayant un fonds de dotation peuvent aussi compter dans le calcul du CV. Le principe consistant à acheminer les sommes aide nécessairement à respecter les critères du CV.

Pour les fonds orientés par les donateurs avec fonds de dotation, c'est une nouvelle histoire. Bon nombre de fondations publiques, y compris des fondations communautaires et des fondations d'entreprise, utilisent des fonds orientés par les donateurs pour leurs actifs sous gestion (AUM). Cette structure permet des dons perpétuels dans les communautés où elles œuvrent et pour les causes qu'elles soutiennent. Cependant, les FOD individuels ne sont pas assujettis au contingent des versements, ce qui donne à la fondation qui les chapeaute l'autonomie requise pour équilibrer les AUM et les versements. Les personnes interviewées ont décrit divers rôles en matière de formation interne et d'établissement des attentes de comportement envers leurs titulaires de FOD :

Nous voulions nous assurer que les fonds orientés par les donateurs étaient eux-mêmes durables et conformes au contingent des versements, alors nous avons créé une politique établissant une méthode pour en tenir compte.

Pour certains, il y a des mécanismes de responsabilisation, comme la surveillance des fondations et la communication, tandis que d'autres sont plutôt incitatifs, offrant des formations sur ce que les donneurs peuvent faire – et comment – pour s'assurer que leurs FOD atteignent des niveaux de distribution plus importants. Dans certains cas, les fournisseurs de FOD s'attendent clairement à ce que leurs titulaires de FOD soient tenus de verser un certain pourcentage annuel.

Indépendamment de leurs approches, les fondations philanthropiques qui offrent des FOD peuvent respecter leur CV si elles ont d'autres fonds à verser à un plus haut taux, notamment leur fonds de dotation ou fonds de transit, même s'il existe des FOD avec fonds de dotation qui versent un pourcentage inférieur au CV.

Comme indiqué précédemment, la majoration du CV n'est qu'un outil pour régler le secteur. Pendant les consultations avec le gouvernement du Canada qui ont mené à la dernière majoration, on craignait qu'une majoration en soi ne produise pas le débloqué souhaité d'un plus grand volume de capital. Ces craintes étaient fondées sur les limites des données sur le terrain et le manque de recherches pour mieux comprendre en quoi les hausses du CV peuvent confirmer que les dons sont dirigés vers les besoins insatisfaits. Les participants ont ajouté que les activités des AUM et des FOD doivent faire l'objet d'analyses approfondies, étant donné que les FOD sont un outil financier philanthropique important mais dont les versements demeurent non réglementés au niveau des fonds. Les futures données du T3010 seront une solution pour démontrer que le CV de 5 % est respecté. Il faudra d'autres recherches pour indiquer où les sommes seront acheminées.

Pour certains, il y a des mécanismes de responsabilisation, comme la surveillance des fondations et la communication, tandis que d'autres sont plutôt incitatifs, offrant des formations sur ce que les donneurs peuvent faire – et comment – pour s'assurer que leurs FOD atteignent des niveaux de distribution plus importants.



b) Donataires non reconnus

Il existe moins de données historiques sur les donataires non reconnus mais, comme dans le cas du changement de la politique sur le CV, les consultations sur cette question ont précédé le changement de politique et la présente recherche.¹⁰⁸ Sur les 21 personnes interviewées, 13 avaient déjà subventionné des donataires non reconnus en utilisant divers outils, comme des agents financiers, des commandites, des sociétés à numéros et des contrats. Cette étude reflète l'interprétation et l'utilisation initiales par les fondations des lignes directrices de l'ARC sur les organismes caritatifs qui octroient des subventions aux DNR au moment où ces lignes directrices n'existaient qu'en version provisoire.

Pour citer une des personnes interviewées, il existe des différences majeures dans la façon dont les fondations comprennent « la symbolologie et la fonctionnalité » des changements apportés aux politiques concernant les donataires non reconnus :

Un contrat de subvention, désormais possible avec un donataire non reconnu, n'est pas un contrat de mandat, alors on sur un pied d'égalité. Symboliquement, l'organisation est un partenaire.

Certains participants ont mentionné que la réglementation antérieure limitait ce qui était jugé être des activités caritatives et légitimes. Cependant, compte tenu des derniers changements, les fondations peuvent utiliser leurs actifs pour venir en aide à un plus grand nombre d'organisations autochtones, internationales, communautaires et à but non lucratif. Ce changement s'arrime sur l'intérêt des personnes interviewées à soutenir les communautés sous-financées ou en quête d'équité. Le terme « symbolologie » reflète leur compréhension de ces changements.

Selon les participants, la difficulté réside actuellement dans la « fonctionnalité » des lignes directrices. Dans le cadre des entrevues, les réactions aux nouvelles lignes directrices sur l'octroi de subventions à des donataires non reconnus ont été mitigées. Les lignes directrices provisoires ont permis aux fondations qui n'avaient jamais considéré les DNR d'entreprendre un dialogue avec de nouveaux bénéficiaires, un dénouement jugé positif :

Pour citer une des personnes interviewées, il existe des différences majeures dans la façon dont les fondations comprennent « la symbolologie et la fonctionnalité » des changements apportés aux politiques concernant les donataires non reconnus :

Cela signifiera un changement de comportement pour le secteur sur le plan des types d'activités et permettra aux organismes à but non lucratif et à ceux qui n'ont pas le statut d'organisme caritatif de renforcer leurs capacités, plutôt que de vivre d'une subvention à l'autre. Comme nous ne sommes pas encore parvenus à changer le comportement de chacune des fondations, j'espère que ce changement de politique aura un impact sur le secteur. Les possibilités qui s'offrent aux fondations sont désormais nombreuses, et elles devront maintenant agir.

Si la plupart des personnes interviewées saluent cette possibilité, elles s'inquiètent aussi des lignes directrices provisoires de l'ARC (au moment de la rédaction de ce rapport). Certaines ont fait part de leurs commentaires à l'ARC, tandis que d'autres se sont retenues de juger et ont attendu de voir le document final et de connaître l'interprétation des règles par les autres fondations. Quoi qu'il en soit, d'autres prévoient conserver leur approche actuelle :

Dans une optique de soutien et d'engagement, nous avons également redoublé d'effort pour augmenter l'octroi de subventions aux organisations populaires et en quête d'équité. Je ne suis pas convaincu que les règles gouvernementales sur les donataires non reconnus nous touchent à l'heure où on se parle.

108. Les lignes directrices définitives de l'ARC sur les FOD ont été publiées en décembre 2023.

Les fondations qui fonctionnent par des contrats de mandat – avec direction et contrôle – se sentaient plus en sécurité en maintenant leurs enquêtes actuelles et les montants qu’elles affectent déjà qu’en adoptant un système de subventions directes à des donataires non reconnus (comme le prévoient les lignes directrices provisoires telles que formulées au moment de la présente étude). Quelques participants ont admis qu’ils ignoraient les nouvelles règles sur l’autorisation d’octroyer des subventions à des DNR; d’autres ont mentionné qu’ils avaient besoin d’orientations supplémentaires de leur conseil d’administration avant d’octroyer des subventions à des DNR.

Plusieurs perspectives critiques ont mis en lumière certains problèmes clés. D’une part, la polarisation dans le domaine philanthropique a fait

dire à une personne interviewée que les subventions à des DNR risquent d’augmenter le flux d’argent aux DNR ayant une motivation politique. D’autre part, on a manifesté des craintes vis-à-vis de la vérification des organisations, une fois le T3010 déclaré, et de la façon dont les recherches peuvent tracer les subventions à des DNR sans le numéro d’enregistrement de l’organisme de bienfaisance. Une personne interviewée a d’ailleurs mentionné que les changements bénéficieraient surtout aux avocats chargés de la rédaction des contrats nécessaires. Enfin, l’opinion la plus critique provenait d’une personne qui croyait que la promotion des lignes directrices sur les subventions à des DNR provenait des députés, ce qui obligeait l’ARC, qui préférait les contrats de mandat, à en assurer la mise en application sans qu’elle en comprenne parfaitement les implications.

c) Résumé

La réglementation au Canada a une relation de longue date avec les fondations philanthropiques. Le fonds de dotation traditionnel a toujours été la principale cible des changements de règlements, marqués par quelques différences et l’établissement d’un équilibre entre les fondations privées et publiques. Les variations du CV au fil du temps confirment l’existence d’une conversation continue avec les fondations quant à leur obligation de rendre des comptes et à leur responsabilité dans leurs efforts de soutien social. Les récents changements apportés au contingent des versements et les règles permettant l’octroi de subventions à des donataires non reconnus démontrent un changement majeur dans la réglementation touchant les fondations philanthropiques au Canada. Dans le budget de 2022, le gouvernement avait promis de revoir le CV de 5 % dans cinq ans, ce qui confirme aussi de quelle façon la réglementation continue d’évoluer.

Les variations du CV au fil du temps confirment l’existence d’une conversation continue avec les fondations quant à leur obligation de rendre des comptes et à leur responsabilité dans leurs efforts de soutien social.

Bien que la modification du CV n’ait pas semblé préoccuper les fondations autant que les DNR, il est trop tôt pour déterminer de quelle façon ce changement permettra d’augmenter le flux d’argent vers les domaines qui en ont le plus besoin. De plus, les changements apportés à des politiques de longue date, comme les DNR, s’accompagnent de difficultés de mise en application. Bien que l’octroi de subventions à des DNR ait été autorisé, bon nombre de fondations ont hésité à commencer à les subventionner de la manière prévue dans les lignes directrices provisoires. Les fondations ont appuyé la symbolique du changement, mais elles ont eu du mal avec la fonctionnalité du mécanisme. Enfin, les changements apportés aux politiques se répercutent davantage sur les modèles traditionnels de fondations avec fonds de dotation que sur les autres outils philanthropiques.



1.2.2 Actifs

Les actifs financiers que détiennent les fondations exercent un rôle charnière dans la formation du paysage philanthropique au Canada. Les fondations déclarent leurs actifs dans le formulaire T3010. La surveillance des investissements passe généralement par un effort concerté du conseil d'administration, de la haute direction et des comités d'investissement. Certaines fondations misent sur des employés et des comités d'investissement spécialisés pour effectuer des investissements d'impact et responsables. Certaines fondations partagent leurs rapports avec leurs membres, le grand public et d'autres parties intéressées.¹⁰⁹

On a récemment reproché aux fondations de protéger ou de trop conserver leur patrimoine.¹¹⁰ Il s'agit là d'une critique convaincante si on n'examine que la croissance des actifs selon le T3010 au fil du temps, qui a été d'environ 100 milliards de dollars canadiens de 2008 à 2021 (Figure 6).¹¹¹ Il faut aussi ajouter que la perception de croissance des actifs n'est peut-être pas la même pour les fondations elles-mêmes et pour le grand public.¹¹² Le taux de rendement annuel varie entre les différents fonds de dotation des fondations. La tendance de croissance des actifs sur cinq ans indique des trajectoires variables, où certaines fondations enregistrent une croissance, et d'autres non. Les rendements des investissements fluctuent, mais les données autodéclarées indiquent un rendement moyen de 7,4 % entre 2018 et 2020.¹¹³

Il faut aussi savoir que les stratégies d'investissement des fondations n'ont pas toutes les mêmes objectifs, certaines optant pour la durabilité, et d'autres pour le décaissement ou l'investissement d'impact. Leur stratégie et le rendement de leurs investissements vont varier, et la littérature indique que les fondations orientent les stratégies de gestion de leurs actifs sur la nature interreliée de la conjoncture, des produits disponibles et connus, du contingent des versements et des objectifs de durabilité ou de décaissement. La composition du portefeuille et le taux de distribution influent sur les dons annuels et agissent sur la volatilité des dons au fil du temps.¹¹⁴ Selon de récentes évaluations des fonds de dotation internationaux, de plus en plus de sommes sont investies dans les marchés privés et dans les produits alternatifs, contrairement au modèle traditionnel de titres boursiers et de titres à revenu fixe.¹¹⁵

Les investissements d'impact et les critères ESG font l'objet de nombreuses discussions dans le secteur philanthropique. Cependant, ces options continuent d'accuser un retard sur les autres investissements.



109. Northcott, Allan and Uytterhagen, "Practices and Policies of Private Foundations in Canada." Calgary: Max Bell Foundation.

110. Beckert, "Durable Wealth."

111. Les taux de création des fondations et de croissance des versements doivent être pris en considération dans les calculs de la détention d'actifs. Ces facteurs ajoutent à la complexité de compréhension du paysage d'investissement des actifs des fondations.

112. Philanthropic Foundation Canada, "Renewing Our Social Contract: Perspectives on the Disbursement Quota."

113. Millani, "Investment & Disbursement Survey, 2018-2020 Executive Summary."

114. Afik, Benninga, and Katz, "Grantmaking Foundations' Asset Management, Payout Rates, and Longevity Under Changing Market Conditions."

115. Mercer, "Gauging Risk, Building Resilience: Findings from the 2023 Global Endowment and Foundation Investment Survey."

Les investissements d'impact et les critères ESG font l'objet de nombreuses discussions dans le secteur philanthropique. Cependant, ces options continuent d'accuser un retard sur les autres investissements. Des recherches internationales en 2023 ont montré qu'environ 19 % des fonds de dotation des fondations canadiennes ont recours à des investissements d'impact, qui sont ralentis entre autres par des craintes relatives au rendement, le manque de données, le profil de risque des investissements et le manque d'occasions. Les¹¹⁶ fonds de dotation canadiens étaient notamment prêts à intégrer les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) à l'exercice d'examen diligent de leurs gestionnaires et surveillants de fonds, à déconseiller des sociétés ou des secteurs et à utiliser des votes par procuration pour exprimer leurs craintes par rapport aux critères ESG. Ils étaient moins portés que ceux des autres pays sondés à investir dans des produits ESG, notamment des titres dans des sociétés à faible émission de carbone.

117



Les fondations ont de plus en plus de mal à affecter une plus grande part de leur capital à des investissements ayant un objectif ou un impact social. Elles se disent préoccupées par le rendement, le manque de données et le risque.¹¹⁸ Cette situation est difficile pour les petites fondations, étant donné que, souvent, les bénévoles et les employés qui ont des connaissances en impact social s'intéressent davantage à l'affectation des ressources qu'à la gestion des placements. Qui plus est, les outils d'évaluation des gestionnaires externes en investissement responsable doivent être peaufinés. L'investissement d'impact connaît aussi sa part de difficultés, notamment le besoin d'un portefeuille de projets plus diversifié et la prévalence de fondations investissant aux mêmes endroits, pour éventuellement simplifier l'exercice d'examen diligent.¹¹⁹

Les recherches empiriques de la présente étude s'inspirent des résultats de quelque vingt ans d'enquêtes sur les investissements à FPC (2003-2021),¹²⁰ de l'observation des [Tables rondes sur l'investissement de FPC](#) et d'entrevues semi-structurées avec des PDG. Ces résultats portent sur les priorités d'investissement, l'évolution des stratégies, le rôle des gestionnaires de fonds et les investissements d'impact et socialement responsables.

a) Priorités d'investissement et valeurs

Les personnes interviewées ont expliqué en quoi les investissements de leur fondation s'alignent sur leurs valeurs. Les enquêtes de FPC, qui portaient notamment sur ces priorités, ont révélé que, historiquement, la plupart ont trait aux versements caritatifs et à la préservation de la valeur réelle du capital (tableau 3) :

Les enquêtes de FPC, qui portaient notamment sur ces priorités, ont révélé que, historiquement, la plupart ont trait aux versements caritatifs et à la préservation de la valeur réelle du capital

116. Mercer.

117. Mercer.

118. Mercer; Pearson, From Charity to Change.

119. Millani, "Investment & Disbursement Survey, 2018-2020 Executive Summary."

120. Les enquêtes sur les investissements de FPC contiennent des données sur les investissements autodéclarées par les membres de FPC. L'échantillon est plus petit que les données du T3010 mais donne un aperçu utile des tendances au fil du temps et un portrait plus nuancé du processus décisionnel des fondations.

2003	Protection contre l'inflation et exigence annuelle d'octroi de subventions
2007	Protection du pouvoir d'achat et respect des exigences annuelles de versements
2009	Préservation du capital
2010	Préservation du capital; besoin de générer des rendements pour honorer les engagements de versements
2013	Création de revenus pour les activités caritatives; accumulation d'actifs pour subventionner de futures activités caritatives
2015	Création de revenus pour les activités et versements caritatifs actuels, préservation du capital à long terme

Tableau 3 – Autodéclaration des principales priorités parmi les politiques et pratiques d'investissement (d'après les enquêtes sur les investissements de FPC de 2003 à 2021) ¹²¹

Certaines personnes interviewées ont mentionné des aspects comme l'investissement équilibré, la croissance, la durabilité et le faible risque, comme en témoigne le commentaire suivant :

L'objectif, c'est la durabilité. Ensuite, des rendements de plus de 5 %. On a toujours cherché à jouer de prudence, à nous assurer que, d'un point de vue éthique, on ne mise pas sur les entreprises extractives ou d'autres projets controversés. On s'en tient aux valeurs sûres avec des dividendes, alors notre approche est assez prudente.

D'autres affirment qu'ils en sont aux premières phases de ce processus de priorités :

Nous cherchons à faire en sorte que nos investissements correspondent à nos valeurs. Nous amorçons à peine ce processus d'exploration. Ensuite, nous examinerons ce que nous pourrions faire avec notre portefeuille.

121. La question n'est pas la même dans toutes les enquêtes sur les investissements. Ce tableau illustre des valeurs semblables au fil du temps dont se servent les fondations pour guider leurs politiques et pratiques d'investissement.

Plusieurs voix ont ajouté que l'investissement à 100 % dans des produits d'impact, des projets zéro combustible fossile, des produits ESG, des mesures de temporisation, la justice et des projets communautaires s'inscrivait parmi les valeurs qui guident les stratégies d'investissement de leur fondation.

Plusieurs voix ont ajouté que l'investissement à 100 % dans des produits d'impact, des projets zéro combustible fossile, des produits ESG, des mesures de temporisation, la justice et des projets communautaires s'inscrivait parmi les valeurs qui guident les stratégies d'investissement de leur fondation. La réponse résume l'essentiel de cette approche : « Nous nous efforçons toujours de nous demander quelle peut être notre prochaine bonne action. Notre privilège repose clairement sur les ressources et l'utilisation que nous en faisons ». Il faut toutefois savoir que, même si de nombreux PDG ont le mandat de décrire ces priorités, ce sont les conseils d'administration et les comités d'investissement qui peuvent les définir ou les mettre en application, si bien que les priorités d'investissement et l'établissement des valeurs constituent un engagement impliquant plusieurs parties prenantes.



b) Évolution des stratégies d'investissement

Les enquêtes ont aussi donné une idée des valeurs des fondations en illustrant leurs tendances générales d'investissement au fil du temps. Par exemple, on en dégage un net remplacement des titres à revenu fixe par des titres boursiers, compte tenu des tendances du marché marquées par la faiblesse des taux d'intérêt. En 2003, l'enquête de FPC sur les investissements indiquait que les titres à revenu fixe composaient environ 40 % du portefeuille de placements des fondations.¹²² Comme l'illustre la [figure 9](#), ce taux s'établissait à 27 % dans l'enquête sur les investissements de 2021.¹²³ Les titres boursiers, c'est-à-dire les placements qui génèrent habituellement les plus hauts rendements compte tenu de leur risque plus élevé, offraient plutôt de meilleures possibilités de générer plus de revenus pour respecter les contingents des versements.

Le recours accru aux titres boursiers suivait également une tendance à investir dans des actions mondiales. Toujours en 2003, les actions canadiennes constituaient environ 21 % du portefeuille des fondations, contre 27 % en moyenne pour les actions non canadiennes.¹²⁴ En 2021, ces proportions étaient passées à 31 % et 40 %, respectivement ([figure 9](#)). Sur cette même période, on avait aussi observé des hausses du côté des investissements alternatifs et de l'immobilier, leur part étant passée d'environ 6 % en 2003¹²⁵ à 30 % en 2021.¹²⁶

122. Philanthropic Foundations Canada, "Investment Practices Survey."

123. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

124. Philanthropic Foundations Canada, "Investment Practices Survey."

125. Philanthropic Foundations Canada.

126. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

	% moyen visé Enquête 2015	% moyen visé Enquête 2018	% moyen visé* Enquête 2021
Encaisse ou équivalent	3	6	7
Titres à revenu fixe	31	27	27
Actions canadiennes	30	32	31
Action non canadiennes	24	29	40
Investissements alternatifs	6	14	21
Immobilier	5	22	9

* Ces chiffres sont arrondis

Figure 9 – Affectation des actifs 2015-2021^{127 128}

Ces changements de stratégie montrent les gestes que posent les fondations pour aligner leurs valeurs sur la conjoncture du moment. Ils contribuent à l'importante croissance agrégée à 135 G\$ des fonds de dotation des fondations, un bond de 100 G\$ entre 2008 et 2021 ([figure 5](#)).

Cependant, quand on observe les données annuelles et autodéclarées, on constate que les taux de rendement annuels des fondations varient beaucoup avec le temps (tableau 4) :¹²⁹

Année	Rendement annuel moyen autodéclaré des investissements des fondations (%)
1999	8,7
2000	8,6
2001	1,5
2002	-1
2003	s.o.
2004	s.o.
2005	s.o.
2006	11,9
2007	s.o.

127. Il s'agit de l'affectation moyenne dans chaque catégorie, et non par organisation, donc le total des pourcentages n'est pas de 100 %.
128. Millani.

129. Pour certaines années, il n'y avait pas de questions ou de rapports sur le rendement annuel moyen des investissements dans les enquêtes de FPC. On a donc indiqué « s.o. ».

2008	s.o.
2009	18
2010	s.o.
2011	2,4
2012	s.o.
2013	s.o.
2014	9
2015	s.o.
2016	10
2017	10
2018	3
2019	10,6
2020	8,4

Tableau 4 – Rendement annuel moyen autodéclaré des investissements des fondations (%) (d’après les enquêtes sur les investissements de FPC de 2003 à 2021)

De ce point de vue, la croissance n’a pas été constante pour toutes les fondations, même si, concrètement, on a observé une augmentation de 100 G\$ des actifs des fondations publiques et privées de 2008 à 2021. D’après les données consultées, les fonds de dotation des fondations ont employé un éventail de stratégies pour couvrir les CV, les frais de gestion des fonds (environ 0,5 %), l’inflation (habituellement 2 % en moyenne) et les charges opérationnelles (de 1 à 1,5 % des actifs). Une fois ces coûts pris en considération, le taux de rendement annuel attendu doit atteindre 7 à 8 % pour permettre de préserver le capital à long terme et d’absorber les fluctuations à court terme du marché.¹³⁰ Une personne a confirmé ceci : « Nous visons en moyenne 8 % chaque année, et nous essayons d’atteindre cet objectif en acceptant un niveau moyen de tolérance au risque ».

130. Philanthropic Foundations Canada, “Investment Practices Survey.”



D'après les données consultées, les fonds de dotation des fondations ont employé un éventail de stratégies pour couvrir les CV, les frais de gestion des fonds (environ 0,5 %), l'inflation (habituellement 2 % en moyenne) et les charges opérationnelles (de 1 à 1,5 % des actifs). Une fois ces coûts pris en considération, le taux de rendement annuel attendu doit atteindre 7 à 8 % pour permettre de préserver le capital à long terme et d'absorber les fluctuations à court terme du marché

Les fluctuations des marchés se répercutent sur le fonctionnement des fondations. Dans le contexte d'un CV à 5 %, les attentes de rendement augmentent. Par exemple, à la suite de la récession de 2008, les enquêtes de 2009 ont indiqué en quoi les rendements inférieurs aux attentes ont entraîné des changements opérationnels, comme des gels de salaires et des réductions des dépenses de perfectionnement professionnel, des déplacements et du nombre de membres et d'employés.¹³¹ Ainsi, grâce au contingent des versements, l'octroi de subventions est maintenu en cas de faible rendement; les réductions budgétaires sont appliquées ailleurs.

c) Rôle des gestionnaires de fonds

Il est notable que les investissements des fondations dépendent dans une forte mesure de gestionnaires de fonds externes, qui conseillent également les entreprises sur la conjoncture. Si la plupart des fondations comptent sur un ou deux gestionnaires de fonds, certaines peuvent en avoir vingt. Les personnes interviewées sont revenues sur le rôle essentiel que jouent les gestionnaires de fonds dans l'affectation des actifs :

Tout dépend de ce que les familles souhaitent accomplir et de la culture des familles. La nôtre soutient un seul secteur caritatif, mais sa stratégie d'investissement n'en tient pas compte : elle est basée sur le risque, la tolérance et le rendement. Et, pour cela, nous avons l'aide de notre gestionnaire de fonds.

131. Philanthropic Foundations Canada, "Managing in Turbulent Times Results of a Member Survey by Philanthropic Foundations Canada."

Les gestionnaires de fonds ont pour mandat d'obtenir un rendement financier, et on peut se demander qui a pour mandat d'obtenir ou d'offrir des rendements pondérés : les fondations ou les gestionnaires de fonds? Une personne interviewée a mentionné que, même si son portefeuille personnel contient des fonds ESG, le gestionnaire de fonds de sa fondation n'en propose pas. D'autres ont observé qu'il peut être difficile de changer de stratégie d'investissement ou de gestionnaire en raison de sa présence au conseil d'administration ou d'une relation de longue date. « Nous avons la même gestionnaire de fonds depuis longtemps. La personne était salariée dans l'entreprise, a pris sa retraite, puis les administrateurs lui ont accordé leur confiance et l'ont recrutée pour la fondation. »

Les gestionnaires de fonds ont pour mandat d'obtenir un rendement financier, et on peut se demander qui a pour mandat d'obtenir ou d'offrir des rendements pondérés : les fondations ou les gestionnaires de fonds?

Les personnes qui souhaitent changer de stratégie ont exprimé un besoin d'inciter les gestionnaires de fonds à s'aligner sur les valeurs des fondations :

« Selon notre plan stratégique actuel, nous avons un objectif [d'investissement] d'impact de 50 % d'ici 2027. Nous n'en sommes qu'à 5 %, alors l'objectif de 50 % est considérable. Je crois que la seule façon d'y parvenir, c'est de forcer la note à nos gestionnaires de fonds. Nous avons un seul gestionnaire de fonds traditionnel. Je dirais que nous avons nos objectifs de risque et de rendement, et la volonté de faire en sorte que nos actifs soient harmonisés avec nos valeurs. »

Par ailleurs, la pandémie a catalysé des changements pour certaines personnes interviewées, notamment la majoration des versements et une réflexion sur les valeurs de croissance des actifs et de longévité. Ces changements sont ensuite venus modifier la façon dont les conseils d'administration souhaitent que les investissements soient gérés :

« Depuis la COVID, on a un peu changé notre raisonnement là-dessus, et c'est pourquoi nous avons commencé à augmenter nos versements. Nous sommes conscients qu'il existe un besoin aujourd'hui, et nous ne voulons pas rester sans rien faire avec notre capital. Notre raisonnement continue d'évoluer, et notre conseil d'administration commence à s'y habituer. Nous parlons avec notre conseil de changer notre perception et de ne pas nécessairement être obnubilés par la croissance de notre capital. »

Dernièrement, plusieurs membres de la table ronde sur l'investissement de FPC ont indiqué une volonté de remplacer des gestionnaires de fonds pour d'autres qui proposaient davantage d'options d'harmonisation de leurs nouvelles valeurs avec leurs stratégies d'investissement.

d) Investissement socialement responsable et investissement d'impact

Si on se fie à l'intérêt des personnes interviewées pour l'alignement sur ces nouvelles valeurs, l'investissement d'impact et socialement responsable devrait augmenter. Pourtant, les données autodéclarées donnent un portrait beaucoup plus partagé : l'intérêt semble toujours augmenter, alors que l'adoption de mesures se fait plus lentement.

Une personne interviewée a déclaré ceci :

Certaines personnes s'y consacrent à fond, chacune à leur façon, tandis que d'autres sont curieuses, essaient de comprendre comment s'adapter. Il est devenu clair que les propos, les intentions et les actions ne sont pas toujours les mêmes.



En 2003, une fondation sur 35 misait sur une stratégie d'investissement axé sur la mission (IAM)¹³²(utilisant 2 % des actifs de la fondation).¹³³Dans ce contexte, l'IAM était vu comme un investissement dans un marché des capitaux correspondant aux valeurs de la fondation. En 2021, 25 répondants sur 66 disaient miser sur des stratégies d'investissement responsable : intégration des produits ESG, sélection et exclusion de secteurs et fonds d'impact.¹³⁴ Les données montrent qu'en 2007 l'augmentation de l'ISR et de l'IAM constituait le principe d'investissement le moins important pour les fondations.¹³⁵ Même en 2021, sur les 41 répondants sur 66 qui n'avaient pas de stratégie d'investissement responsable, les trois quarts ne prévoyaient pas en adopter dans les années à venir.¹³⁶ On remarque aujourd'hui une hausse, mais elle se fait lentement.

Quand on se penche sur les investissements d'impact (autrefois les investissements liés à la mission), en 2012, 80 % des fondations qui s'étaient dotées d'une politique d'investissement écrite n'employaient pas d'investissements liés à la mission (ILM).¹³⁷ En 2013, 17,5 % (7 fondations) prévoyaient adopter les ILM plus tard dans l'année, et 20 % étaient indécises.¹³⁸ En 2015,¹³⁹ la terminologie des enquêtes avait changé, les ILM ayant été renommés investissements d'impact. Le portrait était pourtant relativement semblable : on comptait plus de personnes qui sautaient les questions que de personnes qui adoptaient des investissements d'impact :

132. Il faut prendre en note l'évolution de la terminologie de l'investissement social. Plusieurs termes sont utilisés dans les rapports de FPC. Avec le développement des concepts, on a observé une segmentation des termes. Plus récemment (2021), l'investissement responsable (autrefois investissement axé sur la mission) a été séparé des investissements d'impact (qui pouvaient autrefois s'appeler investissements liés à la mission). La présente étude essaie de clarifier ces démarcations, mais on ne connaît pas l'interprétation des termes par les répondants.

133. Philanthropic Foundations Canada, "Investment Practices Survey."

134. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

135. Scotia Private Client Group, "Investment Practices of Private Foundations in Canada: Fostering a Legacy."

136. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

137. Philanthropic Foundation Canada, "Investments, Disbursements and the Outlook for 2012 Results of a Member Survey."

138. Philanthropic Foundation Canada, "Preserving Value and Doing Good: Today and Tomorrow Results of a Member Survey."

139. Philanthropic Foundation Canada, "Investment Policies and Performance in 2014 Results of a Member Survey."

- 12 fondations sur 36 avaient une politique d'investissement d'impact; 19 autres répondants avaient sauté la question.
- 14 fondations sur 36 avaient l'intention de faire des investissements d'impact; 19 autres répondants avaient sauté la question.
- Pourcentage des actifs constituant des investissements d'impact (20 ont répondu; 35 ont sauté la question) (tableau 5).

Pourcentage	Nombre de fondations
0 %	8
0,1 % à 5 %	8
5,1 % à 10 %	4
Plus de 10 %	0

Tableau 5 – Nombre de fondations effectuant des investissements d'impact (données autodéclarées dans l'enquête sur les investissements de FPC en 2015)

Si la plupart des fondations n'avaient pas d'investissements d'impact dans l'enquête de 2015, celles qui en avaient investissaient essentiellement dans un fonds de tiers, un programme d'immobilisations ou un placement par emprunt dans un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif. Seulement une ou deux fondations investissaient dans des titres boursiers ou offraient des investissements par emprunt dans des entreprises sociales à but lucratif. Le nombre de fondations ayant déclaré des investissements d'impact à FPC est demeuré entre 13 et 19 entre 2015 et 2021.¹⁴⁰

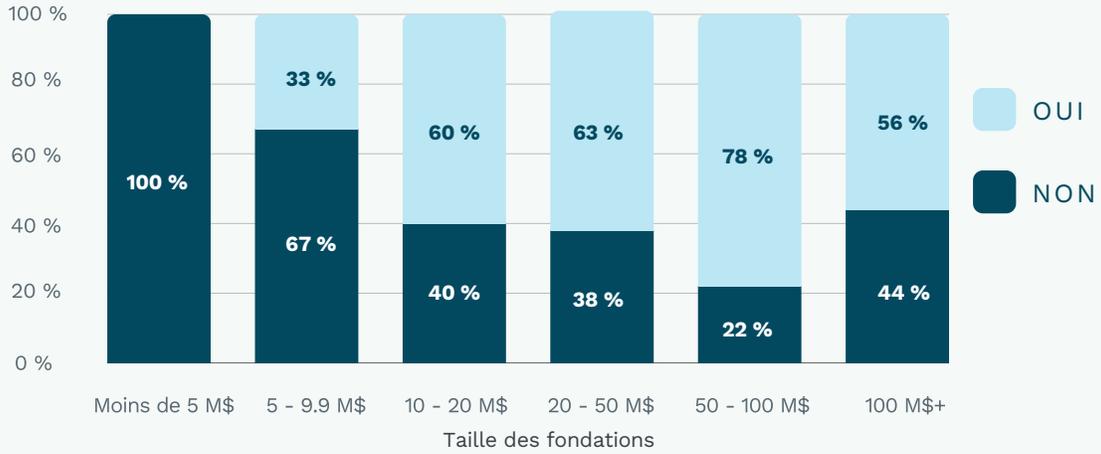
En 2021, des recherches de FPC ([figure 10](#)) ont montré que les fondations ayant des actifs de 10 à 100 millions de dollars étaient particulièrement portées à adopter des stratégies d'investissement socialement responsable. À titre comparatif, les fondations détenant de 5 à 9,9 millions de dollars étaient les plus actives en investissement d'impact.¹⁴¹ Chez celles qui effectuent des investissements d'impact, la part moyenne attribuée à ces investissements en 2021 était de 7,9 %.¹⁴²

140. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

141. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

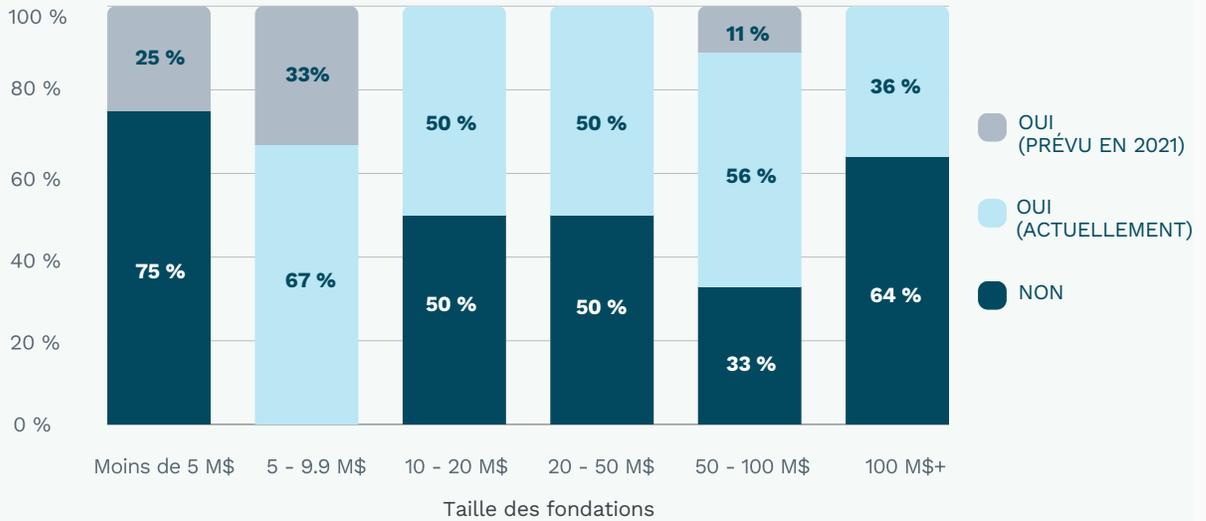
142. Millani

Adoption d'activités d'investissement responsable selon la taille des fondations*



* Ces chiffres sont arrondis

Affectation des actifs à des activités d'investissement d'impact selon la taille des fondations*



* Ces chiffres sont arrondis

Figure 10 – Part attribuée aux investissements responsables et d'impact selon la taille de l'actif des fondations¹⁴³

143. Millani

Les enquêtes sur les investissements et les tables rondes sur l'investissement de FPC montrent les difficultés de l'investissement d'impact : portefeuille de placements, connaissance de leur existence et affectation des fonds. La plupart des fondations n'en sont toujours qu'à leurs premières phases d'investissement responsable et d'impact : recherche de gestionnaires de fonds compétents pour collaborer, et sensibilisation de leur conseil d'administration. L'enquête de 2015 a montré que la plupart des fondations avaient au moins une certaine connaissance de l'investissement d'impact, en dépit d'incertitudes par rapport au marché et au déploiement. Par ailleurs, les principaux obstacles au recours accru à ces investissements sont la perspective d'un manque de produits et d'occasions de placement, l'absence de capacité interne, et l'absence d'intermédiaires. Si la plupart des répondants ont sauté les questions, les fondations ont admis qu'elles envisageraient l'investissement dans des projets au rendement social et financier important, à un rendement égal ou supérieur au marché, tandis que d'autres sont disposées à accepter un rendement modéré. D'autres, enfin, n'accepteraient pas d'investir pour obtenir un rendement nul.¹⁴⁴



La plupart des fondations n'en sont toujours qu'à leurs premières phases d'investissement responsable et d'impact : recherche de gestionnaires de fonds compétents pour collaborer, et sensibilisation de leur conseil d'administration.

Les mêmes difficultés ont été exprimées dans l'enquête de 2021, où on a mentionné les difficultés par rapport à l'adoption de mécanismes d'investissement responsable et d'impact, en plus de l'absence de définitions claires et uniformes qui sème la confusion et l'incertitude, le manque de temps et d'expertise des employés et le besoin d'outils pratiques à partager avec les gestionnaires de fonds pour intégrer ces approches.¹⁴⁵ Une personne a offert ce point de vue sur quelques-uns des risques :

Je crois que les grandes fondations peuvent embaucher un gestionnaire de placement pour intégrer l'optique de l'investissement d'impact à leur portefeuille global. Il y a d'excellents gestionnaires de portefeuille qui ont prouvé qu'il n'y a pas de sacrifice à faire en matière de rendement. Il faut toutefois concéder sur les plans du risque et de la liquidité. Dans l'univers des placements, il y a les titres des sociétés cotées en bourse, et ceux des sociétés privées, toujours plus risqués. Par exemple, bon nombre de transactions ou de fonds considérés comme des fonds d'impact impliquent des entreprises sociales locales ou présentes sur un territoire donné qui sont dans une phase de croissance. D'après moi, le risque est plus élevé dans ces investissements locaux, mais, en retour, le rendement social est évidemment supérieur, car on attire de l'argent dans l'économie et les fournisseurs locaux.

144. Philanthropic Foundation Canada, "Investment Policies and Performance in 2014 Results of a Member Survey."

145. Millani, "Investment & Disbursement Survey 2018-2020."

Il faut tenir compte de cette valeur quand on envisage un placement. Par exemple, nous visions un rendement de 3 % pour un fonds, ce qui est inférieur au marché pour le risque que nous sommes prêts à prendre, et ce fonds est également illiquide. Cette difficulté existe également pour certains investissements d'impact. Ils ne sont pas liquides; l'argent est inaccessible pendant un certain temps.

Au cours des récentes tables rondes sur l'investissement de 2023, on a également parlé des problèmes quant aux compétences requises de la part des employés et des comités pour bien évaluer les investissements d'impact, le volume de tâches administratives additionnelles, et les coûts supplémentaires de gestion des actifs, en plus des services habituels à payer. Certaines fondations font appel à un directeur des placements externalisé pour avoir accès à un portefeuille assez grand (mondialement et thématiquement) d'investissements responsables et d'impact. Bien que les données montrent que l'intérêt s'est accru au cours de la décennie, elles illustrent également que le recours à ces investissements a été l'affaire d'un faible pourcentage des fondations, plutôt que de l'ensemble du secteur.

Dans l'enquête de 2021 et au sein des tables rondes sur l'investissement de 2023, des questions ont été soulevées sur la possibilité pour les investissements d'impact et socialement responsables de respecter les contingents des versements.¹⁴⁶ Pourtant, les avancées dans les politiques, comme les changements annoncés dans le budget fédéral de 2016 (sanction royale le 22 juin 2016) autorisant les fondations privées à investir dans les sociétés en commandite, n'ont pas donné de véritable élan à l'investissement d'impact.¹⁴⁷ Ces changements ont en partie aidé les fondations à diversifier leur portefeuille de placements et ont offert aux nouvelles fondations des options de placement dans un contexte de faibles taux d'intérêt tout en soutenant l'investissement d'impact au Canada.¹⁴⁸ Malgré ces nouvelles possibilités prévues par les politiques, le domaine demeure nouveau. Dans toutes les enquêtes de FPC sur les investissements depuis 2012, en dépit de la faiblesse des nombres absolus, on constate une impression de croissance et d'occasions à saisir en matière d'investissement d'impact. Les personnes interviewées ont confirmé cette aspiration, ayant signalé un intérêt renouvelé pour l'investissement d'impact ces dernières années à la suite d'initiatives comme le [Fonds de finance sociale du Canada](#), la sélection selon une optique de genre et le financement climatique.

Bien que les données montrent que l'intérêt s'est accru au cours de la décennie, elles illustrent également que le recours à ces investissements a été l'affaire d'un faible pourcentage des fondations, plutôt que de l'ensemble du secteur.



146. Millani

147. Parliament of Canada, Bill C-15: Statutes of Canada 2016; Government of Canada, "Budget 2015: Annex 5.1 - Tax Measures: Supplementary Information."

148. Philanthropic Foundations Canada, "Submission to the Standing Committee on Finance"; Government of Canada, "Budget 2015: Annex 5.1 - Tax Measures: Supplementary Information."



f) Résumé

Le portrait global des données du T3010 selon lequel les fondations connaissent une croissance constante ne reflète pas les données autodéclarées dans les enquêtes de FPC. Il n'est toutefois pas possible de comparer simplement les données de ces deux ensembles de données. D'autres recherches sont requises pour que nous comprenions les priorités et les stratégies d'investissement des fondations. Les gestionnaires de fonds jouent des rôles cruciaux, et il se peut que des mesures et des relations de longue date empêchent de changer ces rôles. Les valeurs des fondations évoluent au même titre que leurs stratégies d'investissement. Toutefois, ce phénomène ne correspond pas nécessairement à un relèvement notable de l'investissement responsable et d'impact.

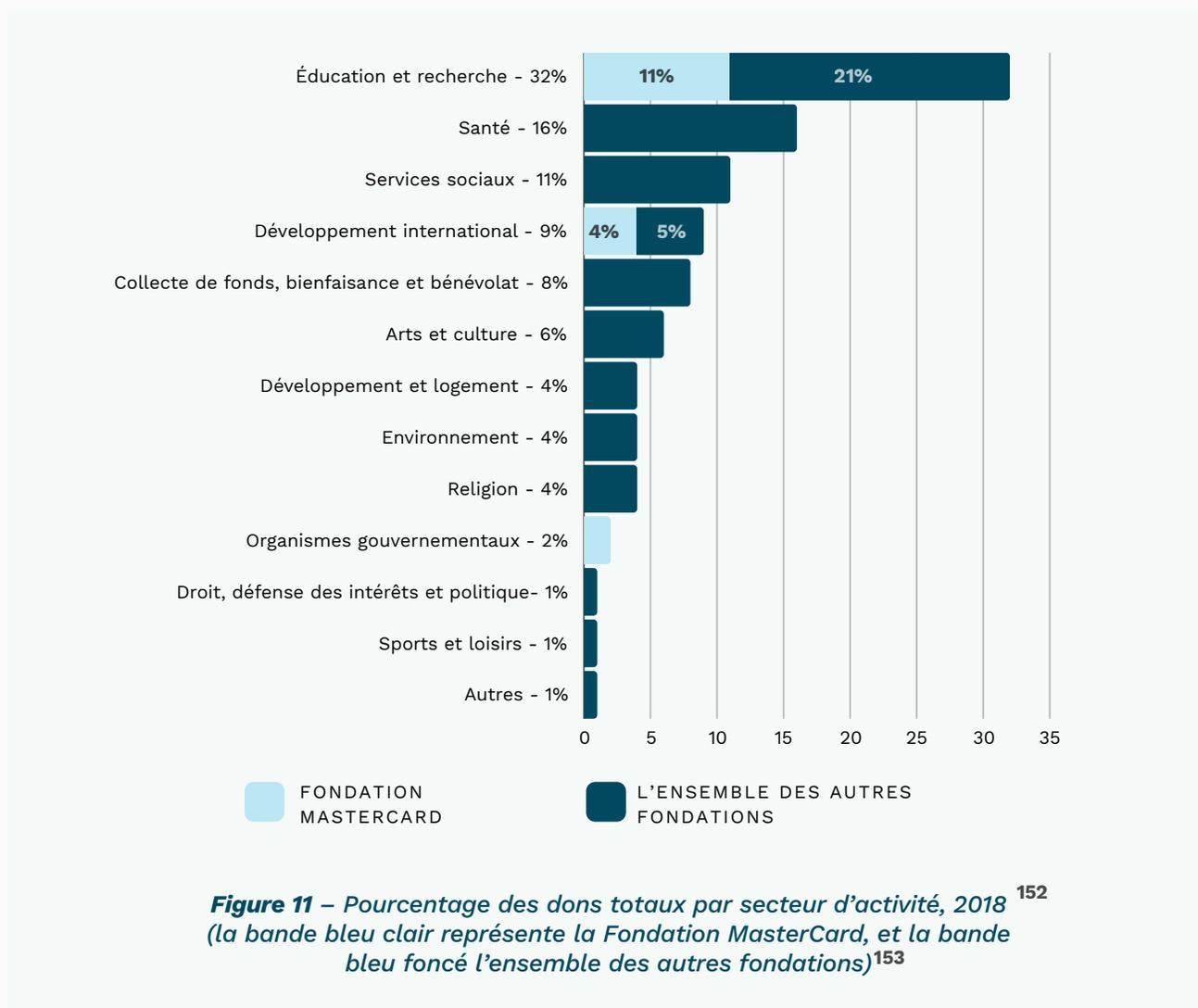
Une variable essentielle dont il faut faire mention est la diversité des outils philanthropiques dont ont parlé les personnes interviewées pour cette étude. Ce ne sont pas toutes les fondations qui misent sur un modèle avec un fonds de dotation, ce qui illustre que les actifs philanthropiques sont détenus et distribués différemment. Les fonds de transit et les comptes chèques¹⁴⁹ permettent un déploiement immédiat de dons à forte liquidité. On a expliqué la popularité des FOD par le fait qu'il s'agit d'outils philanthropiques plus abordables et plus flexibles pour de nombreux donateurs. Même pour les FOD avec fonds de dotation, on observait des utilisations variées : décaissement par rapport à conservation à long terme, plage de tolérance au risque, intérêt pour l'investissement responsable et d'impact.

Certaines personnes interviewées ont affirmé que le capital philanthropique canadien doit se montrer plus imaginatif pour diversifier ses approches : dépenses immédiates, présence communautaire accrue et conservation des fonds pendant une période limitée (de 15 à 20 ans). D'autres personnes ont quant à elles prévenu que les dons immédiats et à court terme risquent d'affaiblir la capacité du secteur philanthropique à s'investir dans de grandes causes à long terme et à soutenir et maintenir des partenariats. On constate une évolution de l'utilisation des fonds de dotation des fondations, à laquelle s'ajoute une panoplie de nouveaux outils philanthropiques. Comme les fondations ont le loisir de choisir comment investir leurs actifs dans le contexte réglementaire, leur comportement d'investissement sert de baromètre des valeurs des fondations philanthropiques canadiennes. La prochaine enquête sur les investissements de FPC est prévue en 2025.

149. Lorsqu'un placement est liquidé, les fonds peuvent être détenus dans un compte chèques et utilisés à des fins caritatives.

1.2.3 Octroi de subventions

Divers schémas, notamment des évaluations fonctionnelles fondées sur les données du T3010 et les relations gouvernementales, ont été élaborés pour définir les approches des fondations.¹⁵⁰ Il demeure pourtant difficile de comprendre le portrait global de l'octroi de subventions parmi les fondations canadiennes. La figure 11 illustre que l'octroi de subventions par les fondations vise le plus souvent l'éducation, la santé, les services sociaux et le développement international.¹⁵¹ Si on se réfère à la figure 5, on constate que les fondations publiques et les fondations privées ont augmenté les dons versés à des donataires reconnus entre 2018 et 2021. L'augmentation a atteint 23 % pour les fondations publiques (de 4,4 milliards à 5,5 milliards de dollars canadiens), contre 72 % pour les fondations privées (de 2,6 milliards à 4,5 milliards de dollars canadiens).



150. Imagine Canada, "Consultation: Boosting Charitable Spending in Our Communities"; Phillips, "Dancing with Giraffes."

151. Philanthropic Foundations Canada, "Snapshot of Foundation Giving in Canada in 2018 and Trends 2013–2018."

152. Philanthropic Foundations Canada.

153. Cette figure représente l'octroi de subventions au moment du dernier portrait de FPC (rapport de 2021 basé sur les données d'octroi de subventions de 2018). Vu la complexité de créer cette catégorisation dans le contexte de la présente étude, cette figure n'a pas été mise à jour pour le présent rapport. Les futurs rapports sur le paysage tenteront d'illustrer à la fois les programmes d'octroi de subventions des fondations et leur fonctionnement.

L’octroi de subventions par les fondations vise le plus souvent l’éducation, la santé, les services sociaux et le développement international.

Question de valider la figure 11, les recherches sur l’octroi de subventions par les fondations familiales canadiennes montrent que les principaux domaines qu’elles soutiennent sont la santé et les recherches en médecine, essentiellement les grands hôpitaux et les programmes de recherche médicale.¹⁵⁴ Les universités reçoivent également beaucoup d’aide de ces fondations pour un ensemble de projets de recherche, de bourses d’études et de campagnes de financement. Les arts et la culture, c’est-à-dire les institutions artistiques reconnues et les projets d’art participatifs en milieu communautaire, reçoivent aussi du financement des fondations familiales. Ces dernières soutiennent les services sociaux de deux façons : les organisations parapluie, comme Centraide ou l’Appel juif unifié, et le financement sélectif de certains services spécifiques.

Les recherches ont aussi fait ressortir d’importantes différences d’octroi de subventions entre les grandes¹⁵⁵ et les moyennes¹⁵⁶ fondations publiques et privées.¹⁵⁷ Les grandes fondations privées seraient les plus susceptibles de se maintenir près du minimum légal de versements, contrairement aux grandes fondations publiques et aux moyennes fondations privées et publiques, davantage portées à dépasser les versements minimums en vertu de la loi. Cependant, les moyennes fondations étaient également plus portées que les grandes à aller chercher de nouveaux revenus à distribuer immédiatement, ce qui signifie que leur modèle d’octroi de subventions est peut-être fondé sur l’utilisation de fonds de transit,¹⁵⁸ un fonctionnement nettement différent de celui des modèles avec fonds de dotation.¹⁵⁹

Les études ont montré encore plus à quel point il est difficile de mieux comprendre l’octroi de subventions par les fondations, une d’elles ayant révélé que les deux tiers des plus grandes fondations familiales¹⁶⁰ n’ont pas de site Web ou de processus spécifique pour octroyer des subventions.¹⁶¹ Seulement le quart environ de ces fondations octroyaient des subventions correspondant à des priorités explicites. Une autre majorité n’acceptaient pas les demandes non¹⁶² sollicitées. Pour ajouter à l’évaluation selon laquelle les grandes fondations privées versent un total de dons proche du CV de 3,5 %, le pourcentage moyen d’actifs remis en subventions par un échantillon des plus grandes fondations s’établissait à 3,7 %.¹⁶³

154. Phillips, “Dancing with Giraffes.”

155. Actifs totaux de 1 million de dollars au cours d’au moins une année mais jamais plus de 100 millions.

156. Actifs totaux de plus de 25 000 \$ au cours d’au moins une année et jamais plus de 1 million au cours d’une année donnée.

157. Khovrenkov, “Size-Based Analysis of Charitable Foundations.”

158. Un fonds de transit est un fonds non permanent, sans fonds de dotation, établi par un ou plusieurs donateurs afin que la totalité des capitaux du fonds soit redistribuée aux bénéficiaires à l’intérieur d’un délai fixe, à la demande des donateurs.

159. Khovrenkov.

160. 38 fondations familiales dont les actifs et le conseil d’administration sont toujours contrôlés par la famille ou un réseau de proches, et totalisent plus de 100 millions de dollars (Phillips, Dancing with Giraffes).

161. Phillips, “Dancing with Giraffes.”

162. Phillips

163. Phillips

Comme l'indiquent les recherches, il existe des différences d'activités selon le type, la taille et les modèles de financement des fondations. Bien qu'on puisse croire que de nombreuses fondations canadiennes hésitent à se rendre visibles, on constate aussi un manque de recherches faisant la différence entre les modèles opérationnels et d'octroi de subventions des fondations. Le fait d'observer une fondation ne donne pas un portrait complet de tous les autres modèles.¹⁶⁴ Ainsi, il n'existe qu'un portrait partiel de l'octroi de subventions par les fondations canadiennes.

Au cours de la présente étude, on a demandé aux PDG de nous parler des nouveaux besoins de leur fondation et de leur fonctionnement. On les a invités à donner leur point de vue sur n'importe quel aspect – la société, le domaine, leur organisation. Des fondations de divers types ont été interviewées pour cette étude, chacune s'étant attribué un qualificatif : « familiale », « indépendante », « d'entreprise », « privée » ou « publique ». Seulement deux de ces qualificatifs existent légalement, « publique » et « privée », ce qui prouve que les fondations se désignent elles-mêmes par des terminologies différentes, dont elles ont également une définition différente. La présente section s'articule autour de trois thèmes généraux qui reflètent les influences actuelles sur le fonctionnement des fondations; la générosité, la diversité et le risque.



164. Pearson, "Philanthropic Foundations Canada: Building a Community and a Voice for Philanthropy."

a) Générosité

Tout d’abord, on comprend que les Canadiens continuent de se serrer les coudes en temps de besoin et de catastrophe, et les communautés apprécient ce soutien philanthropique. Les participants ont commenté sur l’importance de la générosité dans la culture canadienne. Bon nombre ont explicitement demandé davantage de générosité de la part des plus fortunés. De nombreux participants issus de l’immigration ont exprimé un sentiment de redonner au pays. Certains ont mentionné que, dans le contexte d’une culture politique polarisante, il est plus difficile de se serrer les coudes sans un scénario catastrophique pour inciter à la collaboration. Toutefois, le sentiment de « besoin de faire sa part » demeure une force motrice dans l’ensemble des types de fondations.



le sentiment de « besoin de faire sa part » demeure une force motrice dans l’ensemble des types de fondations.

Sur le terrain, des enquêtes sur les investissements de FPC antérieures (2009-2012)¹⁶⁵ ont illustré les stratégies et les tactiques des fondations autres que l’octroi de subventions, notamment la prestation de conseils budgétaires et financiers, l’organisation de rencontres communautaires, la proposition de collaborations et consolidations, la communication avec les bénéficiaires et certains prêts pour des programmes. Ces pratiques suscitaient un intérêt particulier après la crise économique de 2008. Dans la réalité sociale d’aujourd’hui, les participants ont bien des causes vers lesquelles se tourner : changement climatique, période post-pandémique, crise du coût de la vie, abordabilité du logement, immigration. Ils ont parlé de changer leur approche pour répondre aux besoins immédiats, décrit les nouveaux réseaux de bailleurs de fonds vers lesquels ils se tournent pour parler de difficultés, de priorités et d’occasions de financement, et continué de demander une meilleure collaboration de l’ensemble du secteur :

J’ai trouvé que (pendant la COVID) le message de tout le monde est passé de « voici les priorités des fondations » à « aidons les gens, tout simplement, donnons-leur ce qu’il leur faut ». Maintenant que la poussière est retombée, on tend à se demander « où est le point d’équilibre? ».

La liste des causes que peuvent soutenir les fondations est longue, et les nouveaux besoins de la société s’ajoutent à la nécessité d’établir des priorités et de se dépasser pour répondre à ces besoins.

165. Dans un sous-ensemble d’enquêtes sur les investissements de FPC, les membres étaient invités à décrire l’aide non financière qu’ils apportent à leurs bénéficiaires.

La liste des causes que peuvent soutenir les fondations est longue, et les nouveaux besoins de la société s'ajoutent à la nécessité d'établir des priorités et de se dépasser pour répondre à ces besoins. Certains participants affirment que la philanthropie évolue, et que les rôles, les outils et les approches ne sont plus ce qu'ils étaient au début de leur carrière.

b) Diversité

Les participants ajoutent que diverses voix se font entendre dans le secteur. Ils admettent que des changements intergénérationnels se répercutent sur la philanthropie. Entre les conseils d'administration et les employés, entre les parents et les enfants des fondateurs des fondations, les PDG réfléchissent à leur position d'intermédiaire, entre les traditions et l'avenir de la philanthropie :

Le caractère oppressif de l'ancienne génération. Nous avons du respect pour ces personnes qui ont sacrifié sang, sueur et larmes pour nous emmener là où on est aujourd'hui. Bon nombre d'entre elles étaient issues de l'immigration et de nouveaux Canadiens. Nous tenons à respecter leur vécu, mais nous sommes pleinement conscients que le monde a choisi une nouvelle direction. Nous devons donc accepter l'idée d'une nouvelle direction, avec ses pratiques et procédures, en continuant d'honorer l'ancienne génération qui nous a initialement offert cette possibilité.

Pour les fondations qui collectent des fonds, ce changement démographique est encore plus important pour les mécanismes de financement et le changement de profil des donateurs : « Le bassin de donateurs en général rétrécit, ou encore notre façon traditionnelle de donner est en train de subir une révolution. » De plus, de nouvelles fondations et de nouveaux fonds orientés par les donateurs sont créés, et leurs donateurs représentent plusieurs générations.

Ces changements se répercutent sur le fonctionnement de toutes les fondations. Les participants ont reconnu qu'on aimerait qu'il y ait plus de diversité au sein des conseils d'administration et de la direction des fondations. Les recherches sur les employés et les fiduciaires demeurent toutefois nettement sous-développées. Il faut d'abord savoir que la plupart des fondations n'ont pas d'employés. En analysant les données sur la rémunération du formulaire T3010 pour 2020, on a constaté que seulement 26 % des fondations publiques et 9 % des fondations privées déclaraient des employés à temps plein ou à temps partiel. Puis, parmi celles qui avaient des employés, 85 % des fondations privées et 75 % des fondations publiques ont indiqué qu'elles en avaient moins de dix (à temps plein ou à temps partiel). Seulement 4 % des fondations (tous types confondus) déclaraient compter sur plus de 50 employés. Le manque de données et d'analyses fait en sorte qu'il est difficile de rendre compte de la diversité parmi les employés et les fiduciaires.

Les participants ne s'empêchent toutefois pas d'admettre de façon anecdotique qu'il existe un manque de diversité dans le secteur philanthropique :

Le monde des fondations est un monde d'hommes et de femmes de race blanche; la philanthropie manque de diversité, tant sur le plan de l'origine ethnique que sur le plan de l'âge.

Certaines fondations cherchent intentionnellement à diversifier leur profil de donateurs. Les fondations familiales essaient de déterminer comment accroître leur diversité. Certaines optent pour des outils comme un conseil consultatif pour diversifier les voix. Certains participants ont parlé des développements sur le terrain, comme les projets de vérité et réconciliation, la philanthropie basée sur la confiance et les projets participatifs d'octroi de subventions, qui ont tous pour objectif de diversifier les voix.

Les personnes qui cherchent activement à rendre plus inclusif le travail des fondations saluent la campagne de sensibilisation, mais préviennent que l'adoption de mesures se fait plus lentement.

Les personnes qui cherchent activement à rendre plus inclusif le travail des fondations saluent la campagne de sensibilisation, mais préviennent que l'adoption de mesures se fait plus lentement. Elles soutiennent que le secteur a encore beaucoup de chemin à faire dans son parcours de vérité et réconciliation et qu'il lui faudra encore des années avant que sa présence et sa participation à cette table comptent vraiment. Qui plus est, certaines fondations ne veulent plus que leur approche de fonctionnement soit « neutre »; elles se sont engagées à créer des pratiques de financement plus équitables, mais elles se sentent encore minoritaires à certains endroits. Cela dit, d'autres fondations croient que les tendances sur le terrain ont suscité plus de paroles que d'actions, certaines ayant l'impression qu'elles se financent elles-mêmes, bien que d'autres saluent leur méthode de financement :

La philanthropie basée sur la confiance a encore un bout de chemin à faire pour convaincre les personnes qui ont de l'argent que ce n'est pas parce qu'elles sont riches qu'elles savent quoi faire avec les fonds ou que l'approche des chefs d'entreprise n'est pas la solution la plus logique vers laquelle le secteur devrait se tourner.

Au sujet de la philanthropie basée sur la confiance précisément, une personne a affirmé franchement ceci : « Quand j'ose exprimer une idée, est-ce que je la comprends vraiment? » Les participants avaient des points de vue différents sur les activités de leurs pairs, les autres fondations, et plusieurs ont parlé des pratiques nouvelles et exemplaires en matière de diversité. D'autres ont aussi mentionné l'opacité et le peu de visibilité des nouveaux modèles philanthropiques.



c) Risque

Le troisième thème qui se dégage des entrevues sur les influences actuelles sur le fonctionnement des fondations est le risque. D'un côté, il y a une compréhension fondamentale des enjeux sociaux pour la population canadienne. Néanmoins, les participants ont continué de réfléchir à l'aversion au risque de la philanthropie canadienne. Certains participants ont fait écho aux décisions de longue date de leur conseil d'administration, notamment sur les valeurs, la gestion des fonds et l'octroi de subventions, disant qu'elles font obstacle aux changements introduits sur le terrain par les employés. D'autres ont remis en question la nature cloisonnée du secteur, en s'interrogeant sur le véritable engagement de collaboration au delà des discussions et du cofinancement. Il a été dit que des projets comme le financement climatique et la collaboration avec les Autochtones progressaient, ce qui prouve que les fondations peuvent collaborer. Cependant, on a tout de même questionné les raisons du manque de collaboration sur les enjeux.

Quelques participants se sont demandé si l'ARC, à titre d'organe de réglementation, contraignait le secteur en créant de nouvelles règles ou en perpétuant un manque de clarté sur la réglementation actuelle. On s'inquiète que la création de nouveaux modes de fonctionnement pour les fondations ou les outils philanthropiques puisse être freinée par la réglementation, un phénomène qui s'ajouterait à l'aversion au risque parmi les fondations. Cependant, l'orientation sur les DNR et le renouvellement de l'intérêt du gouvernement pour la finance sociale contrebalancent ces impressions, ce qui montre que le gouvernement est disposé à évoluer. Plusieurs participants se demandaient si une « place » plus distincte au gouvernement fédéral pour les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif, une idée politique que défendent déjà certains acteurs du secteur, permettrait aux nouveaux modèles philanthropiques d'être plus accessibles et de faire avancer la cause de l'équité, ou si elle ne ferait que renforcer les structures actuelles.



participants ont fait écho aux décisions de longue date de leur conseil d'administration, notamment sur les valeurs, la gestion des fonds et l'octroi de subventions, disant qu'elles font obstacle aux changements introduits sur le terrain par les employés. D'autres ont remis en question la nature cloisonnée du secteur, en s'interrogeant sur le véritable engagement de collaboration au delà des discussions et du cofinancement.

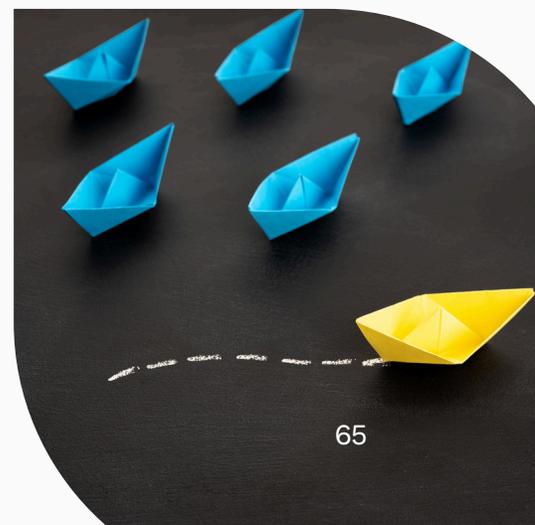
d) Résumé

Les données sur l'octroi de subventions sont étonnamment complexes à évaluer, à regrouper et à analyser pour les fondations philanthropiques canadiennes. Le T3010 propose des données agrégées, mais il reste ensuite beaucoup de travail manuel à faire pour classer les subventions par catégorie. Cette catégorisation efface par contre la nuance. Les questions sur les causes que soutiennent les fondations et la façon dont elles les soutiennent sont des questions de recherche à développement. En posant des questions aux PDG sur les nouvelles tendances dans la société, le domaine et les organisations, on offre de nouveaux points de départ aux recherches futures.

Les données sur l'octroi de subventions sont étonnamment complexes à évaluer, à regrouper et à analyser pour les fondations philanthropiques canadiennes.

En dépit de la complexité et de la difficulté qui caractérisent les nouveaux besoins de leur fondation, les participants montrent de l'optimisme par rapport à leur travail dans le secteur, et admettent que leur travail a une signification. Bien qu'il soit difficile de généraliser pour l'ensemble des fondations, la générosité, la diversité et le risque sont ressortis comme les trois principaux thèmes qui influent sur le fonctionnement des fondations contemporaines au Canada. Comme décrit ci-dessus, les participants trouvent que le secteur évolue. Leur rôle et leur positionnement varient, mais chacun d'eux se retrouve au milieu d'un groupe composé de divers acteurs (fondateurs, familles, conseils d'administration, employés, bénéficiaires, grand public), naviguant parmi différents niveaux de besoins nouveaux (pour la société, le secteur, leur organisation). Dans ce contexte, ils sont limités par la réglementation et par leurs craintes à l'égard de l'investissement des actifs. Ils gardent tout de même des approches individualisées pour unifier ces complexités, ce qui implique l'absence d'approches standardisées du fonctionnement des fondations.

Bien qu'il soit difficile de généraliser pour l'ensemble des fondations, la générosité, la diversité et le risque sont ressortis comme les trois principaux thèmes qui influent sur le fonctionnement des fondations contemporaines au Canada.



1.3 Résumé du chapitre

Depuis une centaine d'années, on observe une croissance et une évolution significatives dans le secteur des fondations philanthropiques au Canada. La riche mosaïque de la philanthropie canadienne, actuellement racontée par quelques intrigues dominantes, laisse entrevoir un récit beaucoup plus vaste et dynamique qui méritera d'être exploré. Qu'il s'agisse des motivations personnelles, des identités des sous-groupes ou de l'évolution systémique, le développement de l'histoire de la philanthropie au Canada promet une foule d'idées et d'occasions à saisir pour une compréhension plus inclusive et complète de son impact et de son potentiel.

La riche mosaïque de la philanthropie canadienne, actuellement racontée par quelques intrigues dominantes, laisse entrevoir un récit beaucoup plus vaste et dynamique qui méritera d'être exploré.

La compréhension des trois piliers des fondations au Canada donne une perspective intéressante sur ce domaine complexe. Les présentes conclusions sont les pointes d'un iceberg, maintenant visibles et ne demandant qu'à être explorées davantage lors de recherches futures.

Réglementation

Le régime réglementaire continue de raffiner ses mesures de surveillance des fondations philanthropiques et du secteur caritatif. Cette évolution est marquée par l'adoption du contingent des versements (CV) de 5 % et l'octroi de subventions à des donataires non reconnus, ce qui peut se traduire par une refonte des stratégies opérationnelles des fondations. Les récents changements apportés aux politiques publiques ont lancé des discussions sectorielles sur l'efficacité des outils politiques actuels. La plupart des personnes interviewées ont l'impression d'avoir respecté le CV de 5 %. Par contre, étant donné l'inflation élevée, d'autres ont manifesté des inquiétudes par rapport au maintien de leur capital réel et à leur capacité de couvrir leurs coûts opérationnels. Il faudra que les données et les recherches futures examinent l'impact de la règle du CV sur le secteur, notamment le niveau et les bénéficiaires des majorations et leurs conséquences sur les valeurs et le fonctionnement des fondations. Il faudrait dès maintenant commencer à parler des types de données requises pour examiner le CV.

La même attention doit être portée aux subventions aux donataires non reconnus, pour veiller à ce que la symbolique et la fonctionnalité correspondent. La plupart des participants ont prouvé qu'ils en tenaient déjà compte à l'aide de l'éventail d'outils à leur disposition. De plus, étant donné qu'il existe de nouveaux outils philanthropiques hors de la lignée réglementaire établie, il est essentiel d'envisager la meilleure façon de nous adapter à leur utilisation et de comprendre le rôle des fondations dans l'établissement des normes et des comportements à encourager.

Il faudra que les données et les recherches futures examinent l'impact de la règle du CV sur le secteur, notamment le niveau et les bénéficiaires des majorations et leurs conséquences sur les valeurs et le fonctionnement des fondations.



Actifs

Entre 2008 et 2021, les actifs des fondations ont bondi de 100 milliards de dollars. Pourtant, les fluctuations du marché ont produit une courbe de croissance plus nuancée, les fondations visant des rendements de 7 à 8 % pour couvrir les contingents des versements, les charges opérationnelles, les frais de gestion des fonds et l'inflation. Cette période a été marquée par une stratégie davantage axée sur les placements dans des titres boursiers, des portefeuilles diversifiés, et une adoption continue mais lente de solutions d'investissement d'impact.

Dans le contexte d'une forte inflation et d'un CV de 5 %, il sera utile de surveiller le comportement d'investissement, car le rendement financier requis pour respecter les priorités d'investissement (respecter les taux de versements caritatifs et préserver la valeur du capital réel) risque d'augmenter. Il faudra surveiller l'impact sur les coûts opérationnels des fondations pour voir si les rendements inférieurs se traduisent par des coupures en ressources humaines. Les actions et les investissements alternatifs continueront peut-être de progresser pour atteindre ces objectifs, si bien qu'une croissance plus globale sera peut-être possible. Cette recherche a donné un aperçu du lien qui existe entre les priorités d'investissement, les coûts des fondations, les tendances de distribution à long terme et la croissance globale des actifs, toutes des données essentielles à prendre en considération dans les conversations sur la réglementation.

Peut-être que la priorité de maintien de la valeur réelle du capital à long terme devra aussi être encouragée, si la majoration du CV vise à ce que les versements courants soient supérieurs aux versements futurs. La perte de corpus s'oppose aux valeurs traditionnelles de préservation des fonds de dotation des fondations, et il faut reconnaître les effets des changements sur ces valeurs. On observe cependant des signes de changement des valeurs au cours de la période post-COVID. Les fondations réévaluent leurs gestionnaires de fonds et l'alignement de leurs stratégies d'investissement sur les nouvelles valeurs. On constate aussi une gamme diversifiée d'outils philanthropiques, notamment les fonds de dotation, les fonds de transit et les fonds orientés par les donateurs, chacun étant adapté à des stratégies d'investissement et à des décisions de distribution qui lui sont propres.

Cette recherche a donné un aperçu du lien qui existe entre les priorités d'investissement, les coûts des fondations, les tendances de distribution à long terme et la croissance globale des actifs, toutes des données essentielles à prendre en considération dans les conversations sur la réglementation.

Octroi de subventions

Les données sur les causes que subventionnent les fondations canadiennes et leur fonctionnement sont sous-développées. Le T3010 peut produire des données agrégées sur les domaines des dons. On en sait toutefois moins sur les détails des projets d'octroi de subventions et sur la façon dont les fondations établissent leurs pratiques en matière de dons. De 2018 à 2021, les fondations publiques et privées ont augmenté leurs dons à des donataires reconnus. Dans le contexte d'un CV à 5 %, l'octroi de subventions devrait augmenter, bien que les données historiques continuent de montrer des niveaux de versement au minimum ou près de celui-ci. Il sera important de surveiller davantage les flux d'octroi de subventions pour comprendre qui sont les bénéficiaires et si les sommes sont acheminées dans les secteurs sous-financés. Il faudra un portrait plus complet du travail des fondations pour mieux comprendre l'équilibre entre l'octroi de subventions et le fonctionnement des fondations.

Cette étude a montré que les dirigeants naviguent parmi un ensemble d'obstacles, qui vont de grands enjeux de société comme une pandémie, la crise du coût de la vie et le changement climatique à des phénomènes propres aux organisations comme les changements de gouvernance et l'évolution des perceptions de la philanthropie. L'équilibre entre les attentes des fondateurs, des familles, des conseils d'administration, des employés et des bénéficiaires demeure essentiel pour les PDG à une époque où les attentes sont élevées sur le plan de la générosité des fondations. Les préoccupations par rapport aux contributions insuffisantes des plus riches et à l'impact de la polarisation politique prennent beaucoup de place. Bien qu'on tente d'accroître la diversité et de remédier aux déséquilibres de pouvoir dans le secteur, les fondations présentent des niveaux variés de tolérance au risque. On se demande en effet si les cadres réglementaires encouragent une culture d'aversion au risque. En dépit de ces complexités, il existe un optimisme prudent par rapport à la nature évolutive de la philanthropie au Canada. Cependant, on n'a toujours pas obtenu de consensus sur son orientation future.

L'équilibre entre les attentes des fondateurs, des familles, des conseils d'administration, des employés et des bénéficiaires demeure essentiel pour les PDG à une époque où les attentes sont élevées sur le plan de la générosité des fondations.

Ce chapitre abordait la première question de recherche sur l'évolution historique des fondations philanthropiques canadiennes et leurs manifestations actuelles.

Le deuxième chapitre s'appuie sur ce savoir existant en y ajoutant un concept pour évaluer les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques canadiennes pour aider la société civile.

Chapitre 2 :

Comment les fondations philanthropiques canadiennes utilisent-elles leurs objectifs, leurs approches et leurs rôles pour aider la société civile?

L'un des défis les plus fascinants de la recherche sur les fondations philanthropiques est l'illustration de son étendue et de sa diversité. La définition, la conceptualisation et la typologie des fondations continuent de dérouter les chercheurs puisque la réglementation, l'évolution historique et l'unicité opérationnelle varient d'un endroit à l'autre.¹⁶⁶ Comme on l'a montré précédemment, il y a plusieurs façons de raconter le récit de la philanthropie canadienne. La description du fonctionnement des fondations varie selon les décisions que prend chacune d'elles. Cette individuation fait en sorte qu'il est difficile de présenter un portrait holistique dans une recherche. En tenant compte de ces défis, la présente étude s'appuie sur le Triangle des fondations comme schéma conceptuel pour explorer les objectifs, les rôles et les approches des fondations afin de comprendre leur façon d'aider la société civile canadienne.¹⁶⁷

La définition, la conceptualisation et la typologie des fondations continuent de dérouter les chercheurs puisque la réglementation, l'évolution historique et l'unicité opérationnelle varient d'un endroit à l'autre

166. Jung, Harrow, and Leat, "Mapping Philanthropic Foundations' Characteristics"; Anheier, "Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective."

167. Anheier, "Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective."

2.1 Le Triangle des fondations

Dans le schéma (figure 12) élaboré par le sociologue Helmut K. Anheier, les objectifs des fondations (ce qu'elles cherchent à accomplir) sont résumés à chaque sommet : 1) changer ou réformer les structures, 2) protéger les communautés et les pratiques, et 3) secourir en cas de souffrance et de besoins insatisfaits. À l'intérieur du triangle, les approches des fondations (la manière dont elles atteignent les buts qu'elles se fixent) sont subdivisées en modèles d'octroi de subventions, d'opérations et de dépenses hybrides pour l'atteinte de ces objectifs. Enfin, la moitié inférieure du triangle décrit les rôles (les types d'activités générales des fondations) adoptés pour atteindre les objectifs des fondations et inclus dans leurs approches, comme innover dans les mécanismes sociaux, compléter les autres groupes, se substituer au rôle de l'État, ou développer de nouvelles installations ou façons de faire.

Dans ce triangle, il est fondamental de supposer que les choix des fondations dans l'une ou l'autre de ces catégories exigeront des compromis en ce qui concerne les objectifs, les approches et les rôles, ce qui aide à expliquer pourquoi les fondations sont distinctes les unes des autres.

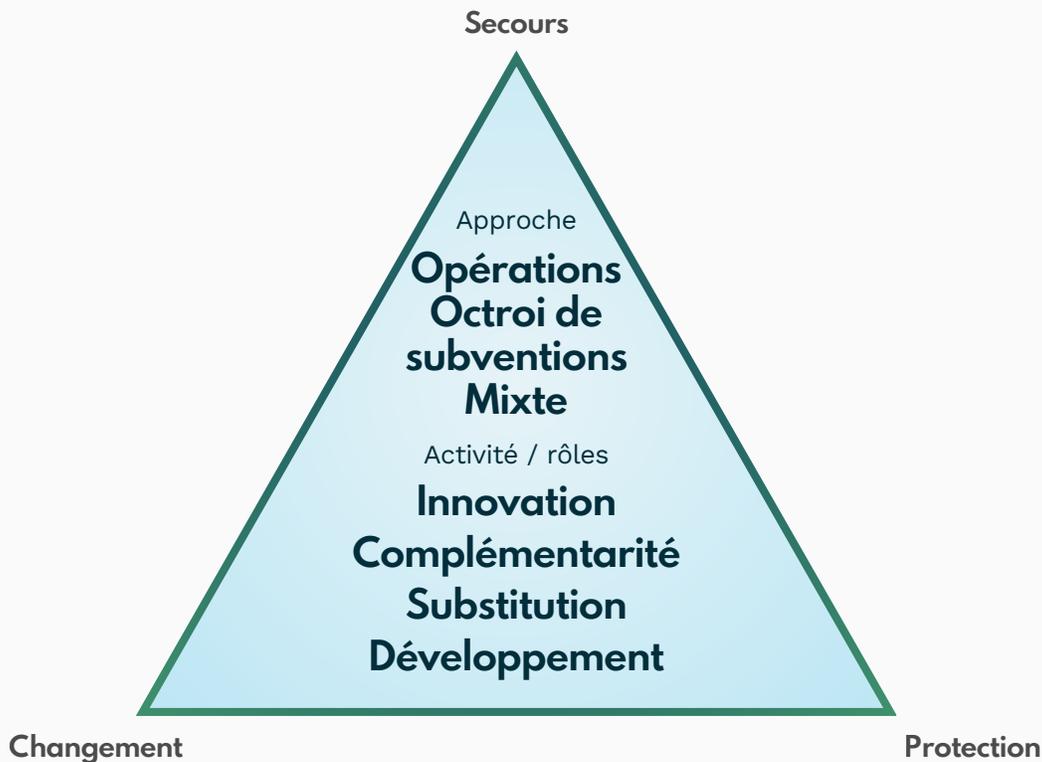


Figure 12 – Le Triangle des fondations (Anheier, 2018: 1595)

D'autres études ont déjà utilisé le Triangle des fondations pour illustrer le contexte canadien. Elles ont établi que les objectifs de la plupart des fondations canadiennes se rapportaient aux activités de secours, une minorité visant plutôt le changement des systèmes.¹⁶⁸ Les deux tiers des fondations canadiennes avaient une approche dite hybride, axée à la fois sur des programmes opérationnels et d'octroi de subventions. Les fondations axées uniquement sur l'octroi de subventions ou uniquement sur les programmes opérationnels étaient plus rares.¹⁶⁹ Par leurs rôles, les fondations canadiennes complètent le rôle de l'État, et plus souvent s'y substituent.¹⁷⁰ Le développement de capacité pour les organisations était la méthode utilisée plus souvent que l'adaptation d'interventions spécifiques, peut-être en raison de la nature basée sur le lieu d'un grand nombre de fondations, de leur taille limitée et du vaste territoire et des nombreuses différences régionales au Canada.¹⁷¹ L'innovation était le plus souvent observée dans les projets d'innovation sociale et organisationnelle.¹⁷²

Le Triangle des fondations propose un schéma simplifié pour comprendre en quoi les choix des fondations (objectifs, approches et rôles) influent sur leur rôle dans la société civile. L'une des limites de ce schéma est son haut niveau d'agrégation, qui risque d'omettre des nuances culturelles et territoriales qui influent sur les objectifs, les approches et les rôles des fondations.¹⁷³ Comme il s'agit d'un schéma récent, l'application du Triangle des fondations dans un contexte canadien aide à en examiner l'efficacité. L'utilisation du Triangle des fondations pour analyser les recherches antérieures et les conclusions tirées de cette étude illustre en quoi l'évolution du paysage des fondations (comme les changements de politiques ou les décisions d'investissement) contribue à réorienter les objectifs, les approches et les rôles des fondations canadiennes.



Comme il s'agit d'un schéma récent, l'application du Triangle des fondations dans un contexte canadien aide à en examiner l'efficacité.

168. Elson et al., "Foundations in Canada."

169. Lefèvre and Elson, "A Contextual History of Foundations in Canada."

170. Elson et al., "Foundations in Canada."

171. Elson et al.

172. Elson et al.

173. Jung, "Foundations in the U.K.: Organizations and Nations in a State of Flux."

2.2 Objectif des fondations canadiennes : un récit évoluant de secours-protection à protection-changement

Dans la conceptualisation originale du Triangle des fondations, chaque sommet était le point d'intérêt principal. Cependant, dans l'exercice de schématisation des résultats, on a observé que l'histoire qui se déroule ne se situe pas aux sommets mais quelque part entre eux, dans le lien qui les unit (figure 13). À partir des données du chapitre 1, on dénombre trois liens à explorer, secours-protection, protection-changement et changement-secours, chacun illustrant l'évolution des objectifs des fondations canadiennes (ce qu'elles cherchent à accomplir).

Dans l'exercice de schématisation des résultats, on a observé que l'histoire qui se déroule ne se situe pas aux sommets mais quelque part entre eux, dans le lien qui les unit

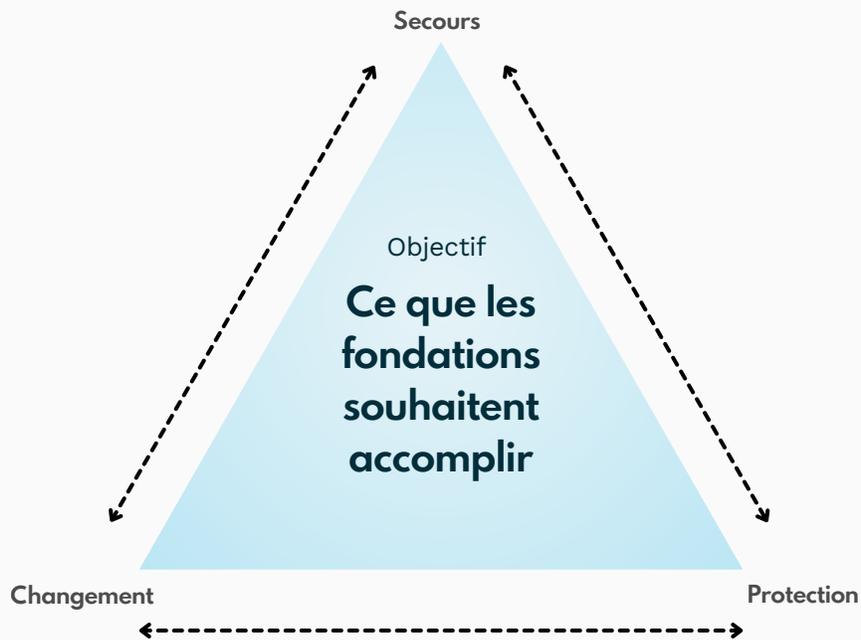


Figure 13 – Relations entre les objectifs de secours, de changement et de protection

a) Secours-protection

Dans la littérature antérieure, on décrit la philanthropie canadienne comme étant essentiellement fondée sur le secours, influencée par les actions communautaires et religieuses, et complémentaire au système d'aide sociale de l'État-providence.¹⁷⁴ L'évolution de la philanthropie dépendait des normes et des valeurs de la population canadienne. Toutefois, certains sous-groupes plus dominants dans l'établissement des systèmes, structures et règlements ont pavé la voie pour la philanthropie moderne. Dans ce contexte, la philanthropie protège et préserve le patrimoine individuel, familial et d'entreprise. Elle influence le tissu social par les fonds de dotation et les dons d'importance à des organismes de bienfaisance bien connus, notamment des hôpitaux, des universités et des musées.

Le secours est une fonction essentielle et légitime pour préserver le filet de sécurité sociale au Canada. Les fondations, on le rappelle, donnent à Centraide et à des organisations communautaires. Le secours demeure important dans l'octroi de subventions par les fondations, comme en témoignent les importantes proportions de dons consacrées à l'éducation, à la santé et aux services sociaux. L'octroi de subventions en cas de catastrophe et les priorités d'investissement des actifs en fonction des objectifs caritatifs montrent que le secours demeure un objectif essentiel au Canada, à court et à long terme. Compte tenu de la pandémie qu'on a traversée et de l'actuelle crise du coût de la vie, les fondations signalent qu'elles répondent aux demandes de secours et qu'elles travaillent avec leur conseil d'administration pour établir un équilibre entre le financement pour des besoins immédiats et le financement des initiatives à long terme.

La relation entre le secours et la protection présente le récit de la philanthropie comme un pilier sociétal additionnel. Elle transforme les ressources privées excédentaires – temps, trésor et talent – en biens publics

La relation entre le secours et la protection présente le récit de la philanthropie comme un pilier sociétal additionnel. Elle transforme les ressources privées excédentaires – temps, trésor et talent – en biens publics.¹⁷⁵ La philanthropie et ses institutions unissent leurs forces à celles des gouvernements, des grandes entreprises et de la société civile pour prendre soin de la société. Dans ce contexte, la réglementation veille à ce que les fondations s'acquittent de leurs responsabilités caritatives. La relation entre le secours et la protection nous est familière quand on pense à la philanthropie moderne.¹⁷⁶

174. Pearson, *From Charity to Change*; Elson et al., "Foundations in Canada."

175. Phillips and Jung, "A New 'New' Philanthropy: From Impetus to Impact."

176. Dans le Triangle des fondations, la protection correspond à l'objectif de défendre certaines communautés ou pratiques, de protéger les traditions et les œuvres d'art et de chercher à maintenir le statu quo (Anheier, 2018:1594). Comme bien des termes, « protection » peut prendre bien des sens, de la préservation au côté plus obscur du protectionnisme.

b) Protection-changement

La relation entre la protection et le changement offre une perspective différente des fondations canadiennes. Dans un contexte de changement, les fondations subissent le changement dans tous les domaines : politiques, investissement des actifs, octroi de subventions. Soit elles initient ces changements, soit elles reçoivent des signaux les invitant à les mettre en application. Les résultats montrent que les fondations sont prêtes à majorer les contingents des versements, à subventionner des donataires non reconnus, à investir dans des véhicules d'investissement d'impact ou socialement responsable et à participer à des programmes d'octroi de subventions relationnels et basés sur la confiance. On admet que des témoignages, des cultures et des sous-groupes ont déjà été négligés. On se rend compte de la dynamique du pouvoir. Des voix fortes militent pour un changement dans les causes que soutiennent les fondations canadiennes et leur fonctionnement. Ces éléments prouvent tous que nous sommes actuellement dans un contexte de changement.

Cependant, les résultats montrent aussi comment les méthodes et les principes opérationnels traditionnels d'investissement des actifs continuent de caractériser les fondations philanthropiques canadiennes. Ces méthodes et principes s'accompagnent de la possibilité d'individuation opérationnelle et de décisions organisationnelles distinctives. Les conseils d'administration peuvent garder les gestionnaires de fonds pour des raisons de tradition. L'investissement d'impact demeure embryonnaire, bien qu'il fasse partie du programme depuis une dizaine d'années. En dépit des récents changements de politiques, les fondations ont le loisir de prendre elles-mêmes leurs décisions et de se créer un style de don qui leur est propre. La préservation de traditions de longue date en philanthropie contraste avec les influences actuelles orientées sur le changement.

Les personnes interviewées ont illustré en quoi l'objectif de changement-protection se répercute sur leurs rôles et leurs environnements quotidiens. Elles sont positionnées entre les sommets parce qu'elles naviguent entre les générations, notamment entre les fondateurs et leurs petits-enfants, entre l'équipe de gouvernance

et les employés, et entre les pratiques sur le terrain d'hier et de demain. Les PDG maintiennent l'équilibre à différents points entre le changement et la protection.

Dans un contexte de changement, les fondations subissent le changement dans tous les domaines : politiques, investissement des actifs, octroi de subventions. Soit elles initient ces changements, soit elles reçoivent des signaux les invitant à les mettre en application.

Il y a aussi l'équilibre entre la réflexion des participants sur le respect du contingent des versements de 5 % par rapport aux données qui montrent un regroupement historique à 3,5 %. Si la plupart des personnes interviewées se disaient convaincues de leur capacité de respecter le contingent, peu ont indiqué avec précision si leurs versements seraient destinés à de nouveaux domaines ou à des communautés sous-financées. Bon nombre des personnes qui prévoient être incapables de respecter le nouveau CV ont exprimé que leurs difficultés se traduiraient par des changements opérationnels et organisationnels, notamment le réaménagement de leur organigramme d'employés ou le recours à leur fonds de dotation.



c) Changement-secours

La conclusion la plus inattendue de la présente section découle de la relation entre changement et secours. On constate que les fondations canadiennes en général ont toujours subventionné les programmes de secours et que, peut-être en raison de l'État-providence, elles omettaient de financer le changement, considérant que c'était le rôle du gouvernement et non de la philanthropie.¹⁷⁷ Dans un contexte de changement, les résultats portent à croire que certaines fondations peuvent se sentir coincées entre leurs modèles de subventions historiques basés sur le secours et l'appel du terrain à subventionner des organisations axées sur le changement. Certains participants ont affirmé ne pas savoir avec certitude comment naviguer entre le soutien qu'elles offrent depuis longtemps aux grandes organisations d'aide sociale et les nouvelles demandes d'initiatives communautaires. Les fondations ont peur de se sentir excédées et d'abandonner des relations qu'elles entretiennent depuis longtemps avec des partenaires d'impact.

Dans un contexte de changement, les résultats portent à croire que certaines fondations peuvent se sentir coincées entre leurs modèles de subventions historiques basés sur le secours et l'appel du terrain à subventionner des organisations axées sur le changement.

L'opportunité du nouveau CV et de la nouvelle réglementation sur les DNR signifie que les fondations peuvent répondre aux besoins émergents à l'aide de solutions plus modernes et plus complètes. Les pratiques d'octroi de subventions montrent que la relation changement-secours est davantage fondée sur des approches participatives et fondées sur la confiance. L'utilisation créative des nouveaux outils philanthropiques et des nouvelles options de financement signifie que les donateurs et les familles ont des options pour satisfaire aux besoins sociaux. Le secours demeure également essentiel, particulièrement dans un contexte d'urgences mondiales en évolution et de catastrophes naturelles. On en a eu la preuve avec les dons effectués pendant la pandémie, les crises humanitaires et les catastrophes naturelles attribuables au changement climatique, et les enjeux sociaux contemporains, comme l'augmentation de l'itinérance et le manque de logements abordables. La nature évolutive des efforts philanthropiques en temps de catastrophe force les fondations canadiennes à revoir leurs modèles de secours et leur réponse à l'étendue et à l'importance des nouvelles urgences, notamment les feux de forêt au Canada.

177. Pearson, *From Charity to Change*.
Rapport sur le paysage 2024



Figure 14 – Objectifs des fondations philanthropiques canadiennes : relations entre protection, secours et changement

La figure 14 illustre en quoi les objectifs du Triangle des fondations suscitent entre elles une conversation unique. Les objectifs des fondations peuvent changer avec le temps, de multiples objectifs peuvent être visés simultanément, et des tensions peuvent apparaître entre les sommets. Les influences actuelles, orientées sur le changement, n'empêchent pas de viser les objectifs de secours et de protection. Les recherches futures devraient se pencher sur la façon dont naissent les influences orientées sur le changement dans le domaine philanthropique et les fondations. Sont-elles issues d'autres disciplines, domaines ou industries? Du discours sociétal? D'un changement générationnel? Il est essentiel de poser les bonnes questions pour comprendre comment le changement s'opère dans les fondations philanthropiques, surtout si des influences traditionnelles sont menacées ou remises en question.

Peuvent changer avec le temps, de multiples objectifs peuvent être visés simultanément, et des tensions peuvent apparaître entre les sommets.

2.3 Approche : nouveaux véhicules philanthropiques et investissements

L'examen de l'approche adoptée par les fondations pour accomplir leur mission est un autre aspect qui nous aide à comprendre leur travail. L'approche désigne la manière dont une fondation atteint les buts qu'elle se fixe (figure 15). Observé trop étroitement, le Triangle des fondations peut résumer l'approche à l'exploitation de programmes caritatifs, à l'octroi de subventions ou à une combinaison des deux. La présente étude soutient qu'il serait possible d'améliorer l'approche en tenant compte des divers véhicules philanthropiques à la disposition d'une fondation, c'est-à-dire les fonds de dotation, les FOD et les fonds de transit. L'octroi de subventions a été la réponse la plus fréquente, mais la réflexion des participants est peut-être évocatrice des différents outils, comme le nombre croissant de fondations d'entreprise, qui alignent leurs dons sur leurs activités commerciales, et de fondations communautaires, axées sur les versements à l'échelle locale au moyen de FOD et de fonds de transit, dont un grand nombre redistribuent les sommes dès qu'elles sont reçues. Les fondations privées et publiques établissent aussi des programmes, où elles réunissent et partagent des connaissances, et introduisent de nouveaux services et de nouvelles organisations. On observe une hybridité entre l'octroi de subventions et les opérations, de même que dans le recours à des véhicules philanthropiques.

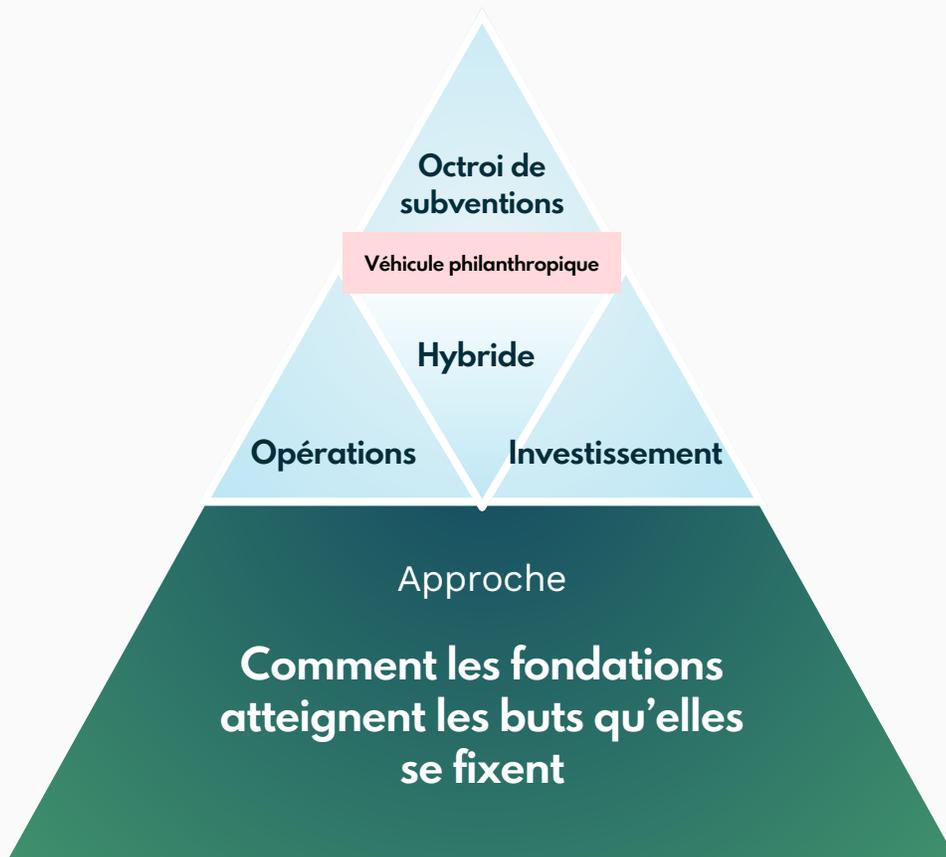


Figure 15 – Approche des fondations : inclusion des véhicules et des investissements

indique que le Triangle des fondations doit inclure les priorités et les pratiques d'investissement pour conceptualiser les approches des fondations.

Par ailleurs, la présente étude indique que le Triangle des fondations doit inclure les priorités et les pratiques d'investissement pour conceptualiser les approches des fondations. Comme il est démontré, ce sont les valeurs qui déterminent les investissements des fondations, et les investissements s'inscrivent dans la réalisation des mandats des fondations. Ces dernières peuvent faire leurs choix parmi un portefeuille d'investissement traditionnel ou d'investissement social et d'impact. L'optique des investissements pour décrire les approches des fondations accroît la transparence des conversations. Les données sur les investissements s'insèrent dans les conversations générales plutôt que de demeurer derrière des portes closes. Par exemple, certaines questions visent à savoir comment un CV majoré se répercutera sur les stratégies d'investissement, si l'investissement d'impact suivra les objectifs centrés sur le changement et si la reprise du marché des titres à revenu fixe encouragera les fondations à revenir à ces options. Le déploiement des actifs des fondations reflète leurs valeurs, au même titre que leurs efforts d'octroi de subventions et leurs programmes.

actifs des fondations reflète leurs valeurs, au même titre que leurs efforts d'octroi de subventions et leurs programmes.

2.4 Rôle : la philanthropie canadienne dans une démocratie moderne d'État-providence

La contribution finale du Triangle conceptualise les rôles des fondations canadiennes ou les types d'activités qu'elles mènent (figure 16). La littérature canadienne antérieure combinait les quatre rôles en deux sous-groupes : la complémentarité et la substitution du gouvernement, et le développement et l'innovation. De façon générale, la philanthropie canadienne, par ses objectifs de secours, agit comme complément du gouvernement pour soutenir les services locaux et régionaux offerts par les organismes de bienfaisance. Ce rôle s'explique par le modèle d'État-providence et la répartition géographique de la population.¹⁷⁸ Compte tenu de la prévalence des programmes sociaux financés par l'État au Canada, certains conseils d'administration de fondations hésitent à financer des aspects des services sociaux que les gouvernements ont la responsabilité d'offrir. Ils préfèrent compléter les initiatives gouvernementales, car ils reconnaissent le rôle vital des gouvernements élus démocratiquement, leur financement et la légitimité de leurs efforts de justice sociale.¹⁷⁹



178. Elson et al., "Foundations in Canada."

179. Pearson, From Charity to Change.

La présente étude a placé les quatre rôles dans un schéma matriciel pour nous aider à comprendre les activités qui se déroulent et stimuler les discussions. Quand on observe les données du T3010 de 2018 (Figure 11), la distribution traditionnelle du financement en éducation, en santé, en services sociaux et en développement international traduirait une position de complément du gouvernement, dans une stratégie de développement. Selon cette matrice, les efforts philanthropiques en financement climatique, en investissement dans les mesures d'équité des genres et en obligations à impact social suscitent plus d'activité sur le plan de l'innovation, tout en complétant les efforts du gouvernement.

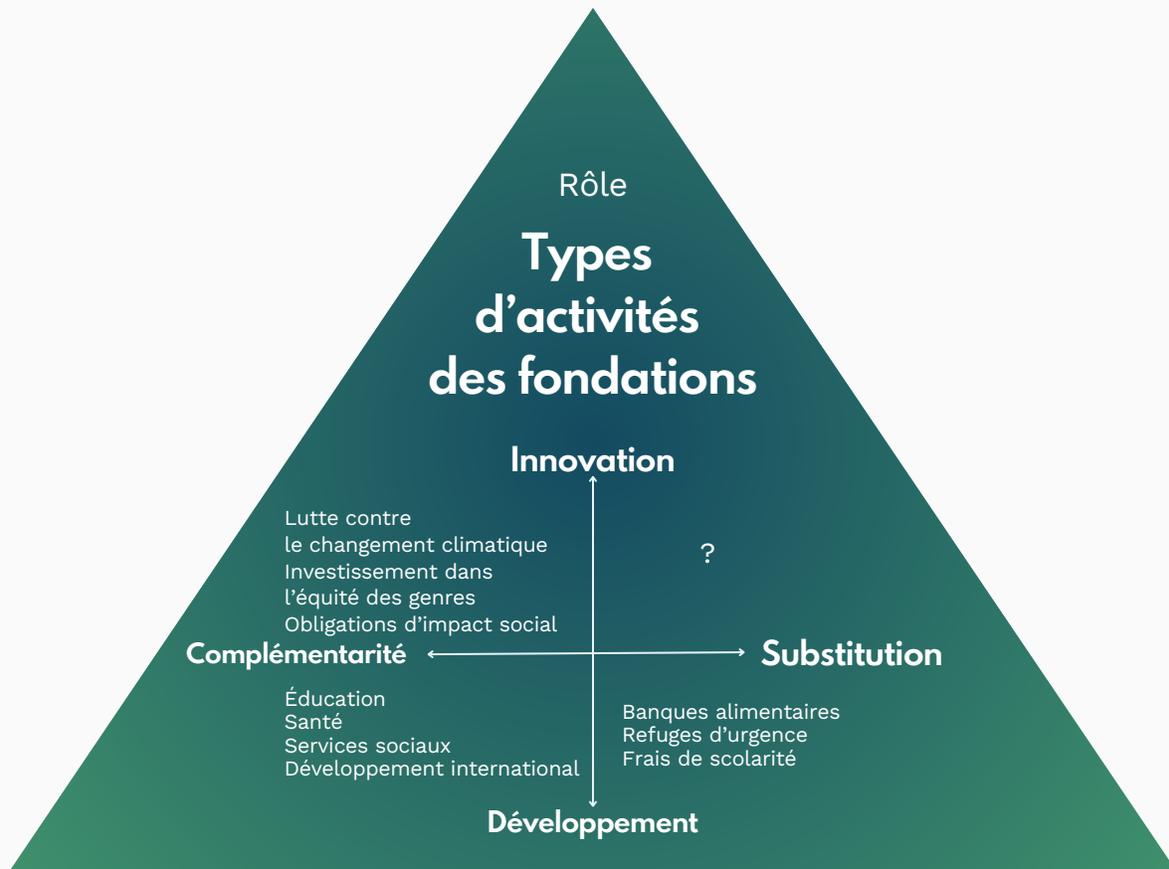


Figure 16 – Schéma matriciel des rôles des fondations canadiennes

Dans le sillage de la pandémie et de la crise du coût de la vie, l'étude contenait des questions additionnelles pour établir si certains efforts philanthropiques ne sont pas en quelque sorte en train de remplacer le gouvernement.

Dans le sillage de la pandémie et de la crise du coût de la vie, l'étude contenait des questions additionnelles pour établir si certains efforts philanthropiques ne sont pas en quelque sorte en train de remplacer le gouvernement. Les personnes interviewées ont indiqué comment elles avaient réorienté leurs priorités pour répondre aux besoins immédiats, comme les banques alimentaires et les refuges d'urgence. Auparavant, elles auraient plutôt choisi de financer des mesures davantage préventives et complémentaires. L'une des personnes qui ont participé aux entrevues de FPC a qualifié ce changement de relation avec le gouvernement de « paradoxe canadien », en ce sens que des domaines comme les soins de santé sont une responsabilité du gouvernement, mais la philanthropie vient y combler certaines lacunes dans les services. Dans la même veine, en éducation, les participants s'interrogeaient sur la mesure dans laquelle ils complètent le financement ou s'y substituent. Une étude a illustré que le financement philanthropique des frais de scolarité augmente, car le financement du gouvernement diminue, ce qui illustre où peuvent survenir les flous entre complémentarité et substitution dans la philanthropie canadienne.¹⁸⁰

Les rôles des fondations canadiennes nécessiteront une certaine réflexion active sur le positionnement entre complémentarité et substitution, et entre développement et innovation.

Les rôles des fondations canadiennes nécessiteront une certaine réflexion active sur le positionnement entre complémentarité et substitution, et entre développement et innovation. Il n'a pas été possible, dans le cadre de cette étude, de situer quoi que ce soit dans le quadrant de substitution et innovation. Peut-être qu'aucun exemple n'en est ressorti parce que les fondations philanthropiques en sont absentes, et qu'elles devraient en être absentes aussi. À la suite des politiques d'austérité de la fin des années 2000 et de la période qui a suivi le Brexit, le secteur britannique de la philanthropie pose des questions semblables : « Quel est le rôle de la philanthropie dans un État-providence en évolution? » La combinaison de l'austérité, du Brexit et de la pandémie a créé, pour les PDG des fondations au Royaume-Uni, des tensions concernant l'équilibre entre le financement public et le financement privé. D'un côté, les fondations ne veulent pas se substituer aux responsabilités de l'État. De l'autre, la situation entraîne dans le secteur de nouvelles discussions sur l'adoption d'un contingent des versements pour qu'un plus grand volume de dollars philanthropiques soit destiné à répondre aux besoins de la société. (Il n'y a pas actuellement de CV au Royaume-Uni.) Il est essentiel de mieux évaluer où et comment les sommes sont transmises pour comprendre le rôle en évolution des fondations philanthropiques canadiennes.



180. Giacomini et al., "CASE Insights on Philanthropy (Canada)."

2.5 Résumé du chapitre

Le Triangle des fondations propose un schéma conceptuel pour visualiser les objectifs, les approches et les rôles des fondations canadiennes. La figure 17 montre les adaptations du Triangle des fondations proposées par cette étude et ses données empiriques.

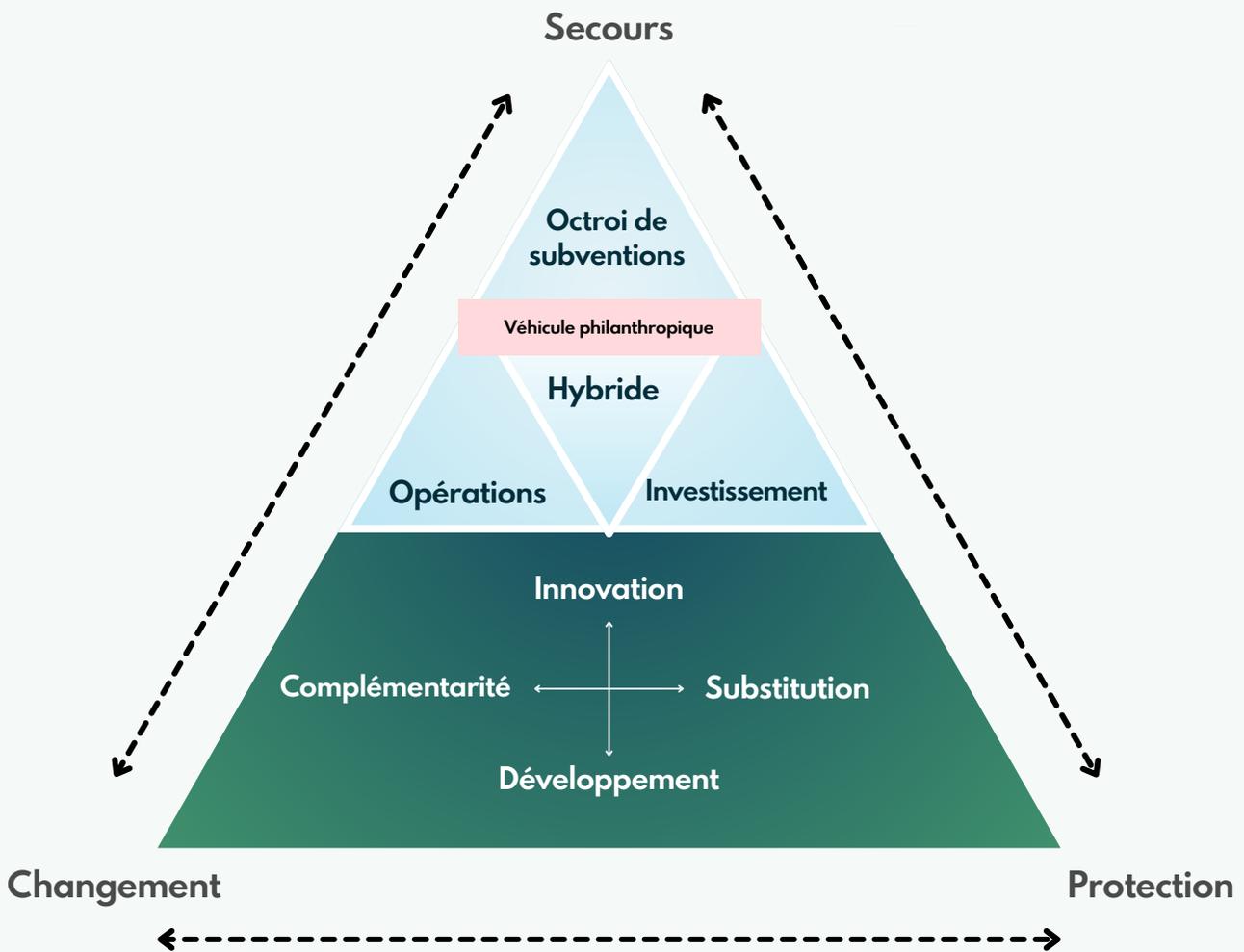


Figure 17 – Adaptation du Triangle des fondations d’Anheier : objectifs, approches et rôles

Cette étude met en évidence l'importance des relations entre les sommets, et non seulement les sommets eux-mêmes. Elle soulève des questions cruciales sur les difficultés et les possibilités qui existent entre le secours, la protection et le changement. Les fondations canadiennes atteignent les buts qu'elles se fixent non seulement par l'octroi de subventions et leurs opérations, mais aussi par divers véhicules philanthropiques et programmes d'investissement de leurs actifs. Cette vue globale explique comment les fondations considèrent leur approche. La vue matricielle des rôles des fondations permet de situer les initiatives dans un des quadrants. Les rôles traditionnels de complémentarité et de développement changent étant donné le besoin d'innovation accru. Des facteurs externes, comme la pandémie et la crise du coût de la vie, amènent les fondations à jouer davantage un rôle de substitution.

Cette étude a illustré en quoi le Triangle des fondations propose une terminologie et un schéma pour explorer et expliquer le soutien qu'elles apportent à la société civile. Les choix dans l'une ou l'autre des catégories nécessiteront des compromis sur les objectifs, les approches et les rôles des fondations. Ce schéma peut être utilisé comme point de départ pour les fondations qui veulent s'y situer, et par des acteurs du terrain pour suivre l'évolution au fil du temps. L'adaptation de l'étude à un contexte canadien a permis de raffiner le schéma, et d'autres États lui trouveront peut-être une utilité.



Conclusion

Cette étude a brossé un tableau des fondations philanthropiques au Canada en deux questions de recherche. L'introduction a présenté un portrait des données actuelles et a contextualisé le besoin de données et de recherches sur les fondations philanthropiques propres au Canada.

Le chapitre 1 a présenté les multiples angles sous lesquels observer l'évolution de la philanthropie au Canada et a offert une perspective holistique des données existantes et nouvelles sur trois aspects – la réglementation, les actifs et l'octroi de subventions – des fondations philanthropiques. Le chapitre 2 a présenté le schéma du Triangle des fondations et sa capacité de décrire les objectifs, les approches et les rôles des fondations. Il a été enrichi de caractéristiques conceptuelles supplémentaires basées sur les données empiriques du Canada. En réunissant la littérature actuelle, les nouvelles données empiriques et la conceptualisation en un seul rapport, on offre aux lecteurs un nouvel aperçu du paysage des fondations philanthropiques au Canada. Bien que l'étude résume les recherches antérieures et ajoute des données empiriques fort nécessaires sur le contexte canadien, cette analyse est limitée par les données disponibles.

Bien que l'étude résume les recherches antérieures et ajoute des données empiriques fort nécessaires sur le contexte canadien, cette analyse est limitée par les données disponibles.

Sur 11 000 fondations philanthropiques, la plupart des ensembles de données portent sur les fondations les plus grandes, les plus actives et les plus volubiles. Le T3010 offre des données agrégées mais peu nuancées. Les ensembles de données de FPC proposent d'importantes perspectives à long terme, mais ils sont limités par le nombre de membres et de répondants aux enquêtes. Il est essentiel de faire appel à des universitaires et à des experts-conseils, mais leurs ensembles de données sont également restreints : ils sont axés sur des sous-secteurs de fondations spécifiques, un domaine problématique ou des intérêts disciplinaires. La recherche concertée (le partage d'analyses de données et la collecte de données à plus grande échelle) est l'une des solutions à ces limites.

Ce projet de recherche visait à présenter une perspective plus complète des fondations philanthropiques canadiennes pour le grand public et les décideurs. Au cours de l'étude, il est devenu évident que ce document intéresserait un plus grand groupe de personnes. En optant pour une formule élargie (paysage), nous croyons que tout le monde y trouvera son compte. La figure 18 propose huit enseignements à tirer de cette recherche pour les décideurs, les praticiens, les chercheurs et le grand public : l'état actuel, le secteur, l'organisation, les véhicules, la gouvernance, la direction, les dons et les actifs. Ces enseignements à tirer sont importants pour toutes les parties prenantes mais, en les regroupant pour différents publics, nous invitons les lecteurs à se concentrer sur ces aspects en parcourant le rapport.

En optant pour une formule élargie (paysage), nous croyons que tout le monde y trouvera son compte.

Enfin, ce projet marque le début d'un nouveau dialogue et d'un nouveau programme de recherche pour FPC. Il est essentiel de combiner le savoir universitaire et les connaissances pratiques dans le secteur philanthropique, et FPC sait comment s'y prendre. Depuis 25 ans, FPC répond aux besoins du secteur des fondations philanthropiques par des efforts de sensibilisation et de mobilisation des connaissances. Les recherches comme celle-ci donnent la chance à l'organisation de réfléchir à sa contribution à l'essor du domaine. Les organisations parapluies de l'espace philanthropique se heurtent à des obstacles particuliers, car le domaine n'a pas de système de réglementation et de certification, si bien que les fondations peuvent choisir de fonctionner individuellement, sans l'influence d'un groupe. Dans ce contexte, FPC souhaite être un porte-étendard du travail et de l'impact du secteur, mais pas une chambre d'écho. Comme il y a bien plus de fondations hors du cadre de recherche qu'il n'en est mentionné dans les recherches, il est essentiel de rester à l'écoute de diverses parties prenantes et de développer une meilleure compréhension de leur milieu et de leur fonctionnement.

Comme il y a bien plus de fondations hors du cadre de recherche qu'il n'en est mentionné dans les recherches, il est essentiel de rester à l'écoute de diverses parties prenantes et de développer une meilleure compréhension de leur milieu et de leur fonctionnement.

Principaux enseignements à tirer : fondations philanthropiques du Canada

Décideurs

État actuel

L'évolution des questions sociétales influe sur les rôles des fondations philanthropiques canadiennes. La prévention a fait place aux besoins immédiats pendant la pandémie. La portée grandissante des catastrophes climatiques change la façon d'offrir du secours. La croissance de la demande de services sociaux augmente la demande de dollars philanthropiques.

Secteur

Les données et les recherches sur le secteur philanthropique sont sous-financées et fragmentées, si bien que les fondations philanthropiques sont mal comprises et de plus en plus critiquées.

Chercheurs

Organisation

11 000 fondations au Canada régies de façon indépendante fonctionnent selon des mandats individuels et des approches variées d'octroi de subventions, d'opérations et d'investissement. D'autres perspectives et d'autres outils sont requis pour nuancer l'analyse.

Véhicules

Les fondations dotées ne sont pas le seul véhicule philanthropique dans l'écosystème, mais elles en demeurent la forme dominante et la plus observée étant donné la réglementation de longue date.

Praticiens

Gouvernance

Les approches et les nominations traditionnelles (perpétuité, intolérance au risque) se butent à l'évolution des normes (diversité, dépense des actifs, investissement social).

Direction

Les PDG se trouvent à cheval entre tradition et changement. Ils font le lien entre les parties prenantes, les générations et les pratiques sur le terrain, qui est différent de ce qu'il était au début de leur carrière. Ils composent avec l'évolution des pratiques philanthropiques.

Grand public

Dons

Les fondations canadiennes versent des dons totalisant près de 10 milliards de dollars chaque année. Elles versent un minimum de 5 % de leur fonds de dotation, ont le droit de subventionner des donataires non reconnus, et peuvent utiliser leur fonds de dotation dans un but d'investissement social.

Actifs

Ensemble, les actifs des fondations privées et publiques ont augmenté de 100 milliards de dollars entre 2008 et 2021. Chaque fondation s'attend pourtant à un rendement annuel de 7 à 8 % pour couvrir les CV, l'inflation, le salaire des gestionnaires de fonds et les coûts opérationnels.

Figure 18 – Principaux enseignements à tirer pour les décideurs, les praticiens, les chercheurs et le grand public

Annexe 1 :

Méthodologie – notes de l’auteure

A.1 Concept de la recherche

Cette recherche se base sur un concept d’exploration qualitative pour examiner le paysage de la philanthropie canadienne. L’exploration peut être un outil puissant, capable de remettre en question les idées reçues et les points de vue dominants, et ce qui est jugé comme du savoir dans un domaine.¹⁸¹ L’approche qualitative a été retenue pour sa capacité d’apporter des idées nuancées, de saisir diverses perspectives et d’explorer la nature multidimensionnelle de la philanthropie. Le concept de cette étude repose sur une vision du monde naturaliste et interprétative. Une vision du monde naturaliste cherche à étudier les individus et les phénomènes dans leur environnement, en s’appuyant sur leurs expériences pour en dégager le sens.¹⁸²

Au sein des organisations, la découverte comprend des observations au travail, notamment la façon dont les travailleurs comprennent et vivent leurs rôles, et la méthode qu’emploient les chercheurs pour comprendre ces expériences.¹⁸³ La réalisation de recherches dans un domaine théorique naissant, comme l’étude des fondations philanthropiques, offre une possibilité de nouvelle exploration de ce phénomène social.

L’approche qualitative a été retenue pour sa capacité d’apporter des idées nuancées, de saisir diverses perspectives et d’explorer la nature multidimensionnelle de la philanthropie.

A.2 Revue de la littérature

La stratégie de revue de la littérature consistait à recueillir la plus vaste étendue possible de recherches sur les fondations philanthropiques au Canada. Les recherches universitaires étaient traitées en priorité, étant donné qu’elles sont souvent sous-représentées dans les rapports produits sur le terrain. Les moteurs de recherche, y compris Google Scholar et Scopus, ont été utilisés pour chercher des mots clés comme « philanthropie canadienne », « fondations philanthropiques Canada » et « philanthropie Canada », dans un effort de recherche de toutes les références connues.

Ces références ont entraîné la consultation d’autres sources. Les recherches consultées portaient sur la philanthropie institutionnelle, sauf pour les aspects où la philanthropie individuelle produisait des détails utiles, notamment les normes et les motivations de dons individuels parmi la population canadienne. On a aussi inclus de la littérature grise lorsque des recherches universitaires n’étaient pas accessibles. Des sous-thèmes se sont dégagés de la littérature, notamment le T3010, les politiques, le Québec, la religion, les structures juridiques, la culture, la collaboration, les Autochtones, le contingent des versements et les dons d’entreprises. Nous avons raffiné ces sous-thèmes dans les catégories de la réglementation, des actifs et de l’octroi de subventions pour produire un schéma simplifié et nous aligner sur les résultats empiriques.

181. Creswell et al., “Advanced Mixed Methods Research Designs.”

182. Denzin and Lincoln, “The Discipline and Practice of Qualitative Research.”

183. Locke, “Field Research Practice in Management and Organization Studies.”

A.3 Collecte des données

A.3.1 Regroupement des données de FPC

Certaines données de recherche ont été tirées de riches archives de rapports philanthropiques de FPC. Les principaux éléments de contenu inclus dans les résultats sont des portraits de données publiés précédemment, des documents de consultation sur les changements aux politiques publiques, et vingt ans de rapports d'enquêtes sur les investissements. En regroupant l'information contenue dans ces rapports, on peut mieux situer les pratiques et perspectives actuelles sur un horizon à long terme et illustrer l'évolution des décisions prises par les fondations.

A.3.2 Ethnographie

On a utilisé l'ethnographie pour offrir une perspective socioculturelle et contextuelle à l'intérieur des paramètres de recherche. À titre de chercheuse postdoctorale au PhiLab et à FPC, j'ai adopté une position de ressource interne-externe pour cette recherche, à compter de février 2023. Comme ressource externe, j'ai agi comme observatrice au sein des groupes d'affinité de FPC, comme la table ronde sur l'investissement, le groupe d'affinité sur le vieillissement en santé, et le groupe d'affinité du personnel chargé des programmes et de l'octroi des subventions (PGSAG). Ma participation comme ressource interne dans l'organigramme de FPC m'a donné des détails contextuels sur l'histoire de l'organisation et ses mandats actuels et futurs. Nous avons gardé un journal de recherche sur nos observations ethnographiques, et ces notes de recherche ont été analysées par thème pour éclairer les résultats des recherches.

A.3.3 Entrevues semi-structurées

Question d'enrichir les données, nous avons mené des entrevues semi-structurées avec un échantillon représentatif de 21 PDG choisis parmi tout le spectre des fondations canadiennes. Les entrevues semi-structurées produisent une information riche et basée sur le vécu des personnes interviewées, et dont la valeur est grande quand on souhaite approfondir un domaine de recherche comme les fondations philanthropiques.¹⁸⁴ L'échantillon a été choisi parmi la base de données des communications de FPC (n = 614 en avril 2023), et les répondants ont été classés selon le statut de membre, de non-membre ou de membre potentiel. Certains provenaient des fondations publiques, et d'autres des fondations privées.

Les entrevues semi-structurées produisent une information riche et basée sur le vécu des personnes interviewées, et dont la valeur est grande quand on souhaite approfondir un domaine de recherche comme les fondations philanthropiques

184. Edmondson and McManus, "Methodological Fit in Management Field Research."

L'échantillon a été segmenté en fondations d'entreprise, publiques et privées, de manière à refléter le groupe défini par FPC pour la présente étude. Chaque fondation a reçu un numéro aléatoire dans chaque catégorie principale, et la sélection a été randomisée. La dispersion géographique des fondations et la taille de leurs actifs sont d'autres caractéristiques qui ont été notées, mais elles n'ont pas eu d'impact sur la sélection aléatoire. Le tableau 6 contient les détails des fondations interviewées, certains ayant été retirés par souci de confidentialité. Le PDG ou un membre du personnel équivalent a été invité à participer, puisque cette personne pouvait se prononcer sur tous les sujets des entrevues. Dans certains cas, il s'agissait du fondateur ou du titulaire du fonds.

Les types d'organisations ont été regroupés plutôt qu'énumérés au tableau 6 pour rehausser la confidentialité. Douze personnes interviewées provenaient de fondations publiques, entre autres des sous-groupes des fondations communautaires, des fonds orientés par les donateurs, et des fonds de transit. Neuf personnes représentaient des fondations privées, notamment des fondations familiales et d'entreprise. Dix étaient des membres de FPC, onze étaient d'anciens membres ou des membres potentiels d'après la base de données de FPC (en date d'avril 2023). À noter que les descriptions des fondations varient entre les parties prenantes. La catégorisation de FPC montre un certain écart par rapport à la terminologie des PDG lorsqu'ils décrivent leur fondation. Ces différences terminologiques sont la preuve de la complexité des recherches sur les fondations philanthropiques et de la délimitation de l'échantillonnage.

Numéro de participant	Titre ou rôle occupé	Province	Taille des actifs
1	Fondateur	Ont.	Moins de 5 M\$
2	Directeur exécutif	Alb.	Moins de 5 M\$
3	Directeur exécutif	N.-É.	De 10 à 49,9 M\$
4	Président-directeur général	Ont.	De 50 à 99,9 M\$
5	Président-directeur exécutif	Ont.	De 50 à 99,9 M\$
6	Directeur exécutif	Qc	Moins de 5 M\$
7	Président-directeur général	Alb.	Plus de 200 M\$
8	Directeur principal	Qc	De 50 à 99,9 M\$
9	PDG	Ont.	De 10 à 49,9 M\$
10	Directeur exécutif	Ont.	Moins de 5 M\$
11	Directeur	C.-B.	Moins de 5 M\$
12	Directeur	Ont.	De 10 à 49,9 M\$
13	Directeur de programme	Alb.	Inconnue
14	Président-directeur général	Qc	Moins de 5 M\$
15	Président-directeur général	Ont.	Plus de 200 M\$
16	PDG	Ont.	Moins de 5 M\$
17	Président-directeur général	C.-B.	De 50 à 99,9 M\$
18	Fondateur et PDG	Alb.	Moins de 5 M\$
19	Agent	N.-É.	De 50 à 99,9 M\$
20	Directeur exécutif	Ont.	Moins de 5 M\$
21	Fondateur et président	Ont.	De 10 à 49,9 M\$

Tableau 6 – Participants aux entrevues (personnes interviewées)

Il y a eu deux vagues d'entrevues. En mai 2023, 12 personnes ont été invitées à la première vague, et 7 entrevues ont eu lieu. Cette vague d'essai a servi à confirmer l'approche et le calendrier des entrevues. Trente personnes ont été invitées en juillet 2023, et 14 entrevues ont eu lieu au cours du mois de novembre 2023, si bien que c'est un total de 21 entrevues qui nous ont permis de nous pencher sur un ensemble de thèmes diversifiés tirés des données recueillies. Ces entrevues se sont déroulées par Microsoft Teams et ont été retranscrites. Chaque entrevue a duré entre 30 et 60 minutes, et les questions portaient sur trois grands thèmes (voir l' [Annexe 2](#) pour connaître le programme intégral des entrevues) :

a. Changement de comportement à la suite des changements de politique publique : explorer comment les changements de politiques publiques influent sur le comportement et les stratégies des fondations canadiennes.

b. Investissement des actifs de la fondation : faire la lumière sur les stratégies et les pratiques d'investissement des fondations en fonction des objectifs philanthropiques.

c. Nouveaux besoins : explorer ce que les fondations voient et comment elles répondent aux besoins en évolution des communautés et de la société.

A.4 Analyse des données

L'analyse des données comprenait la transcription et la documentation de toutes les entrevues et observations ethnographiques. L'analyse thématique est une méthode d'analyse de données qui permet de trouver, d'analyser et de regrouper des tendances dans les données. Les recherches¹⁸⁵ antérieures de FPC ont été regroupées et analysées pour illustrer certaines variations statistiques au fil du temps et analyser les changements thématiques. Les profils ethnographiques et les entrevues ont été retranscrits et analysés par thème. Cette recherche s'est faite selon une approche d'abduction, passant entre le schéma conceptuel et le vécu et les perspectives des personnes interviewées. L'analyse a été réalisée à l'aide de MAXQDA et QDA Miner.

L'évaluation de la qualité des données a bénéficié de plusieurs techniques. D'une part, un journal de recherche accompagnant les travaux de recherche permettait de consigner des réflexions théoriques et méthodologiques.¹⁸⁶ D'autre part, des notes personnelles à la suite de chaque entrevue ont permis de consigner des réflexions observationnelles, méthodologiques, analytiques et conceptuelles.¹⁸⁷ Enfin, des groupes de discussion ont été formés pour tester les données et les analyses avec des employés de FPC (septembre 2023) et à l'occasion d'un événement régional de FPC à Calgary (novembre 2023); les commentaires ont aidé à évaluer et à clarifier certains thèmes des recherches.

L'analyse thématique est une méthode d'analyse de données qui permet de trouver, d'analyser et de regrouper des tendances dans les données

185. Braun and Clarke, "Using Thematic Analysis in Psychology."

186. Nowell et al., "Thematic Analysis."

187. Mann, The Research Interview.

A.5 Limites

Il est important de reconnaître que cette recherche a certaines limites :

- La définition et la classification des fondations peuvent varier, ce qui peut compromettre la capacité de généraliser les résultats.
- La recherche porte sur les fondations connues de FPC, si bien qu'elle n'englobe peut-être pas tout le spectre des entités philanthropiques au Canada.
- La recherche dépend des personnes qui ont répondu aux invitations aux entrevues, et ce ne sont pas toutes les catégories géographiques et de tailles des actifs qui y étaient représentées.
- Les résultats dépendent de l'accessibilité et de l'exhaustivité d'analyses et d'enquêtes sur les recherches antérieures de FPC.
- Comme on compte près de 11 000 fondations philanthropiques au Canada, les recherches demeurent limitées à un faible pourcentage d'entre elles.

Ces limites sont prises en considération dans l'interprétation des résultats des recherches.

A.6 Réflexivité de la chercheuse

J'ai le statut de résidente permanente au Canada, mais j'ai grandi aux États-Unis et j'ai habité à l'étranger. De 2008 à 2015, j'ai eu la chance de travailler dans le domaine philanthropique au Canada, ce qui m'a permis de bien comprendre les caractéristiques uniques du secteur philanthropique canadien, surtout en comparaison avec celui des États-Unis. Cependant, pour cette recherche, je me suis replongée dans le secteur philanthropique canadien grâce à cette étude et à mon récent déménagement après neuf ans. Cette position m'a forcée à être prête à réapprendre et à me réorienter sur l'évolution contemporaine du secteur, et à voir les fondations philanthropiques d'un nouveau regard.

A.7 Éthique et consentement éclairé

Tous les participants ont reçu des informations à leur intention et un formulaire de consentement confirmant la confidentialité de leur participation et la possibilité de retirer ce consentement en tout temps. La confirmation de participation s'est faite au moyen de formulaires signés ou verbaux retranscrits au moment des entrevues et à la date des enregistrements.

Annexe 2 :

Questions d'entrevues semi-structurées

45 à 60 minutes

<p>Intro</p>	<p>5-10 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle catégorie classeriez-vous votre fondation? (publique, privée, d'entreprise) • Comment caractériseriez-vous votre approche par rapport à vos activités : octroi de subventions, opérations, ou les deux? (Anheier, 2018) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Il est aussi possible d'obtenir ces réponses dans le T3010. 	<p>L'introduction est une mise en scène. Les objectifs de la recherche et les questions doivent être présentés de manière à orienter la conversation. La chercheuse doit s'identifier et indiquer la place qu'elle occupe dans ce projet.</p> <p>Interviewer pour comprendre comment les récents événements (changement de comportement en raison des changements de politique publique, informations sur les actifs et les investissements, nouveaux besoins et nouvelles préoccupations) se répercutent sur les objectifs, les approches et les rôles des fondations.</p>
<p>Changement de comportement par rapport aux politiques publiques</p>	<p>10 min</p>	<p>Contingent des versements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majoration du CV a-t-elle eu un impact sur la stratégie ou les opérations générales de votre fondation? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, comment? (augmentation de l'octroi de subventions, activités non financières, opérations, orientation sur les investissements, FOD) • La majoration du CV a-t-elle changé les pratiques et discussions de la fondation en matière d'investissement? (changements de stratégie, portefeuille, préoccupations) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, comment? • Croyez-vous que la majoration du CV changera la stratégie ou les opérations de votre fondation au cours des 3 à 5 prochaines années? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, comment? ◦ Sinon, pourquoi? <p>Donataires non reconnus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle autorisation de verser des subventions à des DNR a-t-elle changé la stratégie et les opérations de votre fondation? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, comment? (nouvelles relations avec de nouvelles organisations, nouveaux enjeux, subventions à des organismes à but non lucratif, réseaux internationaux, regroupement des ressources, etc.) ◦ Sinon, pourquoi? • Croyez-vous que l'autorisation de subventionner les DNR va changer votre stratégie et vos opérations? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, comment? ◦ Sinon, pourquoi? • Prévoyez-vous vous associer avec des DNR au cours des 3 à 5 prochaines années? 	<p>Cette section vise à comprendre le changement (possible) de comportement de la fondation à la suite de changements de politique publique. On rappelle aux participants les changements de politique publique de 2022 sur le CV et les DNR.</p> <p>La chercheuse fait une mise en garde : bien que l'orientation et la mise en œuvre n'en soient qu'à leurs débuts, les questions donnent l'occasion de mettre à jour les idées sur les pratiques et les perspectives.</p>

<p>Investissement des actifs de la fondation</p>	<p>15 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La fondation a-t-elle des objectifs particuliers d'investissement des actifs de son fonds de dotation? <ul style="list-style-type: none"> ◦ (optimiser le rendement, optimiser les distributions, soutenir les entreprises canadiennes, l'investissement responsable, l'investissement d'impact, etc.) • La fondation mise-t-elle actuellement sur une stratégie d'investissement responsable de son fonds de dotation? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, quels sont les principaux facteurs de motivation de cette activité? ◦ Sinon, quels sont les principaux facteurs de dissuasion? • La fondation effectue-t-elle des investissements d'impact (soit par son fonds de dotation ou ses activités, comme les principes pour l'investissement responsable)? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si oui, quels sont les principaux facteurs de motivation de cette activité? ◦ Sinon, quels sont les principaux facteurs de dissuasion ? • Les changements relatifs au CV et aux DNR ont-ils influé sur vos stratégies ou décisions d'investissement responsable ou d'impact? 	<p>Ce deuxième volet concerne la façon dont les fondations investissent leurs actifs financiers.</p> <p>On peut considérer que l'investissement des actifs financiers s'inscrit dans leur approche, en plus des outils actuels d'octroi de subventions.</p> <p>Compte tenu du climat économique actuel, de la pandémie et des nouveaux besoins sociaux, nous aimerions en savoir plus sur ce que la fondation pense en ce qui a trait à ses actifs et à ses distributions.</p>
<p>Nouveaux besoins et enjeux</p>	<p>10 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels nouveaux besoins ou enjeux influent sur la stratégie ou les opérations de votre fondation? • Quels nouveaux besoins ou enjeux influent sur le domaine des fondations philanthropiques? • Quels nouveaux besoins ou enjeux influent sur le domaine des fondations philanthropiques? 	<p>Cette section porte principalement sur les besoins et enjeux actuels de la fondation et vise à recueillir d'autres données axées sur les fondations qui n'étaient pas encore accessibles ailleurs.</p> <p>Pour comprendre l'approche des fondations, il est essentiel de comprendre quels sont les nouveaux besoins qu'elles prévoient. Il pourrait s'agir de nouveaux outils autres que l'octroi de subventions.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>5 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voulez-vous mentionner des points sur lesquels je n'ai pas posé de question et dont les chercheurs en philanthropie des fondations devraient tenir compte dans leurs travaux? • Qu'est-ce qui vous a convaincu de prendre part à cette conversation? 	<p>Récapitulation et remerciements.</p> <p>Les dernières questions donnent l'occasion d'obtenir des informations nouvelles ou inattendues, et de comprendre les motivations à participer aux entrevues.</p>

Références

Afik, Zvika, Simon Benninga, and Hagai Katz. “Grantmaking Foundations’ Asset Management, Payout Rates, and Longevity Under Changing Market Conditions: Results From a Monte Carlo Simulation Study.” *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 49, no. 2 (April 2020): 424–47. <https://doi.org/10.1177/0899764019873972>.

Anheier, Helmut K. “Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective: A Comparative Approach.” *American Behavioral Scientist* 62, no. 12 (November 2018): 1591–1602. <https://doi.org/10.1177/0002764218773453>.

Archie, Kris. “Philanthro...WHAAAT? A Philanthropy 101 Session with Kris Archie.” Winter 2021. <https://www.the-circle.ca/media--publications.html>.

Beckert, Jens. “Durable Wealth: Institutions, Mechanisms, and Practices of Wealth Perpetuation.” *Annual Review of Sociology* 48, no. 1 (July 29, 2022): 233–55. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-030320-115024>.

Berger, Ida E. “The Influence of Religion on Philanthropy in Canada.” *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* 17, no. 2 (June 2006): 110–27. <https://doi.org/10.1007/s11266-006-9007-3>.

Blumberg, Mark, and Henri Pasha. “How Much Did the Largest Canadian Private Foundations Spend in 2021?,” March 21, 2023. <https://www.canadiancharitylaw.ca/wp-content/uploads/2023/03/Blumbergs-Canadian-Charity-Sector-Snapshot-2021.pdf>.

Braun, Virginia, and Victoria Clarke. “Using Thematic Analysis in Psychology.” *Qualitative Research in Psychology* 3, no. 2 (January 2006): 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>.

Brouard, François, and Manuel Litalien. “Canadian Registered Charities Statistics – An Examination of CRA Data, #PARG 2024-39RN, Research Note, Professional Accounting Research Group (PARG).” Sprott School of Business, Carleton University, January 11, 2024. <https://carleton.ca/profbrouard/wp-content/uploads/PARGnote202439RNRegisteredcharitiesstatistics2024011FBML.pdf>.

Carleton University. “Knowledge Infrastructure Project to Create New Understanding About Canada’s Charitable Sector.” Carleton University. Faculty of Public Affairs (blog), March 15, 2022. <https://carleton.ca/fpa/2022/knowledge-infrastructure-project-to-create-new-understanding-about-canadas-charitable-sector/>.

Carter, Terrance S, and Theresa L M Man. "Direction and Control: Current Regime and Alternatives," 2020.
<https://www.carters.ca/pub/article/charity/2020/Direction-and-Control-Current-Regime-and-Alternatives.pdf>.

Creswell, John W., Vicki L. Plano Clark, Michelle L. Gutmann, and William E. Hanson. "Advanced Mixed Methods Research Designs." In *The Mixed Methods Reader*, 161–98. California: SAGE Publications, 2008.

Denzin, Norman K., and Yvonna S. Lincoln. "The Discipline and Practice of Qualitative Research." In *The SAGE Handbook of Qualitative Research*, 4th ed., 1–19. Thousand Oaks, California: SAGE Publications, 2011.

Edmondson, Amy C., and Stacy E. McManus. "Methodological Fit in Management Field Research." *Academy of Management Review* 32, no. 4 (2007): 1155–79.

Elson, Peter R., Jean-Marc Fontan, Sylvain Lefèvre, and James Stauch. "Foundations in Canada: A Comparative Perspective." *American Behavioral Scientist* 62, no. 13 (November 2018): 1777–1802.
<https://doi.org/10.1177/0002764218775803>.

Elson, Peter R, Sylvain A Lefèvre, and Jean-Marc Fontan. *Philanthropic Foundations in Canada: Landscapes, Indigenous Perspectives and Pathways to Change*, 2020.

Federal Nonprofit Data Coalition. "Submission to 2024 Federal Pre-Budget Consultations." *Imagine Canada*, 2023.
<https://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/federal-nonprofit-data-coalition-pre-budget-submission-2024.pdf>.

Fontan, Jean-Marc, and Hilary Pearson. "Philanthropy in Canada: The Role and Impact of Private Foundations." In *Intersections and Innovations: Change for Canada's Voluntary and Nonprofit Sector*, edited by Susan D. Phillips and Bob Wyatt, Chapter 12. Edmonton, AB, Canada: Muttart Foundation, 2021.

Fowler, David J., and C. Harvey Rorke review of "Endowed Charitable Foundations in Canada: A Study of Spending and Investment Strategies Under Revenue Canada Regulations," by Harvey Rorke. *The Philanthropist*, 1982.

Giacomini, Cara, Deborah Trumble, Zulay Attanasio, and Jacqueline King. "CASE Insights on Philanthropy (Canada)." Council for Advancement and Support of Education, 2022. <https://ccaecanada.org/wp-content/uploads/2023/03/CASE-Insights-on-Philanthropy-Canada-with-CCAE-2022-Key-Findings.pdf>

Government of Canada. "Backgrounder for Disbursement Quota Consultation - Canada," 2021. <https://www.canada.ca/en/department-finance/programs/consultations/2021/boosting-charitable-spending-communities/backgrounder-disbursement-quota-consultation.html>.

———. "Budget 2015: Annex 5.1 - Tax Measures: Supplementary Information," April 21, 2015.
<https://www.budget.canada.ca/2015/docs/plan/anx5-1-eng.html>.

———. “Registered Charities Making Grants to Non-Qualified Donees (Draft),” November 2022. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/charities-giving/charities/policies-guidance/charities-making-grants-non-qualified-donees.html>.

Hallward, John. “Generosity in Canada: An Exploration of Giving and Volunteering, the Drivers + Barriers, and Why Generosity Is Declining.” Sector3Insights, November 2023. <https://sector3insights.com/products/generosity-in-canada-summary/>.

Imagine Canada. “2021 T3010 Public and Private Foundation Analysis,” 2024. (Data requested by PFC).

———. “Analysis of T3010 Data (2018-2021).” T3010 data, 2024. (Data requested by PFC).

———. “Consultation: Boosting Charitable Spending in Our Communities,” 2021. <https://www.imaginecanada.ca/en/policy-priority/disbursement-quota>.

———. “Our Vision for a Home in Government for the Nonprofit Sector.” Imagine Canada, Autumn 2023.

Juneau, Carl. “Reflections from an Uncomfortable Fence: Recent Discussions on the Regulation of Canadian Charities Operating Abroad,” 2020. https://www.pemselfoundation.org/wp-content/uploads/2020/06/Occasional-Paper-Reflections-from-an-Uncomfortable-Fence_circulated-June-8-2020.pdf.

———. “The Disbursement Quota Revisited.” The Pemsel Case Foundation, 2021. <https://www.pemselfoundation.org/wp-content/uploads/2021/10/Pemsel-The-Disbursement-Quota-Revisited-Occasional-Paper.pdf>.

Jung, Tobias. “Foundations in the U.K.: Organizations and Nations in a State of Flux.” *American Behavioral Scientist*, 2018, 1–23.

Jung, Tobias, Jenny Harrow, and Diana Leat. “Mapping Philanthropic Foundations’ Characteristics: Towards an International Integrative Framework of Foundation Types.” *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 47, no. 5 (October 2018): 893–917. <https://doi.org/10.1177/0899764018772135>.

KCI and CAGP Foundation. “Influence, Affluence, & Opportunity: Donor-Advised Funds in Canada.” KCI/CAGP, May 2023. <https://kciphilanthropy.com/influence-affluence-opportunity-donor-advised-funds-in-canada>.

Khovrenkov, Iryna. “Size-Based Analysis of Charitable Foundations: New Evidence from Canadian Data.” *Canadian Public Policy* 42, no. 3 (September 2016): 337–49. <https://doi.org/10.3138/cpp.2014-033>.

Konrath, Sara, and Femida Handy. “The Development and Validation of the Motives to Donate Scale.” *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 47, no. 2 (April 2018): 347–75. <https://doi.org/10.1177/0899764017744894>.

Krynitzki, Sara. “New Disbursement Quota Is Now Law and in Force – What You Need to Know,” January 2023. <https://pfc.ca/new-disbursement-quota-is-now-law-and-in-force-what-you-need-to-know/#:~:text=The%20DQ%20remains%203.5%25%20on,or%20after%20January%201%2C%202023>.

———. “Refresher and Updates on Latest Regulatory Changes,” June 22, 2023. <https://pfc.ca/refresher-and-updates-on-2022-regulatory-changes/>.

Larochelle-Côté, Sébastien. “Statistics Canada Surveys 8,000 Nonprofits.” PANL Perspectives (blog), January 30, 2024. <https://carleton.ca/panl/2024/statistics-canada-surveys-8000-nonprofits/>.

Lasby, David, and Cathy Widdis Barr. *30 Years of Giving in Canada: The Giving Behaviour of Canadians: Who Gives, How, and Why?* Ottawa: Rideau Hall Foundation and Imagine Canada, 2018. <https://www.imaginecanada.ca/en/research/30-years-of-giving>.

Lee, Damien. “Remaining Unreconciled: Philanthropy and Indigenous Governance in Canada.” *Aboriginal Policy Studies* 10, no. 2 (February 1, 2023). <https://doi.org/10.5663/aps.v10i2.29419>.

Lefèvre, Sylvain A, and Peter R Elson. “A Contextual History of Foundations in Canada.” In *Philanthropic Foundations in Canada: Landscapes, Indigenous Perspectives and Pathways to Change*, edited by Peter R. Elson, Sylvain A. Lefèvre, and Jean-Marc Fontan, 13-29. Canada: PhiLab, 2020.

Liverant, Bettina. “The Incorporation of Philanthropy: Negotiating Tensions Between Capitalism and Altruism in Twentieth Century Canada.” *Journal of the Canadian Historical Association* 20, no. 1 (May 25, 2010): 191–220. <https://doi.org/10.7202/039787ar>.

Locke, Karen. “Field Research Practice in Management and Organization Studies: Reclaiming Its Tradition of Discovery.” *Academy of Management Annals* 5, no. 1 (June 2011): 613–52. <https://doi.org/10.5465/19416520.2011.593319>.

Man, Theresa L M. “Charitable Organizations and Public Foundations: The Need for Re-Categorization,” February 28, 2006. https://www.carters.ca/pub/article/charity/2006/tlm_categories.pdf.

Mann, Steve. *The Research Interview*. London: Palgrave Macmillan UK, 2016. <https://doi.org/10.1057/9781137353368>.

Marshall, Dominique. “Four Keys to Make Sense of Traditions in the Nonprofit Sector in Canada: Historical Contexts.” In *Intersections and Innovations: Change for Canada’s Voluntary and Nonprofit Sector*, edited by Susan D. Phillips and Bob Wyatt. Edmonton, AB, Canada: Muttart Foundation, 2021.

McDonald, Stacey, and Ines Chaalala. “Towards a Shared Data Strategy for the Philanthropic Sector.” *Philanthropic Foundations Canada/Ontario Trillum Foundation*, 2021.

McMurren, Juliet, Stefaan Verhulst, and Andrew Young. “Opening Canada’s T3010 Charity Information Return Data: Accountability of Charities through Open Data.” GovLab / Omidyar Network, January 2016.

Mehta, Krishan. “The Power and Politics of Immigrant Philanthropy: Charitable Giving and the Making of the New Canadian Establishment.” Doctoral, University of Toronto, 2016.
<https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/73071>.

Mehta, Krishan, and Patrick Johnston. “Diaspora Philanthropy and Civic Engagement in Canada: Setting the Stage.” *The Philanthropist* 24 (2011).

Mercer. “Gauging Risk, Building Resilience: Findings from the 2023 Global Endowment and Foundation Investment Survey.” Mercer, 2023.
<https://www.mercer.com/insights/investments/market-outlook-and-trends/endowment-and-foundation-survey-results/>.

Millani. “Investment & Disbursement Survey 2018-2020.” Philanthropic Foundations Canada, 2021.

———. “Investment & Disbursement Survey, 2018-2020 Executive Summary.” Philanthropic Foundations Canada, 2021.
<https://pfc.ca/documents/investment-disbursement-survey-executive-summary-2018-2020/>.

Mulé, Nick J. “Canadian LGBTQ Communities and Philanthropy: A Questioning of Well-Being.” *International Journal of Community Well-Being* 5, no. 2 (June 1, 2022): 387–99. <https://doi.org/10.1007/s42413-021-00126-6>.

Nonprofit Federal Data Working Group. “Submission for the Pre-Budget Consultations in Advance of the 2023 Federal Budget,” 2022.
<https://carleton.ca/profbrouard/wp-content/uploads/NFDWGC consultationsprebudgetfederal2023submission202208EN.pdf>

Northcott, Allan, and Shelley Uytterhagen. “‘Practices and Policies of Private Foundations in Canada.’ Calgary: Max Bell Foundation, 2002.

Nowell, Lorelli S., Jill M. Norris, Deborah E. White, and Nancy J. Moules. “Thematic Analysis: Striving to Meet the Trustworthiness Criteria.” *International Journal of Qualitative Methods* 16, no. 1 (December 2017): 1–13. <https://doi.org/10.1177/1609406917733847>.

Ontario Law Reform Commission. “Report on the Law of Charities, Vol 1.” Ontario Law Reform Commission, 1996.
<https://archive.org/details/reportonlawofcha01onta/mode/2up?view=theater&q=%22private+foundation%22>.

Parliament of Canada. Bill C-15: Statutes of Canada 2016, Pub. L. No. C-15, § Chapter 7 (2016). <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/42-1/bill/C-15/royal-assent>.

Payne, Abigail. *Firm Foundations: Putting Private and Public Foundations on Level Ground*. Toronto: C.D. Howe Institute, 2005. https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed//backgrounder_88.pdf

Pearl, Catherine, Reza Chowdhury, Tashfeen Hussain, and Linda Symmes. “What Are the Antecedent Factors That Influence Immigrant and Newcomer Philanthropic Practices and Understandings in Canada? A Literature Review of the Ethnocultural Perspectives and Practices in Philanthropy and Entrepreneurship Engagement of Canadian Immigrants.” PhiLab, Summer 2022. <https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2022/08/What-are-the-antecedent-factors-that-influence-immigrant-and-newcomer-philanthropic-practices-and-understandings-in-Canada-1-1.pdf>.

Pearson, Hilary. *From Charity to Change: Inside the World of Canadian Foundations*. Montreal Kingston London Chicago: McGill-Queen’s University Press, 2022.

———. “Philanthropic Foundations Canada: Building a Community and a Voice for Philanthropy.” In *Philanthropic Foundations in Canada: Landscapes, Indigenous Perspectives and Pathways to Change*, edited by Peter R. Elson, Sylvain A. Lefèvre, and Jean-Marc Fontan, 33-53. Canada: PhiLab, 2020.

———. “The Philanthropic Landscape in Canada.” *Philanthropic Foundations Canada*, July 2013.

Pemsel Case Foundation. “The DQ Debate: What the Available Data Tell Us.” Pemsel Foundation, 2021. <https://www.pemselfoundation.org/wp-content/uploads/2021/10/Pemsel-The-Disbursement-Quota-Data-Analysis.pdf>

Pereira, Rachel. “Unfunded: Black Communities Overlooked by Canadian Philanthropy.” *Philanthropy and Nonprofit Leadership Carleton / Network for Advancement of Black Communities*, 2020. <https://www.forblackcommunities.org/assets/docs/Unfunded-Report.pdf>.

Philanthropic Foundations Canada. “Canadian Foundation Facts,” 2022. <https://pfc.ca/canadian-foundation-facts/>.

———. “Consultations by the Government of Canada on Boosting Charitable Spending in Our Communities.,” September 2021. <https://pfc.ca/documents/consultations-by-the-government-of-canada-on-boosting-charitable-spending-in-our-communities/>

———. “Investment Policies and Performance in 2014 Results of a Member Survey.” *Philanthropic Foundations Canada*, 2015.

———. “Investment Practices Survey.” *Philanthropic Foundations Canada*, 2003.

———. “Investments, Disbursements and the Outlook for 2012 Results of a Member Survey.” Philanthropic Foundations Canada, February 2012.

———. “Managing in Turbulent Times Results of a Member Survey by Philanthropic Foundations Canada,” September 2009.

———. “Overhauling the T3010 Reworking the Annual Return Charities Submit to the Government of Canada for Transparency and Accountability,” April 24, 2023. <https://pfc.ca/wp-content/uploads/2023/05/PFC-Policy-Paper-Overhauling-T3010-FINAL-1.pdf>.

———. “Preserving Value and Doing Good: Today and Tomorrow Results of a Member Survey.” Philanthropic Foundations Canada, 2013.

———. “Renewing Our Social Contract: Perspectives on the Disbursement Quota.” June 17, 2021. https://www.youtube.com/watch?v=kiAcnpjxdMA&list=PL_jQG2olyzPnzp7SRC-skTnEC_vcNLpJW.

———. “Snapshot of Foundation Giving in Canada in 2018 and Trends 2013–2018.” Philanthropic Foundations Canada, November 2021. <https://pfc.ca/documents/snapshot-of-foundation-giving-in-canada-in-2018-and-trends-2013-2018/>

———. “Submission to the Government of Canada ‘Registered Charities Making Grants to Non-Qualified Donees (Draft),’” January 2023. <https://pfc.ca/documents/submission-to-the-government-of-canada-re-registered-charities-making-grants-to-non-qualified-donees/>

———. “Submission to the Standing Committee on Finance,” January 2012. https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/411/FINA/WebDoc/WD5340612/411_FINA_TIFCD_Briefs/PhilanthropicFoundationsCanadaE.pdf.

Phillips, Susan. “Supporting the Charity Ecosystem.” Carleton University. PANL Perspectives (blog), January 16, 2024. <https://carleton.ca/panl/2024/supporting-the-charity-ecosystem/>.

Phillips, Susan D. “Dancing with Giraffes: Why Philanthropy Matters for Public Management.” *Canadian Public Administration* 61, no. 2 (June 2018): 151–83. <https://doi.org/10.1111/capa.12273>.

Phillips, Susan D., and Tobias Jung. “A New ‘New’ Philanthropy: From Impetus to Impact.” In *The Routledge Companion to Philanthropy*, edited by Tobias Jung, Susan D. Phillips and Jenny Harrow, 5–34. United Kingdom: Routledge, 2016.

Phillips, Susan D., and Bob Wyatt, eds. *Intersections and Innovations: Change for Canada’s Voluntary and Nonprofit Sector*. Edmonton, AB: The Muttart Foundation, 2021.

Pinnock, Tka. “Young Jamaican-Canadians as Diaspora Philanthropists: A Case for Intergenerational Collaboration.” *The Philanthropist* 25 (2013). <https://thephilanthropist.ca/2013/04/young-jamaican-canadians-as-diaspora/>.

Powered by Data. “Administrative Data for Social Impact in Canada February 2019 Progress Report,” February 2019. <https://poweredbydata.org/admin-data-coalition-progress-report>.

Ramachandran, Sujata. “Benevolent Funds: Philanthropic Practices of the South African Diaspora in Ontario, Canada.” In *Diasporas, Development and Governance*, edited by Abel Chikanda, Jonathan Crush, and Margaret Walton-Roberts, 65–82. Cham: Springer International Publishing, 2016. https://doi.org/10.1007/978-3-319-22165-6_5.

Reed, Paul B, and L Kevin Selbee. “Is There a Distinctive Pattern of Values Associated with Giving and Volunteering? The Canadian Case.” Presentation at the 31st ARNOVA Annual, Montreal, QC, November 14–16, 2002. <https://www3.carleton.ca/casr/Volunteers%20patterns.pdf>.

Rizvi, Syed. “Muslim Philanthropy in a Canadian Context.” *Journal of Muslim Philanthropy & Civil Society* 6, no. 2 (December 1, 2022). <https://scholarworks.iu.edu/iupjournals/index.php/muslimphilanthropy/article/view/4350>.

Saifer, Adam. “Philanthropic Nation Branding, Ideology, and Accumulation: Insights from the Canadian Context.” *Journal of Business Ethics* 173, no. 3 (October 2021): 559–76. <https://doi.org/10.1007/s10551-020-04567-5>.

Scotia Private Client Group. “Investment Practices of Private Foundations in Canada: Fostering a Legacy.” Scotia Private Client Group, 2007.

Sridhar, Archana. “An Opportunity to Lead: South Asian Philanthropy in Canada.” *The Philanthropist* 24 (2011). <https://thephilanthropist.ca/original-pdfs/Philanthropist-24-1-463.pdf>.

Statistics Canada. “2000 National Survey of Giving, Volunteering and Participating (NSGVP) Questionnaire.” Statistics Canada, June 30, 2006. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=32491&UL=1V&

The Catherine Donnelly Foundation. “Healing Through the Land Navigating Philanthropy’s Role in Reconciliation: A Funder’s Learning Journey,” Winter 2020. <https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2021/03/Special-Feature-min-1.pdf>.

Trigger, Bruce G. *Natives and Newcomers: Canada’s “Heroic Age” Reconsidered*. Kingston: McGill–Queen’s University Press, 1985.

Trimble, Sabina. ““Ongoing Harm under a Prettier, Brighter Umbrella’: A Critical Analysis of Reconciliation Talk in Canadian Settler Philanthropy.” *Journal of Philanthropy and Marketing*, November 28, 2021. <https://doi.org/10.1002/nvsm.1719>.

Tune, Doria. “Moving Beyond the Words: Where Is Canadian Philanthropy on Its Journey to Dismantle Anti-Black Racism?” *PhiLab/The Circle*, Winter 2020. <https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2021/03/Dorla-Tune-min.pdf>.

Watson, Rod. “Charity and the Canadian Income Tax: An Erratic History,” 1985. <https://thephilanthropist.ca/original-pdfs/Philanthropist-5-1-618.pdf>.

Contactez FPC

Si vous avez une demande concernant les médias, ou si vous avez d'autres questions ou demandes, veuillez nous contacter.



Montréal (bureau principal)
[c/o Maison de la Philanthropie](#)
1095 rue St-Alexandre
Montréal, Québec H2Z 1P8

Toronto
[c/o Foundation House](#)
2 St. Clair Avenue East, Suite 300
Toronto, ON M4T 2T5

 [+1 \(514\) 866-5446](tel:+15148665446)

 info@pfc.ca

 pfc.ca